

L'IMPARTIAL

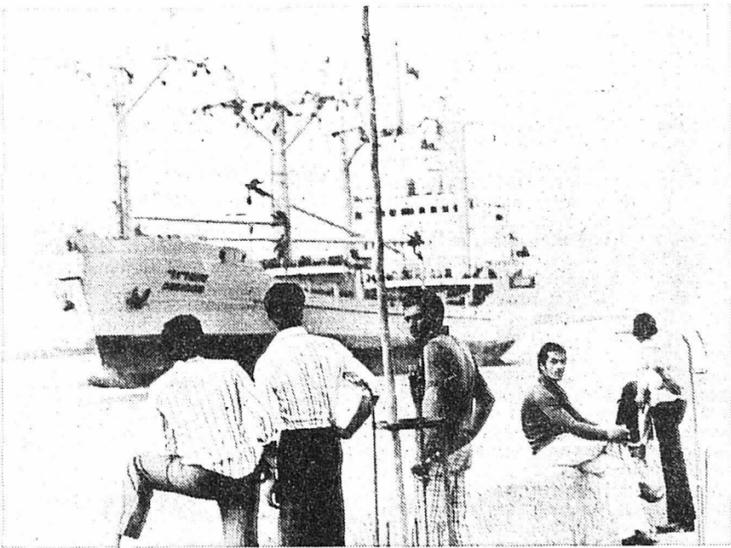
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHÂTELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration ☎ (039) 21 11 35
Rédaction

Pour la première fois depuis quinze ans Un bateau israélien passe à travers le canal de Suez



Sur les bords du canal de Suez, des Egyptiens regardent passer le cargo israélien « Ashod ». (bélino AP)

Le cargo israélien « Ashod » de 4500 tonnes est entré hier matin dans le canal de Suez à sa porte sud, près

de la ville de Suez en direction de la Méditerranée.

► Suite en dernière page

Dans l'Alabama Un automobiliste vraiment distrait

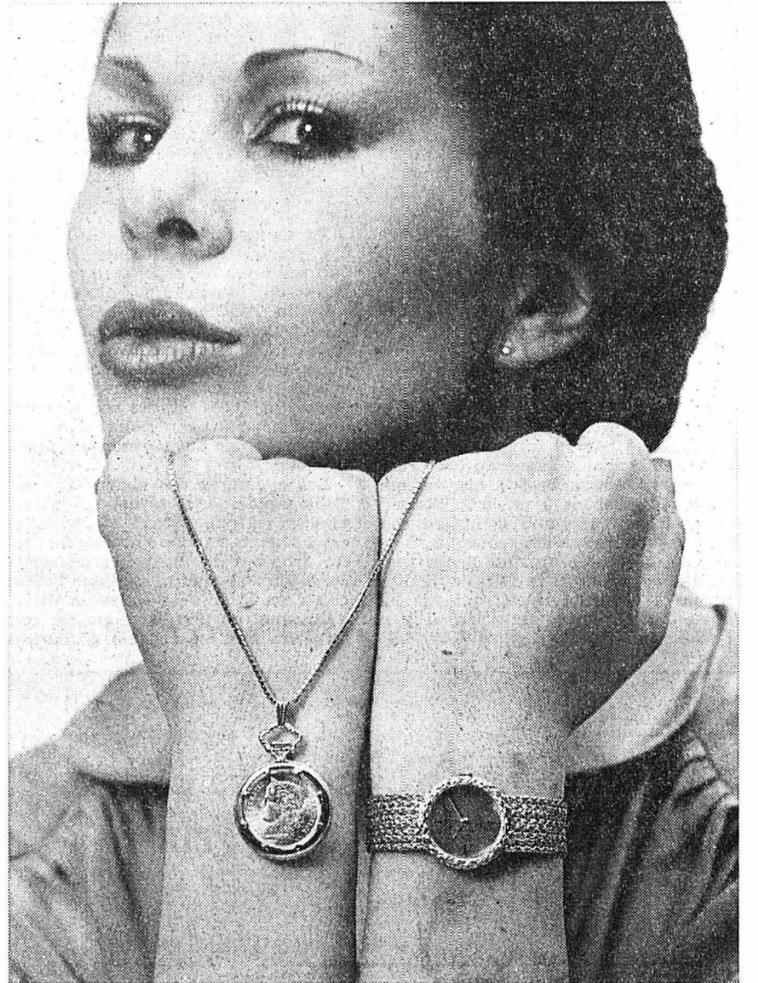
La police de Birmingham (Alabama) vient de résoudre un cas de vol de voiture assez peu banal.

Les deux propriétaires de véhicules identiques s'étaient rendus dans le même bar. En sortant, l'un d'eux pénétra dans la voiture de l'autre. Sa clé de contact fonctionna et il rentra chez lui. L'autre alla faire une déclaration de vol de voiture.

Dans la voiture du premier conducteur, qui était restée sur le parking, se trouvait un chihuahua qui continua à monter fidèlement la garde du véhicule pendant trois jours. Selon le policier Carl Wideman, un employé du parking, le prenant en pitié, lui donna à manger et à boire, et s'occupa de lui de son mieux.

► Suite en dernière page

Foire de Bâle 1979



Modèles Golana.

OPINION

Verdict: la qualité...

Quitter le terrain des mouvances intempêtes et consolider la stabilité: telle est l'ambition concertée des nations industrialisées, durement ébréchées sous les coups de boulot portés à l'économie mondiale par l'irrationalité des fluctuations des cours de change des monnaies.

Les monnaies fortes, le DM, le franc suisse et le yen restent au centre de la cible.

En 1978 ces monnaies ont lutté pour contenir la hausse. En 1979 elles s'emploient à freiner la baisse. Moralité: on peut lutter!... ce qui n'a pas toujours été présenté comme une évidence.

La preuve est là, palpable, le dollar est momentanément stabilisé.

La Banque Nationale Suisse s'est essouffée à suivre cette danse des milliards sur un rythme de fox-trot ou de slow pour contenir les pressions exercées sur notre monnaie. Voici revenue la valse à trois temps, plus paisible.

La volonté américaine, exprimée par le président Carter, le 1er novembre dernier, d'intervenir en force pour stabiliser le dollar, la mise sur pied, laborieuse, du Système monétaire européen, autant d'actions dont on peut commencer à évaluer les premiers effets.

La BNS a dû ajuster sa politique dans ces remous monétaires et, dans un important virage, elle met l'accent sur la stabilité des cours de change avant la lutte contre l'inflation, souci premier des dernières années.

En 1978, il a fallu créer de la monnaie, augmenter la « masse » afin de pouvoir acheter des dollars pour freiner la hausse du franc. On contracte aujourd'hui cette « masse », car la vente de dollars fait rentrer des francs. Cette contraction (10,6 milliards depuis le début de l'année) agit sur les taux d'intérêts. L'argent un peu moins abondant est à peine plus cher, ce qui ne sera pas sans effet sur le coût de la vie. De même, le franc freiné à la baisse, ce qui favorise nos exportations mais renchérit nos importations.

On ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre, alors à terme il faudra réparer l'inflation. Par le fait qu'elle s'est stabilisée, la crise est passée. Nous vivons simplement dans des données nouvelles où il faut constamment s'adapter aux pressions de différentes natures qui s'exercent sur l'économie.

C'est à ce difficile exercice que s'emploie la BNS, et M. Leutwiler, président du directoire, s'en est expliqué la semaine dernière. La politique des changes de la BNS vise à atténuer les fluctuations trop vives. Dans un bref rappel des mécanismes, il est passé comme chat sur braise,

sur un point important: « Une hausse accrue des coûts de production annihilait les avantages obtenus sur le plan de la concurrence », a-t-il dit en substance. Il s'est montré beaucoup plus diplomate que son prédécesseur, M. Stoper, qui n'avait pas craint de proclamer, il y a six ans, qu'il fallait accepter un peu d'inflation sans augmenter les salaires!

Bien que l'approche soit plus diplomatique, ce problème va bientôt refaire surface, avec un autre dont il faudra reparler tant il est vrai qu'en économie tout se tient.

M. Leutwiler a estimé, jeudi dernier, que la stabilité des changes était la meilleure contribution que la BNS peut apporter à « une croissance économique qualitative ».

L'idée ne m'aurait pas mis la puce à l'oreille, tant elle est raisonnable, si, trois jours avant, à la Foire de Bâle, M. Fritz Honegger n'avait pas déjà dit que, sur le plan économique, « la croissance qualitative est une nécessité de l'heure », l'accent devant être mis sur la qualité de préférence à la quantité.

Conseil fédéral, BNS, même profession de foi, et on l'entendra encore. Voilà qui nous rassure, si besoin était, sur la parfaite concordance de vues entre nos autorités politiques et monétaires. Mais, la qualité préférée à la quantité, cela prend une dure résonance dans nos régions horlogères!

Gil BAILLOD

► Suite en dernière page

1er Mai

Aujourd'hui mardi 1er mai, nos bureaux seront fermés à midi.

A LA BÉROCHE
Accident mortel
Lire en page 7

A GENÈVE
Fourgon bancaire
attaqué
Lire en page 9

Entre la Chine et le Vietnam

Les attaques verbales se multiplient

Attaques et contre-attaques verbales se multiplient entre Pékin d'une part et Hanoi et Vientiane de l'autre tandis que, dans la capitale chinoise, le secrétaire général des Nations Unies, M. Waldheim, est prêt à proposer ses « bons offices » pour régler le différend qui s'envenime.

« C'est un parfait mensonge »: le ministre chinois des Affaires étrangères, M. Huang Hua, a ainsi qualifié les accusations laotiennes dénonçant la menace chinoise sur le Laos, lors d'un entretien hier avec M. Waldheim, en voyage officiel à Pékin depuis dimanche.

Jeudi, Vientiane dans une note aux Nations Unies, avait accusé Pékin d'occuper une partie du territoire limitrophe de la Chine sur une trentaine de km. de profondeur dans la région de Ban Muong-nang, province de Nam Tha.

Hier le Laos est revenu à la charge: le premier ministre Kaysone

Phomvihane a déclaré à Vientiane: « Les impérialistes et les réactionnaires de Pékin en complicité avec les bandits et les exilés lao ont tenté de destabiliser le Laos ».

« Mais, a-t-il affirmé, le Laos, le Vietnam et le Cambodge sont plus unis que jamais pour mettre en échec l'expansionnisme chinois ». De son côté Hanoi a fait valoir la « légitimité » de sa présence au Laos: le ministre des Affaires étrangères, M. Nguyen Duy-trinh, a, dans une interview à l'agence vietnamienne d'information (AVI), rappelé le traité signé à ce sujet entre les deux pays en juillet 1977.

Ces problèmes sont au centre des conversations de M. Waldheim à Pékin. Les Chinois, soulignent les observateurs, souhaitent que l'ONU oblige Hanoi à se retirer du Cambodge et du Laos car ils soupçonnent Hanoi de vouloir constituer une « Fédération indochinoise ». (afp)

Derniers regards

Notre rédacteur spécialisé permanent à la Foire de Bâle, Roland Carrera, parcourt les halles pour vous et vous donne un reflet du secteur horloger.

VOIR NOTRE PAGE 11

Au Vatican: Mgr Casaroli secrétaire d'Etat



Le pape Jean Paul II a nommé hier Mgr Agostino Casaroli secrétaire d'Etat par intérim au Vatican, poste vacant depuis la mort du cardinal français Jean Villot, en mars.

Impressionné par l'émigration croissante de Juifs soviétiques Le président Carter se rapproche de Moscou

— par B. SCHWEID —

Favorablement impressionné par le nombre croissant de Juifs soviétiques à qui est accordée la permission d'émigrer, l'Administration Carter serait sur le point d'accorder des avantages commerciaux à Moscou.

Et si le Congrès montre quelque disposition à aller dans ce sens, le président Jimmy Carter pourrait prendre la décision au cours de son prochain sommet avec le président Leonid Brejnev. De hauts-responsables américains ont précisé que si la clause de la nation la plus favorisée était accordée à l'Union soviétique, la Chine en bénéficierait probablement elle aussi.

Le sommet Carter-Brejnev est principalement destiné à la signature d'un

nouveau traité de limitation des armements stratégiques (SALT) entre les deux pays. Les discussions sont entrées dans leur phase finale. Le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance devrait rencontrer l'ambassadeur soviétique Dobrynine pour mettre au point les derniers détails.

La dernière rencontre entre les deux hommes a eu lieu vendredi dernier. C'était leur 21^e entretien depuis le début de l'année. Ils ont été rejoints par le secrétaire au Trésor américain Michael Blumenthal et la discussion a porté notamment sur les relations commerciales entre Washington et Moscou.

Il y a cinq ans que l'Union soviétique a perdu la clause de la nation la plus favorisée dont elle jouissait dans ses relations commerciales avec les Etats-Unis.

Moscou avait refusé de donner satisfaction au Congrès américain qui

exigeait que les Juifs et autres minorités soviétiques aient le droit d'émigrer librement et le Congrès, sur un amendement du sénateur Henry Jackson et du membre du Congrès Charles Vanik, avait alors supprimé les avantages accordés à l'URSS.

Les relations américano-soviétiques avaient subi le contre-coup de cette mesure, les Soviétiques considérant que la décision du Congrès était un acte particulièrement inamical.

Mais les rapports entre les deux super-puissances se sont améliorés depuis quelque temps et notamment depuis que les Juifs soviétiques émigrent en grand nombre: ils sont quelque 50.000 chaque année à quitter l'Union soviétique.

► Suite en dernière page



La scène

Marcel Maréchal et sa conception du théâtre populaire

Dirigé par Marcel Maréchal, le Nouveau théâtre national de Marseille, récemment en tournée à Lausanne et à Genève où il a donné « Le malade imaginaire » vient de connaître à Marseille un succès retentissant... Pour avoir assisté aux dernières représentations du Graal-Théâtre, nous avons encore dans les oreilles le bruit des applaudissements qui retentissaient à chaque instant dans la salle, tant était pleine d'imprévu la mise en scène et surtout tant le texte atteignait les spectateurs au cœur.

Marcel Maréchal et ses comédiens ne sont-ils pas arrivés en effet à ressusciter les chevaliers de la Table ronde et à les rendre si vivants au public marseillais qu'au sortir du théâtre, on aurait presque cru les voir, heaumes empanachés en tête, lance au poing, caracolant sur des chevaux caparçonnés aux côtés des jeunes motards d'aujourd'hui.

UNE BELLE LÉGENDE

En montant, tirées du Graal-Théâtre, l'ouvrage de Florence Delay et Jacques Roubaud, deux auteurs spécialistes du Moyen Age, trois pièces: « Merlin l'enchanteur », « Gauvain et le chevalier vert », « Lancelot du lac », le NTN a remis en honneur une légende jamais complètement oubliée au cours des siècles, celle du cycle du roi Arthur. Grâce à lui, des noms dont les aventures avaient passionné toute l'Europe médiévale ont recommencé à nous intéresser.

Les aventures des chevaliers de la Table ronde: sujet rêvé pour un animateur tel que Marcel Maréchal qui est à l'heure actuelle l'homme de théâtre réalisant le mieux la conception du théâtre populaire, telle que l'entendait Jean Vilar c'est-à-dire un théâtre s'adressant au plus large public, compris par tous et capable d'intéresser

tout le monde, ce qui n'est pas toujours le cas du théâtre contemporain.

Marcel Maréchal quant à lui a pris une autre voie. Originaire de Lyon où il a formé sa première compagnie: « le Cothurne » et connu ses premiers succès, d'abord rue des Maronniers où il avait pris la succession de Roger Planchon, ensuite au théâtre du VIII^e arrondissement où il a joué aussi bien Brecht que Ruzante, Shakespeare qu'Auduberti, Molière que Vauthier, il dirige depuis quatre ans le Nouveau théâtre national de Marseille.

C'est dans ce théâtre qu'il a donné entre autres spectacles: « Anémone pour Guignol », « Falstaff », « Le Bourgeois gentilhomme », « Cripure » de Louis Guilloux, « la Moschetta », « Le Malade imaginaire » qui furent de très grands succès. C'est encore dans cette salle qu'il vient d'accomplir avec le Graal-Théâtre la plus étonnante performance de sa carrière. Faire du théâtre non stop pendant neuf heures en jouant à la suite les unes des autres les trois pièces de ce répertoire sans que l'intérêt des spectateurs faiblisse un seul instant.

PUBLIC TRÈS ÉTENDU

Et quels spectateurs avait-il ? Toutes les classes de la population marseillaise sans distinction, car les aventures du beau Gauvain, celles de Perceval le Gallois, la mystérieuse quête du Graal, les amours de la reine Guenièvre et de Lancelot du lac, les malices de l'enchanteur Merlin, celles des fées Morgane et Viviane ont fait vibrer les intellectuels comme les ouvriers, les vendeuses des grandes surfaces comme les fonctionnaires de tous les grades, donnant ainsi raison à Maréchal qui a toujours prétendu que « si on arrive à entraîner le type de l'EDF ou le gars de chez Berliet à voir des spectacles de qualité, s'il a la possibilité de venir sans qu'il y ait barrage d'argent ou barrage culturel ou barrage mental, si on le met devant une œuvre d'art qu'on aime, il peut lui aussi lui trouver quelque chose ».

N'est-ce pas en vertu de cette conviction que le directeur du NTN a voulu faire un théâtre de recherche pour « l'élite d'un public populaire, mais populaire quand même. Car, ajoute-t-il, la notion d'élite est souvent détournée, l'élite n'est pas quelque chose qui se définit par de l'argent, par la culture, par une façon de se vêtir; l'élite, c'est l'élite de l'esprit, de la sensibilité, surtout de la sensibilité. Il y a dans chaque classe sociale une élite capable de comprendre Goethe si on la met en contact avec ».

UNE ÉLITE POPULAIRE

C'est évidemment pour cette élite « populaire » que Marcel Maréchal et son équipe travaillent et ont créé un théâtre vivant, savoureux, splendide, coloré, harmonieusement sonore, un théâtre généreux capable d'extraire jusqu'à la moëlle le suc enrichissant d'une œuvre et de vous le distiller avec un art qui n'appartient qu'à eux. Chaque membre de l'équipe y apportant le meilleur de lui-même, Maréchal le premier qui, aussi grand acteur qu'excellent metteur en scène, fait de chacun de ses rôles une réalisation extraordinaire. Témoignage « Le malade imaginaire » où incarnant Argan il mêle à la hantise de la maladie la menace inéluctable de la mort atteignant ainsi une dimension inhabituelle, car cet Argan n'est pas seulement un hypocondriaque aigri qui ne rêve que clystères, lavements, remèdes de toutes sortes, il est avant tout un homme solitaire qui sentant la vie lui échapper cherche à se défendre en ayant recours aux médecins doués, croit-il naïvement, d'un pouvoir magique. De même qu'il essaiera de grouper les siens, femme, filles, frère, voire servante autour de lui en guise de rempart contre les attaques sournoises du destin. En vain: il reste seul, désespérément seul et c'est ce qui le rend si émouvant malgré le ridicule dont il fait preuve. Il fallait Maréchal pour nous le faire comprendre. (SPS)

Hélène CINGRIA

éphéméride

Journée du mardi 1er mai 1979, 121^e jour de l'année.

FÊTES A SOUHAITER:

Brieuc, Jérémie, Muguet, Muguettes, Tamara.

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1975. — Le gouvernement Khmer rouge est reconnu par les Nations unies.

1963. — La Nouvelle Guinée hollandaise passe de la tutelle des Nations unies à celle de l'Indonésie et prend le nom d'Irian Jaya.

1961. — Premier détournement d'avion américain vers Cuba.

1960. — Un avion espion américain U-2 piloté par Francis Gary Powers est abattu au-dessus de l'Union Soviétique.

1918. — Les troupes allemandes occupent Sébastopol en Russie.

1896. — Le chah d'Iran Nasir-oud-Din est assassiné.

1819. — La liberté de la presse est introduite en France.

Grandson, château vivant

Grandson, le plus vaste château du pays de Vaud, attend cet été des dizaines de milliers de visiteurs. Cette forteresse, dont les parties les plus anciennes datent du XI^e siècle, abrite un musée de voitures anciennes, une exposition rappelant la bataille de 1478 entre Suisses et Bourguignons et un institut suisse d'armes anciennes. M. Eugène Heer, directeur-intendant, a annoncé une série d'expositions, conférences, visites, projections de films et démonstrations d'armes anciennes qui, sous les auspices de l'Université populaire, mettront en valeur le château de Grandson et deux de ses voisins, les châteaux d'Yverdon et de La Sarraz, jusqu'à la mi-juin. (ats)

Fêtes du Rhône

Concours de littérature occitane et française

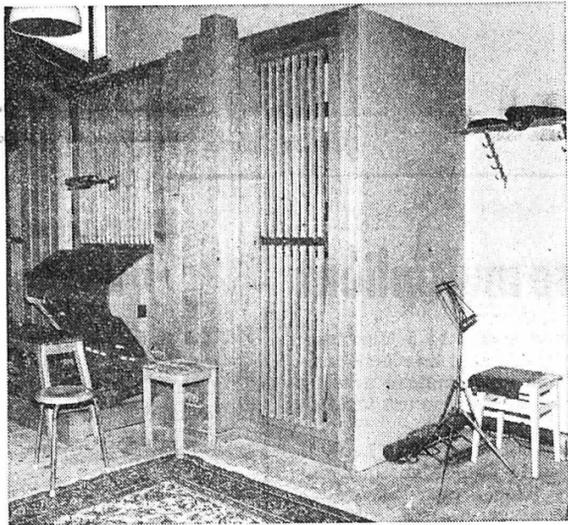
A l'occasion des 30^e Congrès et Fêtes du Rhône qui se dérouleront à la fin de juin à Lausanne, l'Académie rhodanienne des lettres, présidée par Maurice Zermatten, organise un concours de littérature ouvert à tous les auteurs, romanciers ou poètes, dont l'imagination et le talent ont été marqués par le fleuve franco-suisse.

Deux prix, qui seront décernés à Lausanne le 30 juin, viendront récompenser les auteurs désignés par un jury présidé par Maurice Zermatten. Le premier prix, « Grand Prix rhodanien de littérature » (1500 francs français), sera décerné à un roman, un essai ou un ouvrage historique intéressant les régions rhodaniennes, suisses ou françaises. Un prix de poésie française de l'Académie rhodanienne (400 ff.) sera attribué à un recueil de poésie française ayant pour thème les paysages, les légendes ou les traditions des pays rhodaniens.

D'autre part, un jury présidé par André Chamson, de l'Académie française, Majoral du Félibrige, attribuera un Grand Prix de littérature provençale. Ce « Prix de la Tour Magne » (300 ff.) récompensera un recueil de poèmes en langue d'oc. Il sera également remis le 30 juin à Lausanne. (ats)

Annoncé

MAREK KUDLICKI, organiste de Pologne à l'église Notre-Dame de la Paix



(photo Impar-Bernard)

« Primitae jucundae sunt » a dit le poète: les premiers fruits portent à la joie!

A l'occasion du 25^e anniversaire de sa fondation, la paroisse catholique N.-Dame de la Paix fait le point, s'arrête un instant, récolte ses premiers fruits.

Quelques manifestations dans un style « fête de famille » marqueront cette étape, nous en parlerons prochainement en page locale. Il en est une, musicale, qui aura lieu demain soir mercredi à l'église N.-Dame de la Paix, sise rue du Commerce 73, à laquelle toute la population, les mélomanes et amis de l'orgue de la ville et d'ailleurs sont cordialement invités, l'entrée y est libre.

GRANDE PREMIÈRE

C'est en effet la première fois dans l'histoire de cette paroisse, qu'un concert d'orgue de cette envergure aura lieu à N.-Dame de la Paix et c'est un privilège que de pouvoir y entendre un organiste virtuose de la classe de Marek Kudlicki.

Marek Kudlicki est né en 1948 en Pologne. Des dons précoces le destinent à la musique. Il étudie le piano, le solfège, l'harmonie durant sa scolarité (système d'enseignement sélectif des pays de l'Est, assurant une formation technique extrêmement solide).

Nous le retrouvons au Conservatoire national supérieur de Cracovie où il a le privilège d'étudier avec Joachim Grubich, chef de file de la jeune école polonaise.

En 1972 Marek Kudlicki obtient un premier prix de virtuosité avec distinction. Sa carrière musicale s'annonce brillante. En 1973 il remporte le premier prix au concours national d'orgue de Pologne. Cela lui vaut d'enregistrer pour la radio et la télévision et de graver un disque, tandis que sa renommée s'étend à toute l'Europe. Il

joue une première fois en Suisse en 1974 lors du Festival international de jeunes organistes à Bienne.

Marek Kudlicki séjourne actuellement à Vienne, il fut l'élève de Hans Haselböck à l'Académie de musique de cette ville.

De construction moderne, 1956, l'instrument de N.-Dame de la Paix a le plan de la facture néo-baroque, telle que les constructeurs, Kuhn Männdorf, la concevaient il y a quelque vingt-cinq ans. Il a neuf jeux, deux claviers et on en admirera les richesses et ressources. Une « mixture » claire et lisible, un « organo pleno » moelleux et brillant, des flûtes répandant une douce lumière, un « 16 pieds » plein de rouleur, un bourdon... une telle litanie pourrait être inépuisable si l'on y ajoute toutes les possibilités de combinaisons.

Le programme qui sera commenté présente un intérêt de premier ordre. De Georg Muffat, l'un des compositeurs les plus marquants de la musique allemande de l'époque baroque « Toccata VII ». De Jean de Lublin, organiste polonais du XVII^e s. « Suite de danses » de la Tabulature de 1540, des pages qui possèdent une originalité spécifique et s'intègrent bien dans ce choix d'œuvres. De Jan Pieterszoon Sweelinck, organiste néerlandais, précurseur de Bach « Fantaisie en écho ». De Dietrich Buxtehude, musicien germano-danois du XVIII^e s. qui influença profondément Bach « prélude et fugue en sol mineur » et, pour terminer le concert, des œuvres de Jean-S. Bach « Partita en fa mineur, Christ, der du bist der helle Tag », choral « An Wasserflüssen Babylon » et le merveilleux prélude et fugue en si mineur, des pages dont l'importance dans l'histoire de la musique est si grande qu'il ne saurait y avoir récital d'orgue sans le nom de J.-S. Bach.

D. de C.

Science

L'amiante mise en accusation par la médecine

L'amiante, cette fibre minérale aux multiples propriétés, est aujourd'hui mise en accusation par la médecine. On a pu observer que, dans les exploitations minières qui l'extraient, les cas de cancer sont plus fréquents que la normale. Sans compter les maladies spécifiques comme la fibrose pulmonaire et l'asbestose (asbestos était le nom grec de l'amiante, dont on connaissait déjà l'utilisation).

Une organisation américaine de défense de l'environnement vient à ce sujet de soulever un nouveau « lièvre », en rappelant que la plupart des sèche-cheveux électriques utilisés aux Etats-Unis ont des isolants en amiante. Dix millions de ces appareils sont en usage et l'organisation souhaiterait, sinon de les voir disparaître, au moins de proscrire l'utilisation de l'amiante dans la fabrication des futurs sèche-cheveux. Ces prescriptions vont faire l'objet de discussions avec les dix principaux fabricants des Etats-Unis.

Ce n'est là qu'un des aspects de la lutte contre cette fibre minérale, qui a trouvé d'innombrables usages dans l'industrie moderne; elle résiste, en effet, au froitement, à la chaleur, au feu et à la corrosion des acides. On peut la mélanger au carton, au ciment, à différents textiles pour fabriquer des isolants, des matériaux ignifugés, des filtres pour l'eau ou la brasserie, des vêtements incombustibles. On hésite évidemment à se priver d'un si précieux matériau.

UN MINÉRAL POUR INDUSTRIE DE POINTE

L'amiante est un silicate hydraté de magnésium et de calcium, contenant souvent des traces de fer. C'est un minéral sans être un métal: sous l'effet de la chaleur et d'énormes pressions aux époques géologiques, l'amiante se présente sous l'aspect d'un matériau fibreux et imputrescible, que l'on découvre le plus souvent dans la serpentine.

La roche porteuse d'amiante est broyée et séchée, grâce à des cribles en vibration, les fibres, plus légères, montent à la surface. Elles sont poussées vers des collecteurs par aspiration d'air.

Par ses propriétés isolantes — l'amiante est mauvais conducteur de la chaleur et de l'électricité — ces fibres servent particulièrement dans la fabrication de matériaux pouvant supporter des températures de plus de 3000 degrés centigrades: ainsi en aéronautique supersonique et dans la construction spatiale.

Les deux grands producteurs sont l'URSS (2.300.000 t.) et le Canada (1.537.000 t.). Loin ensuite, viennent l'Afrique du Sud (653.000 t.) et l'Eu-

rope (290.000 t.) surtout l'Italie et la France.

Comme on constate dans le monde une augmentation continue de l'usage de l'amiante, il est normal d'en évaluer les dangers.

Ainsi, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, la limite d'empoussièrement est de deux fibres par cm³. Mais l'amiante est composée d'innombrables fibrilles que l'on ne peut découvrir qu'au microscope électronique. Aussi l'usage dans les lieux publics est-il réglementé, en France par exemple depuis 1977. On a récemment dénoncé également la nocivité des filtres à bière en amiante, qui laissent passer certaines de ces dangereuses fibrilles.

La résistance de l'amiante au frottement en fait un matériau idéal pour les amortisseurs et garnitures de freins: mais la dispersion dans l'atmosphère des microscopiques fibrilles n'améliore pas la santé publique. (alp)

Alfred STRAUBHAAR

A Montreux

Les adieux de Hazy Osterwald



Le concours international de télévision « La Rose d'Or de Montreux » présentera trois grandes manifestations publiques exceptionnelles. Samedi prochain le célèbre chef d'orchestre Hazy Osterwald y fera ses adieux à la scène, après une carrière internationale de près de trente années (notre photo).

Le mercredi suivant verra le retour en Suisse du vibraphoniste, batteur, pianiste et chanteur Lionel Hampton,

pour ses cinquante ans d'une carrière prestigieuse entièrement réservée au jazz.

Le dimanche, enfin, permettra à chacun de voir comment on produit et réalise, en public et en direct, une émission de grandes vedettes européennes diffusée à l'occasion du 25^e anniversaire de l'« Eurovision »: un programme de choix des variétés et du jazz. (ats)

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Assemblée générale de la Société jurassienne d'Emulation

Un peuple ne peut être grand que par l'esprit

Existant depuis 1847, la Société jurassienne d'Emulation, qui regroupe près de 1800 membres, tenait sa première assemblée depuis la création du nouveau canton. L'événement a d'ailleurs été marqué par la présence du conseiller d'Etat jurassien, M. Jean-Pierre Beuret. Le chef du Département de l'économie a pris la parole en fin d'assemblée pour faire l'éloge de la Société d'Emulation qui a beaucoup œuvré afin de donner au Jura des arguments pour croire en son pays. Et M. Beuret de conclure: «Un peuple ne peut être grand que par l'esprit.» Outre la bienvenue du président de la section locale, cette assemblée a permis aux quelque deux cents Emulateurs présents samedi matin à l'Ancien Stand de prendre connaissance des activités passées et à venir de la société, dans les domaines historique, scientifique et littéraire. Cette 114e assemblée, qui a vu entre autres le président remettre le prix des œuvres romanesques à M. Paul

de-Fonds accueille pour la troisième fois de son histoire après 1931 et 1943. Peuplée de plusieurs milliers de ressortissants de l'Ancien Evêché de Bâle, La Chaux-de-Fonds a toujours entretenu des relations privilégiées avec leur pays d'origine. Des relations séculaires démontrant que le cœur peut faire abstraction des frontières.

LES «ACTES 1978»

A propos des activités de la société pour l'année écoulée, M. Jean-Louis Rais a d'abord présenté un résumé des «Actes 1978», un volume de quelque quatre cents pages qui, outre la partie administrative, traite de différentes matières: arts, lettres, histoire, et sciences. On y trouve également une vaste bibliographie.

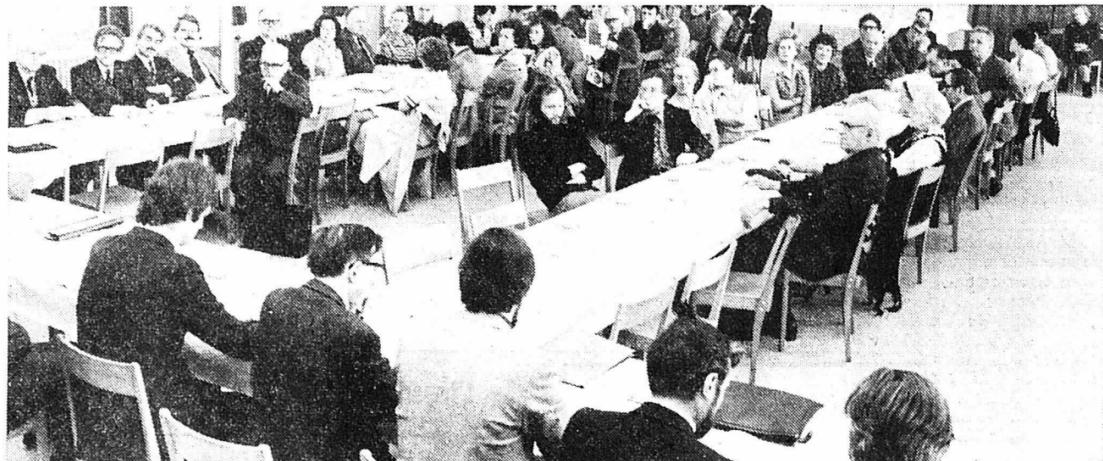
Dans le domaine des arts, on rend hommage à Henri Gagnebin, grand musicien décédé le 2 juin 1977 et à Lermite, peintre jurassien et neuchâ-

rin, l'homme à l'ironie et à l'humour grévants, philosophe sensible, timide devant les cruautés de la vie» devait ajouter M. Roger-Louis Junod en présentant cet auteur qui doit connaître l'enfant pour en parler si juste, en mal comme en bien.

Les «Actes 1979» verront leur partie historique légèrement amoindrie pour permettre à ses auteurs de concentrer leurs efforts sur un ouvrage qui verra le jour l'année prochaine «La nouvelle histoire du Jura». Côté littérature, de l'inédit avec l'entrée en force de l'élément féminin où quinze auteurs témoignent de leur présence dans les lettres jurassiennes. Enfin une demi-douzaine d'études constitueront la partie scientifique de ces «Actes 1979».

UNE BIBLIOTHÈQUE JURASSIENNE

En outre, M. Boillat a parlé de cette œuvre considérable «Panorama du



Thierrin, de Bienne, pour son livre «La Femme et l'Enfant», a été suivie d'une conférence de M. André Tissot sur les fermes du Jura neuchâtelois.

En guise d'introduction, M. Marcel Jacquet, président de la section locale, a souhaité la bienvenue à la Société jurassienne d'Emulation que La Chaux-



Paul Thierrin, lauréat du Prix des romanesques. (Photos Impar-Bernard)

de-Fonds accueille pour la troisième fois de son histoire après 1931 et 1943. Peuplée de plusieurs milliers de ressortissants de l'Ancien Evêché de Bâle, La Chaux-de-Fonds a toujours entretenu des relations privilégiées avec leur pays d'origine. Des relations séculaires démontrant que le cœur peut faire abstraction des frontières.

lois décédé le 1er janvier 1977 auquel une exposition a été consacrée en automne 1977 à Bienne. Côté littéraire, le lauréat du prix de poésie de l'Emulation 1978, André Imer, présente six poèmes sous le titre général «Violations de frontières». Mentionnons également les compositions en prose sur les quatre saisons d'Alexandre Voisard et les douze poèmes de Gérard Bregnard. Pour la partie historique, on peut y lire les fouilles entreprises par Werner Stöckli dans une ancienne église de Courrendlin et par Louis de la Veille et André Rais dans les comptes de bourgeoisie de Porrentruy. Enfin, les sciences, qui se font tranquillement leur place au soleil dans les Actes, avec un texte de Pierre-Alain Bassin sur les effets de la révolution électronique sur l'horlogerie contemporaine.

Après une brève présentation des deux ouvrages «Que deviennent les anciennes fermes du Jura?» de Gilbert Clovis et «Le Jura de l'Entre-deux-Guerres» de Bernard Prongué, M. Kessi a brièvement relaté le colloque des jeunes qui a réuni, en mai 1978 à Moutier, une septantaine d'étudiants. Puis M. Charotton a évoqué l'exposition de Noël 1978 à Tavannes où 133 œuvres picturales furent exposées et M. Robert a rappelé que la fondation Joseph et Nicole Lachat a attribué un prix de 10.000 francs au peintre Gérard Tolck des Breuleux.

pays jurassien» dont le premier volume «Portrait du Jura» va sortir de presse en mai, mois durant lequel va démarrer la rédaction du deuxième volume «De l'industrie à l'artisanat». Par la bouche de M. Flückiger, les membres ont appris aussi, qu'au terme de longues démarches administratives, la future «Bibliothèque jurassienne» s'est vue attribuer, en février 1979, neuf salles au rez-de-chaussée de l'ancien hôpital de Porrentruy.

Enfin le Cercle d'études historiques et le Cercle d'études scientifiques ont présenté successivement leurs rapports et leurs programmes d'activité. A la suite de quoi, l'assemblée a approuvé à l'unanimité les comptes 1978 et le budget 1979 présentés par le caissier, M. A. Sintz.

Parmi les invités, on relèvera la présence de MM. Robert Moser, vice-président du Conseil communal, Jean Haldimann, préfet des Montagnes, Jean-Pierre Beuret, conseiller d'Etat jurassien et Roger Schafter, conseiller aux Etats jurassien.

LE PAYS NEUCHATELOIS

Une conférence de M. André Tissot, illustrée par des diapositives, sur quelques exemples d'architecture rurale du Haut-Pays neuchâtelois ainsi que trois chants et trois danses exécutés par le groupe folklorique «Ceux de la Tchaux» ont mis un terme à cette 114e assemblée générale. Toutefois la journée n'était pas totalement finie puisque après un vin d'honneur servi par la ville et un copieux repas, les Emulateurs ont eu la possibilité de découvrir la région en visitant le Musée international d'horlogerie ou le Musée paysan.

Cl. G.

Violente collision: deux blessés

Hier à 9 h. 15, un automobiliste de Zurich, M. Anton Stricker, 26 ans, circulait rue de Pouillerel en direction sud. A la hauteur de la rue Numa-Droz, il est entré en collision avec l'auto de M. J. M. F., de la ville, qui circulait dans cette dernière rue en direction ouest. Sous l'effet du choc, M. Stricker a été éjecté de son véhicule. Blessé, il a été transporté à l'hôpital ainsi que le passager de l'auto F., M. Christian Gouver, 24 ans, de Charquemont. Ces deux personnes ont pu quitter l'hôpital après avoir reçu des soins.



La voiture zurichoise. (photo Impar-Bernard)

LE PRINTEMPS DU CID

De quoi se faire un bon festin



Depuis jeudi, comme chacun le sait, a débuté «Le Printemps du CID» une grande campagne de promotion réalisée sur le plan cantonal et à laquelle participe un millier de commerçants et artisans spécialisés.

Comme nous l'avons déjà dit, cette action a pour but de conquérir l'appui, le soutien du public et de lui faire prendre conscience du rôle extrêmement important que jouent les commerçants indépendants au sein de notre société.

Jusqu'au 5 mai à l'occasion de ce «Printemps du CID» plusieurs corporations et associations professionnelles, pour mieux se faire connaître, ont mis sur pied différentes actions. C'est ainsi que les bijoutiers-horlogers

offrent un nettoyage gratuit des bijoux; les boulangers confectionnent du pain neuchâtelois selon une vieille recette; les confiseurs-pâtisseries préparent «Le moineau du confiseur». En ce qui concerne les droguistes et les quincailliers, ils offrent respectivement gratuitement un paquet de tisane apaisante et un sachet de petite quincaillerie. Les fleuristes confectionnent pour leur part le bouquet du CID avec de belles fleurs à des prix très «doux».

Quant au boucher, jeudi, ils vont organiser à La Chaux-de-Fonds une grande vente action de saucisses et saucissons neuchâtelois ainsi que de rôtis, côtelettes et carrés de porc à des prix imbattables. Bref de quoi se faire un ou plusieurs grands festins.

(md-photo Impar-Bernard)

Collision

Un automobiliste d'Auvergnier, M. S.B. circulait, hier à 12h.10, chemin de l'Aérogare en direction sud. En s'engageant sur la route principale Le Locle-La Chaux-de-Fonds, il a coupé la route à l'auto de M. P.M., de la ville qui circulait en direction de La Chaux-de-Fonds. Collision et dégâts matériels.

avis urgents

UNION OUVRIÈRE
1er MAI 1979

Participez nombreux au cortège dès 14 h., au meeting à la Maison du Peuple. Animation populaire avec stands, buvette, musique et chansons.

A 20 h., récital du poète-musicien **Alfredo Dominguez**

P 9192

UN JOLI CADEAU
DE PRINTEMPS

Gagner à la grande loterie du CID

Billets dans les magasins arborant le balisage rouge et blanc

LE PRINTEMPS DU

P 9109

état civil

LUNDI 30 AVRIL

Promesses de mariage

Devenues Jacques Gérard et Boffy Marie-Noëlle.

Décès

Cesari Nicola Oronzo, né le 25 août 1948, époux de Yvette Marie Lucie Céline, née Michel. — Michel Raymond Martial, né le 9 juillet 1935, veuf de Sonia Colette, née Evard. — Perret Hélène Adèle, célibataire, née le 11 septembre 1888. — Maurer Henri Louis, né le 16 septembre 1916, époux de Louise Léa, née Vuille, domicilié à Cernier. — Jacot Etienne Armand, célibataire, né le 22 juin 1897. — Grandjean-Perrenoud-Contesse Raoul Eugène, né le 24 février 1920, époux de Magda Marisa née Torrazza.

Semaine

du 26 avril au 5 mai 1979



Suivez le balisage et lors de vos passages dans les magasins spécialisés CID

demandez les billets de la

loterie gratuite
Fr. 100.000.- de lots

Intéressez-vous aux animations organisées par les détaillants et artisans spécialisés !
Démonstrations - Dégustations
Conseils - Services - etc.



pour mieux vous servir

P 8608

mémento

Bois du Petit-Château: Parc d'accueil, 6 h. 30 à 19 h.
Galerie Manoir: Gertrude Stekel, peinture, 15-19 h.
Galerie Cimaise: Josefa Cavegn, peinture, 19-21 h.
Club 44: expos. Agueda Lozano, 18-20 h. 30.
Vivarium: 14 - 17 h.
Musée international d'horlogerie: 10-12 h., 14 - 17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h.
Musée d'histoire naturelle: 14 - 17 h., Croquis d'animaux.
Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
ADC: Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
Piscine N.-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30 - 17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
Le Scotch: Bar-dancing.
Club 55: Dancing, attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-dancing.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, (le matin). Non-réponse, 23 20 16.
Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
Ludothèque: Serre 3, 16 - 18 h.
Ecole Parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.
Permanence de jeunes (D.-P.-Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.

Accueil du Soleil: (Soleil 4) 14-18 h.
Boutique 3e âge (r. Temple-All. 23): lundi au vendredi, 14 - 17 h.
SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
Armée du Salut: poste de secours, tél. 22 44 37.
La Main-Tendue: tél. 143. 20" d'attente.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Forges, Ch.-Naine 2 a.
Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: Tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 ou 23 74 81.
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35.
Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.

CINÉMAS

Corso: 20 h. 30, L'amour en question.
Eden: 20 h. 30, Dernier amour; 18 h. 30, Les pucelles au lit.
Plaza: 20 h. 30, Général... nous voilà.
Scala: 20 h. 45, Messidor.



Nouveau!
par carton de 20 portions

P 8184

NOUS CHERCHONS un

auxiliaire de machines

ALERTE ET D'INITIATIVE

ayant si possible déjà travaillé dans une imprimerie, pour notre salle de machines impression offset.

Entrée à convenir.

Faire offres à la Direction technique de l'Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A., rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.

A louer, pour le 30 juin 1979, Bassets 72, 1er étage,

logement de 3 chambres

tout confort, prix mensuel Fr. 455.—, charges comprises.

S'adresser à Gérance Immobilière Métropole, av. Léopold-Robert 75.

Appartements

en cours de rénovation

à louer

dès le 1er juillet 1979
Numa-Droz 14, La Chaux-de-Fonds

Immeuble rénové, chauffage général, charges comprises. Tous les appartements avec : cuisine, salle de bain, WC, cave, bucher et chambre-haute.

rez-de-chaussée : 3 pièces Fr. 344.—

2e étage : 3 pièces, balcon Fr. 380.—

3e étage : 4 pièces, vestibule Fr. 390.—

Pour traiter et visiter, s'adresser : J. Degrange, Numa-Droz 14, tél. (039) 23 32 77.

A louer

locaux industriels modernes

300 m2 — bureaux 90 m2

Prix : Fr. 60.— le m2, charges non comprises.

Prière de téléphoner au No (039) 23 82 66.

A vendre à MARIN dans très belle situation avec vue sur le lac et les Alpes

TERRAINS EN ZONE VILLAS

à proximité des transports publics, écoles, centres d'achats.

Parcelles de 920 à 950 m2 aménagées.

SEILER & MAYOR S.A.
Tél. (038) 24 59 59.

Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE

Nous informons notre future clientèle que nous reprenons dès le 1er mai 1979, la

Station Gulf

Bar à café - Kiosque

Change intéressant

aux BRENETS Les Pargots 11

D'avance merci.
M. et Mme P.-A. Favre

A louer au Locle, Le Corbusier 13, 4e étage, dès le 1er mai ou date à convenir

appartement de 2 pièces

confort usuel, Coditel. Loyer mensuel : Fr. 212.—, charges comprises.

SERFICO, Midi 13, Saint-Imier, tél. (039) 41 15 05.

CLUB DES PATINEURS

50e anniversaire

No gagnant :

168

A retirer à l'Etude E. Peruccio, rue de France 22, 2400 Le Locle.

A louer au Locle dès le 1er juillet 1979

JOLI APPARTEMENT

calme et ensoleillé, avec balcon, ascenseur, tout confort.

Pour tous renseignements : Mme Simon-Vermot, concierge, Le Corbusier 21, Le Locle, tél. (039) 31 59 68.

UN NOM... UN STYLE



CELINE
PARIS

C'EST AUSSI DES LUNETTES...

La collection complète de ses modèles exclusifs CHEZ VOTRE OPTICIEN

LUNETTERIE CENTRALE

Jacques-E. Mahéas
La Chaux-de-Fonds
Rue Daniel-JeanRichard 15
Tél. (039) 22 11 00



CHARLES BERSET

Pour un appartement, des bureaux, des locaux, des garages

Consultez nos vitrines

Rue Jardinière 87
Avenue Léopold-Robert 22

VIVE LA MARIÉE!



Un choix incomparable de merveilleuses robes de mariées et d'accessoires assortis dans toutes les gammes de prix. Ravissantes robes d'invitées et de fête.

PRONUPTIA
DE PARIS

BIENNE, rue de la Gare 20
☎ 032 - 22 49 28
LAUSANNE, rue de Bourg 35
☎ 021 - 23 24 34

TRANSFORMATION ET RETOUCHE

de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes

RÉPARATION de poches et fermetures éclair à pantalons

SUR MESURE costumes - manteaux et robes

R. POFFET, tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17

Publicité intensive - Publicité par annonces.



au printemps

pour son atelier de retouches, confection dames et messieurs

COUTURIÈRE RESPONSABLE

capable de faire les essayages.

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, prime de fidélité, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

Garage

à louer. Libre tout de suite. Situation : Av. Léopold-Robert 107.

Loyer mensuel : Fr. 80.—

Fiduciaire
Rémy-G. Huguenin
Grenier 22
Tél. (039) 23 16 41

Faites équilibrer vos roues chez le spécialiste



J.-P. JEANNERET
GARAGE - LE PRÉVOUX
Tél. (039) 31 13 69

A louer dès le 1er novembre 1979

1 appartement 3 pièces

avec cuisine, salle de bains, WC. Cave, grenier.

Remis à neuf. Confort.

Tél. (039) 41 22 90.

A louer rue de France

studios

meublés dès Fr. 243.— + charges non meublés dès Fr. 150.— + charges pour tout de suite ou à convenir.

Tél. (039) 22 11 15.

TELECOP

AUTO-RADIO

DE TOUTE MARQUE. MONTAGE RAPIDE ET SOIGNÉ

P. HUGUENIN-GOLAY
LE LOCLE - TEMPLE 21
TÉL. (039) 31 14 85

TELEVISION - RADIO - HI-FI

HOTEL TOURING AU LAC, à Neuchâtel, cherche tout de suite ou pour date à convenir

femme de chambre

avec permis valable.

Tél. (038) 25 55 01.

Couple sans enfant cherche

appartement de 4 - 6 pièces

TOUT CONFORT si possible attique ou dernier étage.

Ecrire sous chiffre FB 9325, au bureau de L'Impartial.

AVIS OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INDUSTRIE

La Caisse cantonale de compensation à Neuchâtel cherche, pour son service externe, un

COLLABORATEUR

qui sera chargé, après une mise au courant approfondie, d'effectuer des enquêtes et de procéder à divers contrôles.

Exigences :

- employé de commerce (CFC) ; bonnes connaissances comptables ; facilité de rédaction ; bonne présentation ; voiture indispensable.

Age idéal : 30 à 35 ans
Salaire : à convenir selon capacités
Entrée en fonction : le plus rapidement possible ou à convenir.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 10 mai 1979.

DEMANDES D'EMPLOIS

Vendeuse

cherche place en chaussure, sport et autre. Date d'entrée à convenir.

Ecrire sous chiffre HF 9186, au bureau de L'Impartial.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

UN BLAZER bleu avec pantalons, taille 40, portés deux fois, ainsi que pour jeune fille, diverses robes et costumes, taille 38. Tél. (039) 22 59 62.

LE LOCLE

A vendre

PIANO brun Burger-Jacobi, Prix : Fr. 500.—. Tél. (039) 31 30 43.

REPRISE DE COMMERCE

M. et Mme Paolo MATTINA

avisent les clients et le public en général qu'ils reprennent le

BAR «LA CANASTA»

Rue de la Gare 12 LE LOCLE

DÈS LE 2 MAI 1979

Par un service soigné et avenant, ils feront tout pour mériter la confiance qu'ils sollicitent.

Mercredi 2 mai, de 7 h. 30 à 11 h., ils se feront un plaisir d'offrir un café et un croissant à chaque client.

Volre journal : L'Impartial

Propriétaires, gérances et particuliers

Menuiserie - Agencement
Vitrerie
LOUIS CUPILLARD 31 10 38
Concorde 55

Ferblanterie
Paratonnerre
R. NIEDERHAUSER 31 59 65
Concorde 53 - Jaluse 29

ANDRÉ BUBLOZ
concessionnaire téléphone
Installations téléphone
télédiffusion - horloges et signaux
Etangs 16 31 55 44

Installation sanitaire - Ferblanterie
Couverture - étanchéité
RENÉ VERNETTI 31 24 39
Envers 17 a

Electricité générale
Vente - Installations
ROGER BERGER 31 30 66
Daniel-JeanRichard 25

Plâtrerie - Peinture - Papiers peints
Plafonds suspendus - Enseignes
CLAUDE JEANNERET 31 37 61
succ. de Becker & Co, Envers 39

Installations sanitaires
Electricité - Gaz
SERVICES INDUSTRIELS 31 63 63
(magasin M-A-Calame 10, 31 47 22)

Installations chauffage central - Eau chaude - Poêles à mazout, charbon et bois
S. CHAPUIS S.A. 31 14 62
Girardet 45

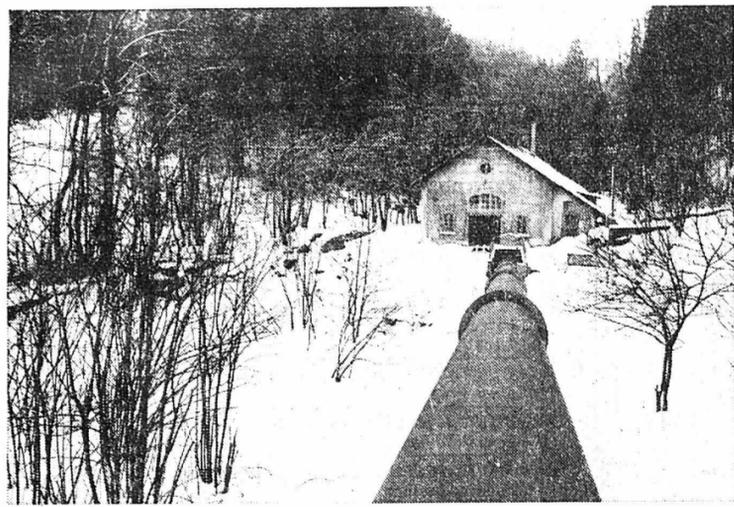
Vitrerie-Miroiterie
FRANCESCO POSSA 31 58 18
Sylvain-Mauret 7

Achat - Débarras de vieux ménages
ÉMILE SCHNEGG 22 16 42
Meubles anciens - Balance 10 a La Chaux-de-Fonds ☎ privé 31 64 50

Un coup de téléphone suffit

Prochaine séance du Conseil général

Des demandes de crédit pour plus d'un million trois cent mille fr.



Arrivée de la conduite forcée avant La Rançonnière. Environ 10 mètres avant l'usine on installera un raccordement qui alimentera le troisième groupe hydro-électrique, qui sera abrité par un bâtiment construit sur la gauche de la photo. (photo Impar-jcp)

Les membres du Conseil général du Locle viennent de recevoir une convocation pour une nouvelle séance qui se déroulera le vendredi 11 mai prochain, à 19 h. 45, à l'Hôtel de Ville, selon l'habitude.

A l'ordre du jour de celle-ci figurent tout d'abord deux nominations : celles d'un membre de la Commission scolaire et d'un second à la Commission des jardins d'enfants. Le Conseil communal soumet également à l'approbation du législatif une demande d'agrégation et une autre de naturalisation. Ensuite les membres du Conseil général devront sanctionner deux ventes de terrains au lieu-dit « Les Besses ». Tous ces points ne susciteront sans doute guère de discussions ; par contre, les débats risquent d'être vraisemblablement davantage étoffés lorsque les membres du Conseil général aborderont les différentes demandes de crédit qui totalisent le montant de 1.337.000 francs.

Tous ces crédits, à l'exception d'un seul, seront utilisés par les Services industriels à des fins d'équipement et de réfection des réseaux d'eau, de gaz ou d'électricité. A première vue, cette somme peut paraître énorme et l'on pourrait facilement estimer que les SI sont gourmands. Toutefois, chacune de ces dépenses n'est consentie que pour le confort de chacun et le bien-être général auquel chacun tient.

La dépense la plus importante s'élève à 830.000 francs, et concerne l'installation d'un troisième groupe hydro-électrique à l'usine électrique de La Rançonnière. Nous avons déjà eu l'occasion d'aborder cette importante question lors d'un article précédent.

Le Conseil communal rappelle d'abord dans son rapport qu'actuellement les installations de production propre d'électricité se composent de trois éléments : un groupe générateur Diesel situé à l'usine centrale des SI, d'une puissance de 1200 kW., datant de 1948 ; de deux groupes hydro-électriques de 450 kW. et de 250 kW., installés à La Rançonnière, datant de 1925.

L'idée de l'installation d'un troisième groupe de 1400 kW., a mûri dès la fin des années 1960 ; raisons pour lesquelles en 1966 et en 1972, le législatif loclois accordait des crédits respectifs de 965.000 francs et 269.000 francs, afin d'équiper le bassin souterrain du Col-des-Roches et à la construction de la nouvelle conduite forcée.

Aujourd'hui, en présence de M. Pierre Graber Les travailleurs sont appelés à participer à la Fête du travail

C'est donc ce matin que les travailleurs et travailleuses du Locle sont appelés par le comité d'organisation, que préside M. Willy Humbert, à participer à la fête du 1er mai. Organisée par le Cartel syndical loclois, le Parti socialiste et le Parti ouvrier populaire, cette fête doit permettre aux ouvriers de faire état d'un certain nombre de revendications. Selon le programme prévu, la manifestation se déroulera comme suit : à 10 heures, rassemblement des participants devant le Cercle ouvrier. Le cortège avec à sa tête la fanfare « La Sociale » s'ébranlera à 10h.15 et se dirigera vers la place de l'Hôtel-de-Ville, en cas de beau temps ou vers la salle de la FTMH, à la rue du Marais dans le cas contraire. Après une introduction apportée par M. Willy Humbert, les personnes présentes pourront entendre des allocutions de MM. Alain Bringolf, conseiller communal à La Chaux-de-Fonds, Pierre Graber, ancien conseiller fédéral et ancien président de la Confédération, et d'un travailleur immigré. (jcp)

FOURNIR DE L'ÉNERGIE AUX HEURES DE POINTE

Ainsi, indiquent les autorités de la ville, on peut accumuler l'eau au cours des heures creuses et l'envoyer au moment choisi dans la conduite. L'usine travaille alors à pleine charge au moment où il est particulièrement intéressant de produire de l'énergie, soit lors des pointes de consommation, de 8 heures à midi. Parallèlement à ces premières réalisations, l'ancien étang du Col a été comblé, et l'ancienne conduite forcée, d'un faible débit, a été démolie.

En 1977, grâce à un nouveau crédit de 319.000 francs accordé par le Conseil général, divers travaux prévoyant l'introduction d'un troisième groupe ont été accomplis ; à savoir : la station transformatrice, le bâtiment de la station transformatrice, la détection incendie et extinction, et la télécommande.

Afin d'éviter une dépense de plus d'un million qui serait nécessaire pour l'acquisition d'un groupe hydro-électrique neuf, les responsables des SI ont cherché une turbine, un alternateur et un transformateur d'occasion. Ces démarches ont été couronnées de succès. Elles avaient été entreprises il y a environ cinq ans. Une étude sérieuse a été menée, et maintenant, compte tenu de l'évolution dans le domaine énergétique, le Conseil communal estime que ce projet doit être réalisé.

ASSURER SON INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

Cet important investissement est justifié, selon les autorités, afin de rendre la ville du Locle à même de couvrir par ses propres moyens, sa consommation électrique. Or actuellement, la puissance des installations prioritaires, telles que la STEP, les pompes d'aduction d'eau, celles du chauffage à distance, etc., dépassent la puissance de secours à disposition en cas d'indisponibilité d'une des machines déjà installées. De plus, les partenaires de la ville du Locle, groupés au sein de la « Coopérative 60 kV. » qui sont les deux autres villes, l'ENSA et la Société du Plan-de-l'Eau de Noiraigue, savent combien il est nécessaire de couvrir la part vitale des besoins propres en cas de perturbation. D'autre part, ils reconnaissent la valeur des installations existantes et projetées par la ville du Locle.

CONSTRUIRE UN NOUVEAU BATIMENT

Le projet de ce troisième groupe comprend l'installation d'une turbine Francis horizontale, d'une puissance de 1400 kW., qui provient de l'ancienne usine CFF de Goeschenen. L'alternateur, d'une puissance de 1700 kVa, dont les organes de commande et de surveillance seront adaptés aux nouvelles conditions d'exploitation, provient de la région parisienne. Quant à ce troisième groupe, il sera installé dans un petit bâtiment qui sera construit en amont de l'ancienne usine. Diverses raisons ont poussé le Conseil commu-

La France à notre frontière

Dans le département du Doubs

Un garçon de 12 ans se pend accidentellement

Un jeune garçon de 12 ans, Jean-Michel Bouquet s'est pendu accidentellement samedi à Sins (Doubs) alors qu'il s'amusait à grimper sur une étable avec une corde accrochée à la toiture. (ap)

nal à faire ce choix. Tout d'abord, les transformations qu'il faudrait apporter au bâtiment actuel seraient trop coûteuses. De plus, l'usine serait trop longtemps immobilisée. Ensuite, il faudrait complètement refaire les fondations de l'usine actuelle, etc...

UN CRÉDIT DE 830.000 FRANCS

Selon les responsables des SI, une nouvelle construction s'imposait. La fondation de cette dernière sera en béton armé et reviendra à 340.000 francs. Il conviendra bien entendu de dériver une partie de l'eau contenue dans la conduite forcée pour l'amener à ce troisième groupe. Plusieurs autres travaux sont prévus, tels que la construction d'un pont roulant, la station de couplage, la protection incendie, la télécommande, les services auxiliaires.

Le devis global est de 920.000 francs, dont il faut déduire 91.497 fr. 10 de montants déjà engagés pour l'acquisition de la turbine, de l'alternateur et du transformateur.

Le montant du crédit engagé s'élève donc à 828.502 fr. 80, arrondi à 830.000 francs ; somme sur laquelle les conseillers généraux seront appelés à se prononcer.

UN INVESTISSEMENT IMMÉDIATEMENT RENTABLE

Le Conseil communal précise encore que les travaux prévus à La Rançonnière ne figurent pas au programme des grands travaux, car la rentabilité de l'investissement est telle que la dépense sera couverte par la production et la vente d'énergie en bien moins de 20 ans. En règle générale, on peut dire que la production de l'usine de La Rançonnière, ces dernières années, a été bonne. Dès 1975, on aurait pu nettement augmenter la production si la puissance installée avait été plus importante. Cette augmentation, dans le futur, sera effective. Elle sera due au fait que l'eau qui actuellement s'écoule à côté de la conduite lors des crues ou des fontes de neige, passera dans les turbines et produira ainsi de l'énergie. Les SI escomptent une rentrée annuelle d'argent produite par la vente d'énergie à l'ENSA de 120.000 francs. De cette somme, il convient de déduire les intérêts de 32.000 francs. Le solde bénéficiaire servant d'amortissement au projet sera de 87.800 francs.

EN PRÉVISION DE L'AUGMENTATION DU COUT DE L'ÉNERGIE

Le Conseil communal fait sienne l'une des conclusions du Symposium international sur les modernisations d'aménagements hydro-électriques, qui s'est tenu à Zurich, il y a quelques mois, et qui dit ceci : « Les perspectives d'augmentation du prix de l'énergie en général et de l'électricité en particulier, ne peuvent que pousser les producteurs à augmenter leur puissance installée, dans la mesure où les investissements sont facilement rentables ».

La réalisation totale du projet et la mise en place, suivie de la mise en service du troisième groupe, s'étaleront sur trois ans, de façon à étaler les dépenses. En 1981, ce seront après 1979, le gros œuvre, 1980 le montage du groupe, les finitions et la mise en service.

Dans une prochaine édition, nous reviendrons sur les autres demandes de crédits prévues pour cette prochaine séance du Conseil général. (jcp)

Dernier acte d'un 75e anniversaire

Le personnel des usines Aciera SA en balade

L'année dernière, diverses manifestations avaient déjà marqué le 75e anniversaire de l'entreprise locloise Aciera SA. C'était hier au tour du personnel d'être à la fête. En effet, la direction d'Aciera avait décidé d'offrir à tous ses collaborateurs un voyage en Suisse afin de « marquer le coup ».

C'est ainsi que hier matin, la joyeuse cohorte formée du personnel des deux usines, celle du Locle et du Crêt-du-Locele, se retrouvait sur le quai de la gare et s'embarquait dans le train qui menait tout d'abord les participants à Palézieux. De là, c'est par un chemin de fer à vapeur que ceux-ci se rendirent, par Châtel-St-Denis, à Gruyère. Dans cette localité se déroulèrent le repas de midi et une brève partie officielle. A l'heure du café, les convives eurent la chance d'entendre l'une des vedettes de la dernière Fête des vigneron de Vevey, Bernard Romanens

qui entonna bien entendu son fameux « Ranz des vaches ».

Ensuite, exceptionnellement, une composition du Montreux-Oberland-Bernois monta jusqu'à Gruyère et emmena tout ce monde à Montreux. Par un service de bus, le personnel fut transporté à Chillon. Aux environs du fameux château ce fut l'embarquement sur le bateau « La Suisse » à bord duquel fut pris le repas du soir. La croisière se termina à Rivaz puis, par CFF ce fut le retour au Locle, à l'issue de cette journée dont le programme fut certes bien rempli mais aussi extrêmement divers.

Cet acte destiné à marquer les 75 ans de cette entreprise prospère, clôture ainsi les manifestations mises sur pied à l'occasion de cette célébration. Il laissera sans aucun doute un souvenir lumineux en mémoire des participants. (jcp)



Le personnel de l'implantation du Crêt-du-Locele, comme celui de l'usine du Locle, était hier en balade.

« Dieu dans ta vie »

Succès d'une campagne d'évangélisation

L'évangéliste parisien Yves Perrier, bien connu en Suisse romande par ses nombreux passages, est venu au Locle récemment pour présenter une série de six conférences sur le thème « Dieu dans ta vie ».

Basant son propos sur la Sainte Ecriture, dans un langage simple, l'orateur a réuni chaque soir de vastes auditoires. Il était assisté de M. André Courtial. Ces conférences bibliques publiques ont été mises sur pied par deux communautés évangéliques du Locle : L'Action biblique et l'Eglise évangélique libre.

Le Chœur mixte de cette dernière, renforcé par les chanteurs de l'Action biblique, placé sous la direction de M. Claude Trifoni, professeur de musique, a apporté une touche musicale agréable à ces rencontres. Toujours dans ce domaine, notons que les réunions furent également agrémentées par la pianiste Christine Mac Connel qu'accompagnait Jean-François Dind à la flûte.

Quant à M. Yves Perrier, il est évangéliste dans la ligne des grands prédicateurs de Réveil du début du XIXe siècle ; des Spurgeon, des Malan, des Booth, de ces hommes qui reviennent sans cesse aux sources, ou plutôt à la

seule source, à la question du salut sur le principe de la foi.

Ces messages étaient basés sur des faits historiques ou sur des événements actuels, à même de permettre à chacun de se rendre de la justesse de ses propos, à chaque fois vérifiables. L'homme ne peut rien pour son salut. Il doit s'abandonner à la grâce de Dieu qui a donné son fils unique pour le salut du monde. Il faut être né à nouveau pour entrer dans le Royaume du Père. Jésus le disait à Nicodème : Il vous faut naître à nouveau. D'ailleurs l'apôtre Jean à la fin de son Evangile où il a retracé le récit de la passion, ajoute : ces choses ont été écrites afin que vous croyiez que Jésus est le fils de Dieu et que croyant en lui, vous ayez la vie par son nom.

Comme l'a dit Yves Perrier, dont le séjour au Locle a permis aux nombreux chrétiens qui l'écouteront de fortifier leur foi : ce n'est pas une religion que prêche la Bible, mais le salut par la grâce. (jc)

Entre Monts et Communal

Nomination flatteuse

Lors d'une assemblée des délégués de l'Association Joseph Bovet, qui groupe quarante sociétés de Fribourgeois hors les murs, qui s'est tenue récemment à Berne, M. Gaston Vallélian, du Locle, a été nommé membre d'honneur pour avoir été, durant de nombreuses années, le représentant des sociétés neuchâteloises auprès du Comité central.

Compliments, diplôme et channe l'ont récompensé pour avoir œuvré pour le patrimoine fribourgeois auquel il est resté fidèlement attaché et pour ses compatriotes établis hors de leur canton. (sp)

mémento

Bibliothèque des jeunes : 13 h. 30 - 18 h.
Bibliothèque de la ville : prêt du lundi au vendredi, 14 h. 30 - 18 h. 30.
Pharmacie d'office : Philippin jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.
Permanence médicale : en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire : No 117 renseignera.
Planning familial : tél. 23 56 56.
Consult. conjugales : (038) 24 76 80.
Service aide-familiale : tél. 31 41 44. (heures repas) ou 31 49 70.

Mariage en musique et en couleurs !



Reprenant une belle et sympathique tradition, qui avait été abandonnée sans trop savoir pourquoi durant quelques années, La Musique militaire du Locle a gratifié de ses bruyants et mélodieux accords la cérémonie de mariage unissant, samedi dernier, Michel Borel et Lydia Sandoz.

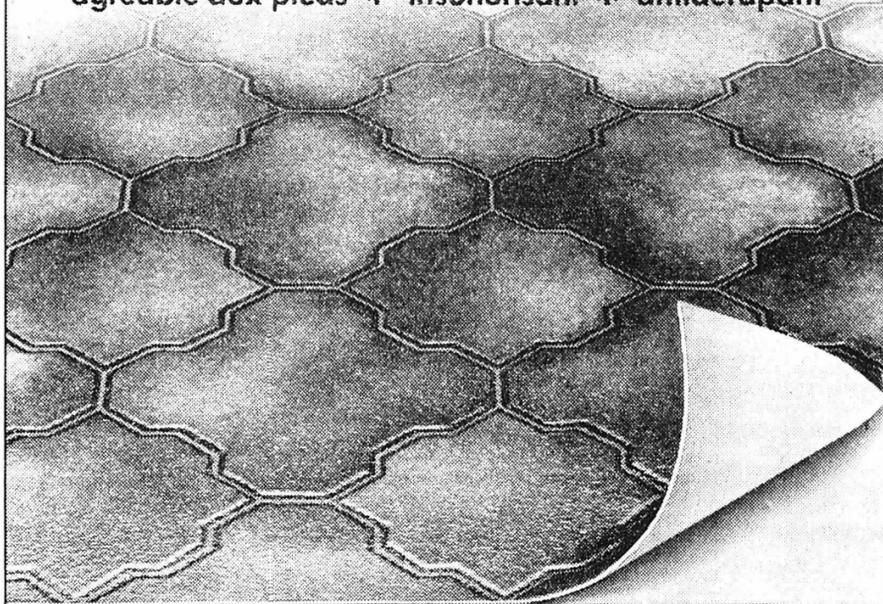
Cantiques et marches ronflantes étaient au programme d'une fête simple, en famille, La Musique militaire et ses majorettes ayant voulu témoigner, par cette présence, leur sympathie aux jeunes époux, en les entourant de leur amitié, tout en leur offrant une aubade particulièrement appréciée. (rm)

Printemps

La joie de vivre à la maison passe par les sols en **Forbo novilon**®

un produit de qualité de Forbo-Giubiasco SA

entretien simple
agréable aux pieds * insonorisant * antidérapant



Novilon donne à vos sols et à vos murs un cachet décoratif prononcé. Ses domaines d'application sont illimités.

En démonstration au rez-de-chaussée jusqu'au 5 mai

Ing. dipl. FUST SA

par exemple :

MACHINE À LAVER AUTOMATIQUE Electrolux WH 39, 4 kg., avec dispositif d'azurage	Fr. 698.—
Location/vente	Fr. 39.— par mois
LAVE-VAISSELLE P 12, acier chromé, 12 couverts avec dispositif anticalcaire	Fr. 799.—
Location/vente	Fr. 49.— par mois
TUMBLER Electrolux WT 60, 2,5 kg.	Fr. 458.—
Location/vente	Fr. 28.— par mois
RÉFRIGÉRATEUR Bauknecht T 1454 140 litres	Fr. 248.—
Location/vente	Fr. 17.— par mois
CONGÉLATEUR-ARMOIRE Zanussi 120 litres	Fr. 398.—
Location/vente	Fr. 23.— par mois
CONGÉLATEUR-BAHUT GT 200	Fr. 398.—
Location/vente	Fr. 26.— par mois
MACHINE À REPASSER BA 650 65 centimètres	Fr. 598.—
Location/vente	Fr. 34.— par mois
CUISINIÈRE E 4 ECH, 4 plaques avec hublot	Fr. 348.—
FOUR À MICRO-ONDES SANYO 8204	Fr. 798.—
Location/vente	Fr. 45.— par mois
ASPIRATEUR À POUSSIÈRE Moulinex 803 TB avec enrouleur de câble automatique	Fr. 198.—
Location : durée minimale 4 mois	
PETITS APPAREILS, rasoirs, grilles-pain, sèche-cheveux, machines à café, etc., aux prix FUST.	

Vous trouverez chez nous les meilleures marques, telles que : Miele, AEG, Electrolux, Elan, Novamatic, Bosch, Siemens, Bauknecht, Volta, Hoover, Adora, Schulthess, König, Jura, Solis, Turmix, Indesit, Pilco, Sibir, Rotel, Nilfisk, Moulinex, etc.

FUST - Votre spécialiste aussi pour les appareils à encastrer.

Et malgré cela : garantie pour appareils neufs - conseils neutres - livraisons à domicile et raccordement - service après-vente FUST, c'est-à-dire à des prix avantageux ou en abonnement, très bons spécialistes, liaison radio sur toutes les voitures !

Location - Vente - Crédit ou net à 10 jours aux conditions avantageuses de FUST.

Tous nos magasins sont ouverts toute la semaine !

Ing. dipl. FUST SA

La Chaux-de-Fonds : Jumbo Tél. (039) 26 68 65
Bienne : rue Centrale 36 Tél. (032) 22 85 25
et 36 succursales

SINGER

Nous avons quelques postes à repourvoir dans nos différents ateliers et désirons engager tout de suite ou pour date à convenir des

MÉCANICIENS et AIDES-MÉCANICIENS

habiles, consciencieux et débrouillards.

Nous offrons :

- emplois stables
- travaux intéressants
- horaire variable
- bonne ambiance de travail.

Nous prions les personnes intéressées de prendre contact téléphonique-ment avec notre service du personnel afin de fixer un rendez-vous pour un entretien.

JEAN SINGER & CIE S.A., fabrique de cadrans, 2300 La Chaux-de-Fonds, rue des Crêtets 32, tél. (039) 23 42 06.

LA CROIX-D'OR

Seul le CAFÉ-RESTAURANT sera FERMÉ
dès le 1er mai
pour cause de transformations

Les 2 salles à l'étage resteront ouvertes

Nous remercions vivement notre aimable clientèle.

M. et Mme Hermann Müller



von
guntent
maître opticien
diplômé fédéral
Av. L.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

LIVRES

d'occasion tous genres, anciens, modernes. Achat, vente et échange, Lib. Place du Marché
Tél. (039) 22 33 72.
La Chaux-de-Fonds

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.— à Fr. 30.000.—, sans caution. Votre signature suffit.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039 - 231612

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP Lieu

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 16

Barbara Cartland

L'amour au bout du chemin

Roman

Copyright by Editions de Trévisé
Droits réservés Opera Mundi, Paris

Le paquebot, détenteur du ruban bleu de l'Atlantique, transportait vingt-huit pour cent des voyageurs qui arrivaient à New York. Il avait la réputation d'être équipé de tout le confort moderne et d'offrir, en outre, un maximum de distractions pendant la traversée de l'Océan.

Wynstan, toutefois, s'intéressait davantage à la liste des passagers, dont il s'était fait remettre un exemplaire par le commissaire du bord.

Bien qu'il eût fait réserver sa place à la dernière minute, le nom magique de Vanderfeld lui avait permis d'obtenir une des plus belles cabines de luxe et seul le commissaire du bord savait combien il avait été difficile de déplacer les autres passagers tout en épargnant les susceptibilités.

En voyageur averti qu'il était, Wynstan se montra satisfait des cabines qu'on lui avait réservées, distribu-

des pourboires royaux aux stewards dès le début de la traversée et laissa à son valet de chambre le soin d'arranger ses affaires comme il aimait à les trouver.

Il s'installa dans un fauteuil, se fit apporter un apéritif et étudia la liste des passagers.

Personne n'était venu l'accompagner sur le quai. Il avait d'ailleurs horreur de cette coutume et cela l'arrangeait que Harvey eût insisté pour qu'il quittât l'Amérique le plus discrètement possible, afin que personne, sinon son entourage immédiat, ne fût au courant de son départ.

«Pour l'amour de Dieu, Wynstan, garde-toi des journalistes! lui avait recommandé son frère. Tu sais comme ils sont dès qu'ils flairent le moindre soupçon de scandale.»

Ce qui préoccupait Wynstan, toutefois, c'était moins les journalistes que sa mère.

— Je croyais que tu resterais auprès de moi, mon chéri, lui dit Mrs. Vanderfeld, des larmes dans la voix, lorsqu'il lui annonça qu'il devait s'embarquer immédiatement pour l'Europe.

— Je sais, Mère, et j'aurais voulu être auprès de vous en ce moment. Malheureusement, j'ai promis à cet ami de l'aider s'il avait un jour des ennuis et il me demande maintenant de tenir ma promesse.

— «Il»? demanda Mrs. Vanderfeld, d'un air gentiment ironique. Tu ne vas pas me faire croire, Wynstan, qu'il ne se cache pas une femme là-dessous?

— Vous pensez toujours à la même chose, répondit Wynstan avec un sourire. Vous devez avoir du sang français dans les veines, car vous avez pour maxime: «Cherchez la femme!»

— Et pour cause! Je croyais que tu avais mis fin à ta liaison avec cette actrice française... comment s'appela-t-elle, déjà?

— Gaby Deslys. Comment êtes-vous au courant?

— Je suis au courant de tout, répondit Mrs. Vanderfeld d'un petit air satisfait, et, bien que tu refuses de me dire la vérité sur ce voyage précipité, tu peux être certain que, tôt ou tard, je connaîtrai le fin mot de l'histoire.

— Je n'en doute pas, Mère.

Elle le regarda, assis au pied de son énorme lit, répliqua du lit bleu et argent richement orné du roi Louis de Bavière.

— Les rideaux, le napperon de la table de toilette, les taies d'oreiller et les draps étaient bordés de dentelle au point de Venise et une balustrade séparait le lit du reste de la pièce, comme dans la plupart des chambres d'apparat des rois de France et de Bavière.

— Je suppose, avait dit Wynstan la première fois qu'il l'avait vue, que seuls les princes du sang sont admis de l'autre côté de la balustrade?

— Vraiment, Wynstan, tu dis de ces choses! avait répondu sa mère d'un air faussement choqué.

En fait, elle adorait qu'il la taquinât, surtout sur ses soupirants, encore nombreux malgré son âge.

— Tu sais, Wynstan, lui dit-elle en admirant son beau visage, tu dois tenir d'un de mes ancêtres, pirate

sous le règne d'Elisabeth. Il savait sûrement s'y prendre avec les femmes, pour que la Reine lui ait porté un si vif intérêt.

— Et pourtant, elle est restée vierge.

— J'ai souvent eu mes doutes à ce sujet.

Wynstan se mit à rire.

«Si vous parlez comme cela devant Harvey, Mère, il aura une attaque. Il fonde toute sa campagne sur la pureté et affirme que nous devrions tous être des puritains.

— C'est bien la dernière chose que je voudrais être! se récria Mrs. Vanderfeld. Harvey est une vieille comère; il l'a toujours été! Mais j'aimerais tout de même le voir à la Maison-Blanche.

— Moi aussi. Cela lui ferait tellement plaisir! Et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il est plus beau que Theodore Roosevelt.

— Ce n'est pas difficile!... Mais je ne suis pas sûre, en fait, que tu ne ferais pas un meilleur Président.

Wynstan leva les mains au ciel en un geste d'horreur.

— Oubliez-vous que je suis la tête brûlée de la famille?

— Ne serait-il pas temps que tu commences à songer au mariage? Tu t'es beaucoup amusé ces dernières années, et je ne te le reproche pas. Mais j'aimerais voir ton fils avant de mourir!

Wynstan éclata de rire.

(A suivre)

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

Prochaine séance du Conseil général

Une situation peu brillante pour le seul garage couvert du chef-lieu

Présidé par M. Fritz Koehli, le Conseil général de Neuchâtel tiendra une séance le 7 mai pour examiner quatre rapports de l'exécutif, un postulat, trois motions et deux interpellations.

Le renouvellement de deux emprunts de 2,5 et 2 millions de francs est demandé ainsi que l'intégration aux traitements de base des augmentations linéaires consécutives au renchérissement, ceci pour les traitements du personnel communal.

Le Tennis-Club couvert des Cadolles doit déménager, son emplacement ayant été accordé à Caractères S.A. qui désire agrandir ses locaux. Le Conseil communal propose de concéder au Tennis-Club un droit de superficie d'une durée de 37 ans sur une surface de 1250 m. au Verger des Cadolles contre paiement d'une rente annuelle. Un prêt serait garanti au comité du Foyer des éclairés jusqu'à concurrence de 20 mille francs pour couvrir les frais de

déplacement d'une baraque plantée sur le terrain destiné au Tennis-Club. Les éclairés disposeront d'une parcelle de terrain sise à proximité.

UN PARKING IGNORE

Les automobilistes se plaignent de ne pouvoir parquer leurs véhicules à proximité du centre du chef-lieu. Pour tant, le parking couvert du Seyon SA n'est guère utilisé, il a été boudé dès son ouverture en 1976. Son coût a été de 9 millions de fr., la ville a cédé alors un terrain à titre onéreux et elle a garanti un prêt hypothécaire en deuxième rang de 2,3 millions de fr., sans participer au capital-actions. Les fonds propres de la société ne sont que d'un million de fr., ce qui est manifestement insuffisant pour une telle entreprise.

Des 420 places disponibles, la moitié environ sont utilisées. Les pertes cumulées à fin 1977 se sont élevées à 297.858 fr., celles de 1978 à 148.936 fr. Une nouvelle réglementation des taxes compensatoires pour places de parc manquantes lors des constructions et transformations de bâtiments à récemment admis que le fonds ainsi créé pouvait être affecté à l'édification de parcs de stationnement publics et payants. Un montant de 700.000 fr. est déjà à disposition et 200.000 fr. sont en voie de recouvrement.

Le Conseil communal propose d'utiliser ces fonds pour accorder 300.000 fr. à la Société du Parking du Seyon SA pour participer à l'augmentation du capital-actions, la société s'engageant

par ailleurs à trouver 200.000 fr. de fonds privés pour porter le capital actions à 1,5 million de francs.

FINANCES ET INFORMATIQUE

Un postulat invite le Conseil communal à prendre toutes dispositions voulues pour assurer la coordination périodique des prévisions financières de ses différents services.

Quant aux motions, elles ont trait à l'informatique dans le domaine de la gestion et la conservation des fichiers dont l'emploi des renseignements enregistrés devrait être sévèrement réglementé.

Des motionnaires demandent l'étude pour la création éventuelle d'un camping de passage sur le territoire de la ville, ceci pour développer le tourisme. D'autres proposent un prolongement du funiculaire Ecluse-Plan pour mieux desservir les quartiers du haut de la ville, voire la zone de délaçement de Pierre-à-Bot.

Quant aux interpellations, elles traitent une augmentation du prix des loyers des HLM et des mesures prises par la ville en cas d'accident à la centrale nucléaire de Muhleberg, située à 26 km. à vol d'oiseau du chef-lieu.

(rws)

Rencontre des Conseils communaux de Neuchâtel et de Pesex

Les Conseils communaux de Neuchâtel et de Pesex se sont rencontrés vendredi 27 avril à l'Hôtel de Ville pour évoquer, comme ils en ont périodiquement l'habitude, un certain nombre de dossiers intéressants les deux autorités.

A cette occasion, ils se sont tout spécialement attachés à examiner la question hospitalière et le problème des soins à domicile.

Les deux Conseils ont convenu de l'intérêt qu'il y aurait à définir une gestion régionale des hôpitaux qui s'appuyerait sur un financement particulier. Ils ont décidé de poursuivre cette discussion. Pour les soins à domicile, il a été convenu de mener une réflexion commune sur le développement de cette aide devenue indispensable en collaboration avec les institutions existantes.

Un conducteur prié de s'annoncer

Hier à 7h.50, M. P.L., de La Chaux-de-Fonds, circulait en auto rue des Mille-Bouilles en direction de Vausseyon. Dans le virage à gauche il se déplaça sur la gauche étant donné qu'une voiture quittait les cases de stationnement à sa droite. Au même moment arrivait une voiture Citroën en sens inverse. Afin de l'éviter, M. L. braqua à droite en freinant. Aussi, avec l'avant de sa machine, il heurta l'arrière d'une voiture en stationnement. Le conducteur de la voiture Citroën de couleur grise est prié de s'annoncer à la gendarmerie de Neuchâtel, tél. (038) 24.24.24.

PAYS NEUCHÂTELOIS

La section neuchâteloise du WWF a tenu sa première assemblée générale

Forte de quelque 1600 membres, la section neuchâteloise du WWF suisse a tenu samedi à Cressier sa première assemblée générale puisque créée l'année dernière. Les débats étaient précédés d'une visite commentée par M. Archibald Quartier de la réserve naturelle de la Vieille Thielle, propriété de l'Etat, gérée par la Société faïtière qui elle-même groupe 25.000 membres répartis dans 25 associations dont les buts sont tous en faveur de la protection de la nature et de l'environnement.

Si le président, M. Willy Perret-Gentil, a pu saluer plusieurs invités, il n'a pu hélas constater la présence que d'une poignée de membres. Il a retracé la brève mais déjà importante activité de la section au sein du WWF suisse, dont le but est de chercher à harmoniser les activités humaines avec le respect de la nature pour transmettre aux générations futures un monde où il fasse bon vivre.

Cela implique d'innombrables tâches qui vont du ramassage de l'aluminium

et du papier à l'information du public, de la pose de nichoirs pour oiseaux à la prise de position face à des autorités qui envisagent de détruire la nature pour y implanter des routes ou des immeubles.

C'est la section neuchâteloise WWF qui, l'automne dernier, a recueilli, soigné pendant des mois, nourri des centaines d'oiseaux victimes de la nappe de mazout déversée dans le lac à Vauxmarcus lors du déraillement d'un train.

Le groupe jeunesse est des plus actifs, des camps sont organisés au cours desquels des adultes — trop peu nombreux — découvrent et font découvrir les mystères de la nature et ses beautés.

Le programme proposé aux adultes devrait, selon un membre, être plus fourni, plus passionnant. Le comité n'en est qu'à ses premiers pas et il étudiera les suggestions qui lui seront faites à ce sujet.

RWS

DISTRICT DE BOUDRY

Terrible collision à Saint-Aubin
Une septuagénaire tuée

Hier à 14 h. 05, un automobiliste de Corcelles-Cormondrèche, M. Julien Von Allmen, 50 ans, circulait à Saint-Aubin sur la route nationale 5 en direction de Lausanne. A la hauteur de l'immeuble avenue du Lac 43, pour une cause indéterminée, sa machine s'est mise en travers de la route et est entrée en collision avec l'auto conduite par Mme Berthe Cattin, 75 ans, de Neuchâtel, qui survenait normalement en sens inverse. Mme Cattin a été tuée sur le coup alors que son mari, M. Willy Cattin, 76 ans, grièvement blessé, a été transporté à l'Hôpital des Cadolles à Neuchâtel, de même que M. Von Allmen. Ce dernier souffre d'une fracture du crâne, d'une fracture probable du bassin et de diverses blessures sur tout le corps. M. Cattin, lui, souffre d'une fracture du nez, de la clavicule droite et du pied gauche.

Pour dégager le corps de Mme Cattin, il a été fait appel au camion d'intervention des pompiers de Saint-Aubin. Les deux véhicules sont hors d'usage.

VAL-DE-TRAVERS

Les Covassons payeront leurs impôts plus facilement

A Couvet, les personnes qui sont dans une situation financière difficile pourront bénéficier d'un arrangement

André Chavannes à Couvet ce soir

Dans le cadre des festivités du 1er mai, le conseiller d'Etat genevois André Chavannes sera présent ce soir à la Grande salle de Couvet où il parlera de la situation économique de notre pays. Après son exposé un souper sera organisé, puis un bal mettra un terme à cette soirée. (jje)

FLEURIER

Cambriolage dans un grand magasin

Samedi, entre 12h.15 et 13h., un ou des cambrioleurs se sont laissés enfermer dans un grand magasin de l'avenue de la Gare à Fleurier. Comme les caisses enregistreuseuses sont vidées à midi, les malandrins ont fait chou-blanc. Toutefois, les dégâts sont importants — on parle de 10.000 fr. — car cinq tiroirs-caisses ont été forcés avec un poignard.

Avant de quitter le magasin, les voleurs ont tout de même emporté trois briquets et deux montres. Il semble qu'ils aient quitté les lieux en toute quiétude avec la clientèle de l'après-midi. La police de sûreté enquête et d'aucuns pensent qu'il s'agit de la même bande qui a commis certains petits larcins dans des appartements, à Couvet, dernièrement. (jje)

memento

Neuchâtel

Jazzland: Festival Jazzland. Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Favez, av. du Premier-Mars. Ensuite, tél. 25 10 17.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.

La Main-Tendue: tél. 143.

CINEMAS

Apollo: 15 h. et 20 h. 30, Les yeux de Laura Mars; 17 h. 45, L'Alibi.

Arcades: 20 h. 30, Et la tendresse?... Bordel!

Bio: 18 h. 40 et 20 h. 45, Nosferatu fantôme de la nuit.

Palace: 15 h. et 20 h. 45, Voyage au bout du monde.

Rex: 20 h. 45, L'homme en colère.

Studio: 21 h., La bande à papa; 18 h. 45, Triple Echo.

Val-de-Travers

Couvet: Cinéma Colisée, 20 h. 30, Ashanti.

Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.

La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente. Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Fleurier infirmière-visit.: tél. 61 38 48. Police cantonale: tél. 61 14 23.

Police (cas urgents): tél. 117. Police du feu: tél. 118.

Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17. Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Val-de-Ruz

Main-Tendue: tél. 143. Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Piergiorgio, Fontainemelon, téléphone 53 22 56 et 53 22 87.

Hôpital et maternité, Landeys: tél. 53 34 44.

Aide familiale: tél. 53 10 03. Ambulance: tél. 53 21 33. Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.

VAL-DE-RUZ

CERNIER

A l'Ecole d'agriculture Les nouveaux sont là!

La rentrée des nouveaux élèves coïncide généralement avec le début des travaux de printemps. Cette année, si les nouveaux sont arrivés, les travaux sont retardés par le mauvais temps. Douze élèves ont fait leur rentrée pour le cours de première année après avoir réussi leur examen d'entrée. Quatre sont en deuxième année. Le cours de préparation aux examens d'entrée au technicum agricole de Zollikofen a débuté lui aussi le 18 avril dernier. Il groupe cette année 20 candidats provenant de diverses régions de la Suisse romande. Ce cours dure onze semaines et son programme comprends essentiellement des cours de biologie animale et végétale, de la chimie, de la physique, de l'algèbre et calcul ainsi que la connaissance du français et de l'allemand.

Nos meilleurs vœux à tous ces jeunes gens qui veulent se former ou parfaire leur formation professionnelle en agromonie. (bz)

Retraite à l'Etat

La chancellerie d'Etat communique que le Conseil d'Etat a pris congé de M. Jean-Pierre Gruber, greffier du Tribunal du district du Val-de-Ruz, mis au bénéfice de la retraite dès le 1er mai 1979.

FONTAINEMELON

Nouvelle conseillère générale

En remplacement de M. Mario Piemontesi, décédé accidentellement, Mme Rose-Marie Perrin (parti libéral), a été élue tacitement conseillère générale. (m)

Séance du Conseil général

Le conseil général se réunira le mardi 8 mai à 20 heures à la Maison de commune. A l'ordre du jour figurent les comptes 1978 ainsi que les nominations statutaires.

En outre, il sera question de modifier certains articles des règlements communaux et modification de l'arrêté accordant des allègements fiscaux aux contribuables âgés de plus de 65 ans. (m)

La France à notre frontière

Franche-Comté: l'ambassadeur de Suisse en France met l'accent sur le problème des communications

En rencontrant M. Ziegler, on avait l'impression que l'ambassadeur de Suisse en France allait quitter la région à regret après y avoir séjourné une bonne semaine. Il faut dire que l'ambassadeur a tenu à souligner une dernière fois devant les journalistes combien les nombreux contacts qu'il a eus dans la région franc-comtoise ont été fructueux et enrichissants.

Ambassadeur de la Confédération helvétique depuis le 7 juillet 1977, M. de Ziegler s'est donné pour tâche prioritaire de visiter toutes les communautés de France. Après Marseille et Lyon, il est venu tout naturellement en Franche-Comté, région « privilégiée » pour ce qui est des relations avec la Suisse, et où vivent près de 10.000 Suisses: « J'éprouve le besoin très marqué de prendre contact avec les réalités de la France, avec la France

diverse, multiple », a déclaré l'ambassadeur avec conviction, M. de Ziegler a pu remarquer que ses concitoyens en France sont enracinés et intégrés à la vie locale et particulièrement en Franche-Comté, mais nullement diminués par la proximité de la Confédération.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire dans notre journal quelles furent les questions traitées par l'ambassadeur et ses interlocuteurs français, lors d'nombreuses rencontres et réunions. M. de Ziegler a néanmoins tenu, hier, à mettre un accent particulier sur les problèmes de communications, qu'elles soient ferroviaires ou routières. Il a ainsi déclaré « que le maintien d'une liaison Paris-Berne à conditions égales avec les liaisons Paris-Genève et Paris-Lausanne est une nécessité pra-

tique, politique, économique et psychologique ».

Mais si les liaisons ferroviaires sont essentiellement du ressort français, les communications routières doivent être conjointement améliorées. L'ambassadeur va attirer l'attention du gouvernement fédéral sur ces problèmes de communications en souhaitant que du côté français, on permette à la Franche-Comté de retrouver cette vocation de voie de passage géographiquement évidente.

Enfin, M. de Ziegler s'est rendu, comme en pèlerinage, à la chapelle de Ronchamp, œuvre de Le Corbusier, un nom prestigieux de l'architecture moderne. Cependant on ne saurait oublier, et l'ambassadeur le premier, que Charles-Edouard Jeanneret est né à La Chaux-de-Fonds et qu'il demeure une des gloires de la cité horlogère et de la Suisse. (cp)

meubles
MEYER
fbg de l'hôpital 11-17 neuchâtel

**Aujourd'hui
1er Mai
OUVERT
de 8 h. à 18 h. 30**



P 8824

SAINT-IMIER

SAINT-IMIER

Prochain Conseil général

Un service d'orthophonie serait bienvenu

Sous la présidence de Mme Thérèse Rossini, le Conseil général de Saint-Imier se réunira jeudi soir pour aborder les 10 points de l'ordre du jour. Un menu copieux et d'un intérêt tout particulier puisque les décisions à prendre seront d'importance comme déjà signalé lors d'une précédente édition.

Trois nominations sont prévues en préambule. Une concerne le remplacement, dans la Commission militaire et d'exploitation du complexe des halles, de M. Pierre Eicher désigné récemment quartier-maître local. Les deux autres devront désigner deux représentants au Conseil d'administration de la Société patinoire d'Erguel en remplacement de MM. Pierre Eicher et Werner Kropf, démissionnaires. Le législatif devra également se prononcer sur le rapport final de la Commission d'étude pour la modification du règlement d'antenne urbaine TV. Dans ses conclusions, la commission présidée par M. Silvio Galli (ps) ne propose aucune modification du règlement qui lui paraît au point. Elle a fait part de ses remarques concernant l'observation des différents articles et demande au Conseil municipal de veiller à ce que la société Diatel respecte le règlement.

SURCHARGE A L'ÉCOLE

Le règlement sur l'ouverture et la fermeture des magasins à Saint-Imier fera également l'objet d'un examen avant de préavisser le corps électoral. La Commission d'étude a terminé ses travaux et la Direction de l'économie publique du canton de Berne les a passés en revue. Quelques modifications ont été apportées. Le Conseil municipal propose au législatif de préavisser favorablement à l'intention du corps électoral.

Les deux derniers points de l'ordre du jour sont les plus importants et il concerne des problèmes scolaires. Le premier devrait permettre l'ouverture

d'un service d'orthophonie à Saint-Imier. La fraction radicale avait soulevé la question lors d'une récente séance du Conseil général étant entendu que la venue d'un orthophoniste du service de Bienne ne répondait plus à la demande. Une enquête menée auprès des écoles l'a démontré. A l'heure actuelle ce sont huit enfants qui suivent les cours de thérapie alors que dix figurent sur la liste d'attente. L'augmentation des prestations biennoises est exclue selon l'inspecteur scolaire et seule la création d'un poste d'orthophoniste à temps partiel à Saint-Imier permettrait de régulariser la situation. L'ouverture de ce service à Saint-Imier occasionnerait, à part la mise à disposition du local, une dépense d'environ 1500 francs pour l'achat de matériel et d'appareils. Le Conseil municipal, en accord avec les écoles, propose l'acceptation d'un tel poste.

ÉCOLE DE COMMERCE : BOUSCULADE AU PORTILLON

On se bouscule au portillon de l'École de commerce de Saint-Imier. En effet, le 26 avril les inscriptions d'admission en première année de l'École de commerce atteignaient trente élèves. Or le délai ne se terminera que le 5 mai sans compter que des élèves devront probablement refaire le programme de première année. L'effectif se monterait alors à quelque 35 élèves. Un contingent nettement trop élevé pour dispenser un enseignement convenable. L'ouverture d'une classe parallèle de première année paraît né-

cessaire pour l'année 1979-80 à l'exécutif communal qui demande au Conseil général d'accepter cette proposition. Si tel devait être le cas, les conseillers se prononceraient aussi sur un crédit extraordinaire de 10.500 fr. nécessaire pour meubler la classe à disposition dans le bâtiment actuel. De plus il y aurait lieu de prévoir l'engagement d'un maître de formation littéraire à poste presque complet. L'argent — en ce qui concerne ce mobilier — serait pris sur les recettes courantes. A relever que le dédoublement subséquent des classes supérieures n'entrera pas en ligne de compte car à la fin de la première année, le 20 à 25 pour cent des étudiants changent leur orientation professionnelle.

Laurent GUYOT

Collision frontale : 5000 fr. de dégâts

Le trop fameux passage à niveau situé à la sortie ouest du village de Saint-Imier a été — une fois de plus — le théâtre d'un accident spectaculaire mais qui aurait pu avoir de graves conséquences. En effet, un automobiliste chaux-de-fonnier — circulant en direction de Sonvilier, a abordé, hier matin vers 10 heures, le virage du passage à niveau à une allure excessive. Déporté totalement sur la partie gauche de la chaussée, à la sortie du passage, il devait entrer en collision frontale avec un véhicule occupé par un couple de retraités zurichois circulant normalement en direction de la Cité d'Erguel. Par chance, on ne déplore pas de blessés. En revanche, les dégâts matériels s'élevaient à quelque 5000 francs. La police cantonale de Saint-Imier a procédé au constat. (lg)

Le 1er Mai à Saint-Imier

Les organisateurs de la Fête du 1er Mai communiquent :

« Le monde est inquiet. Une révolution technologique est en cours. L'emploi, la vie quotidienne des travailleurs, la famille et la société en subissent déjà les effets. Cette révolution peut être positive, libérer les hommes et les femmes de travaux monotones, pénibles, augmenter la productivité et le bien-être de tous. Elle peut aussi dégrader, amener à une dévalorisation du travail humain dans les fabriques et les bureaux, signifier la perte de nombreuses places de travail. Nous sommes tous concernés par le maintien dans nos localités du nombre et de la qualité de l'emploi sans lesquels ne se conçoivent ni sécurité économique, ni politique sociale, ni sécurité tout court. Nous avons l'occasion et l'honneur d'accueillir une personnalité confrontée tous les jours aux problèmes de notre région horlogère en la personne de M. René Meylan, conseiller aux Etats et président du gouvernement neuchâtelois.

» Nous invitons chacune et chacun à participer à la manifestation du 1er Mai, à prouver ainsi l'intérêt que nous portons à l'avenir de notre région. (comm.)

Carnet de deuil

SAINT-IMIER. — Dimanche est décédé, dans sa 64e année, M. William Rollier, après une longue maladie. Né le 27 juillet 1915 à Cormoret, M. Rollier s'était marié à Courtelary en 1947 juste avant de venir habiter à Saint-Imier où il travaillait comme chef monteur aux Sociétés électriques de La Goule. De son union avec Mlle Nadine Rollier, il devait avoir un fils, homme serviable et profondément attaché à sa famille, M. Rollier a dû rapidement se battre contre le mal qui le tenaillait. Le défunt sera conduit, aujourd'hui, à sa dernière demeure. (lg)

Patinoire d'Erguel
La couverture
mise à l'enquête

Avec un petit peu de retard, la couverture de la patinoire artificielle de Saint-Imier a été mise à l'enquête publique. Les responsables de la commission ont déposés les plans vendredi après-midi au bureau communal. Durant trente jours, les particuliers ou voisins de la patinoire pourront faire opposition. A priori il ne semble toutefois pas que ce sera le cas puisque les propriétaires de terrains bordant la surface de glace ont mis à disposition des parcelles pour le dépôt du matériel. Le laps de temps de l'enquête permettra ainsi au bureau d'architecture de lancer les soumissions et d'attribuer les premiers afin que les travaux puissent débuter le 1er juin. De cette manière, la patinoire serait à l'abri des intempéries dès le début de la saison 1979-80 sans toutefois que les travaux soient terminés.

A souligner encore que la commission n'a pas encore tranché sur le problème d'un toit à un ou deux pans. Toutefois la mise à l'enquête prévoit la plus grande hauteur autorisée. Le coût sera également le même pour les deux variantes, soit un devis de 1,2 million de francs. Les études géologiques ont démontré que la couverture ne poserait pas de problème côté nord. En revanche, des dispositions seront prises pour les fondations et piliers bordant le cours de la Suze. (lg)

TRAMELAN

Deux artistes locaux
exposent à la BEA

A l'occasion de la BEA, deux artistes locaux exposeront leurs œuvres. Il s'agit de M. Pierre-André Mailler et Marc Ruffli. Le vernissage de l'exposition aura lieu le 4 mai en fin d'après-midi. De nombreux artistes amateurs provenant de tout le canton participent à cette exposition et c'est avec plaisir que l'on apprendra que deux d'entre eux représenteront Tramelan. (comm./vu)

Jambe cassée

Alors qu'il se trouvait dans son laboratoire occupé à différents travaux, M. Kurt Tschanz, maître-boucher à glissé et s'est fracturé une jambe. Il a dû être hospitalisé à Saint-Imier. (vu)

communiqués

Le Festival de chant du Haut-Vallon à St-Imier débutera samedi dès 14 h., sur la place du Marché par la réception des chanteuses et chanteurs, avec le bienveillant concours du Corps de Musique; à 14 h. 30, grand concert à la Collégiale avec une allocution du président du comité d'organisation, un chœur de bienvenue, des chœurs de choix des sociétés participantes et des chœurs d'ensemble.

CANTON DE BERNE

Stage de l'Université populaire jurassienne
L'énergie, un domaine complexe

Excellente initiative que celle de l'Université populaire jurassienne tendant à informer la population sur les différents problèmes inhérents à l'énergie grâce à un stage. Durant trois samedis, les participants se pencheront sur le thème général: «Energie: quel choix pour demain?». En ce dernier week-end d'avril, la journée était consacrée au nucléaire comme choix de la société de croissance. Pour ce faire, près de 50 personnes se sont déplacées à Muhleberg pour y visiter la centrale nucléaire des FMB de manière très complète. Exceptionnellement les participants pénétrèrent dans le bâtiment du réacteur et de la salle des machines. Par la suite un débat mettant en présence un partisan du développement nucléaire et un contestataire de la société industrielle de croissance sans oublier l'auditoire a permis à tout un chacun de se faire une opinion — ou du moins tenter de le faire — sur un des problèmes majeurs de notre temps. Aucune conclusion ou prise de position ne terminèrent la journée, les stages étant destinés à informer et à favoriser les conditions de l'autonomie des personnes et des groupes.

C'est le 6 novembre 1972 que les forces motrices bernoises commencèrent l'exploitation régulière de la centrale de Muhleberg — située 14 kilomètres à l'ouest de Berne — dont la construction débuta en 1967. L'installation a été conçue en fonction d'une puissance nette garantie de 306 mégawatts et pour une production annuelle d'environ deux milliards de kilowatts-heures. Son principe de fonctionnement est celui d'une centrale à réacteur à eau bouillante. En cours de matinée, les participants au stage se firent une idée sur le fonctionnement et les mesures de sécurité d'une centrale nucléaire. Exceptionnellement, les visiteurs pénétrèrent dans le bâtiment renfermant le réacteur et la salle des

machines. Cette partie pratique ne manqua pas d'intéresser quelques semaines après l'accident d'Harrisburg et avant la votation portant sur la loi nucléaire.

LUTER CONTRE
LE GASPILLAGE

Dans le courant de l'après-midi, le débat introduit par M. Jacques Rognon, chef de la Division du combustible nucléaire des FMB et M. Uwe Zahn, ingénieur et contestataire de la Société industrielle de croissance ne manqua pas d'intéresser. Les arguments avancés par les deux parties ne nous ont pas semblé très convaincant. Il est toutefois indéniable que les participants auront pu se rendre compte de la complexité — pour ceux qui pouvaient encore en douter — de ce domaine. De nombreux chiffres furent avancés démontrant l'escalade de la consommation d'énergie en Suisse (consommation triplée entre 1955 et 1977), les remèdes proposés par la GEK (conception globale de l'énergie), le rendement des 226 centrales nucléaires en activité à l'heure actuelle sur notre planète, etc...

La discussion démontra également que la population en général n'était pas très consciente du problème, invitée qu'elle était au gaspillage par l'attrait des nouveautés lui permettant de se façonner une douce existence. Tout le monde tomba d'accord sur le fait qu'il existait de multiples manières pour procéder à des économies, mais qu'il n'était pas du tout certain que la société accepterait ces restrictions.

Dans quinze jours, les participants se pencheront sur la production industrielle d'énergie et la production autonome en visitant deux maisons solaires avant de débattre de ce problème avec un partisan de la production d'énergie en masse et un promoteur des énergies de remplacement. (lg)

DISTRICT DE COURTELARY

Près de Reuchenette
ACCIDENT MORTEL

On connaît l'identité de la victime qui a perdu la vie, dimanche en fin de soirée, à Bienne, dans un accident de la route. Il s'agit de M. Philippe Germiquet, âgé de 25 ans, d'Orvin (BE).

Trois voitures étaient entrées en collision vers 22 h. 20 sur la route de Reuchenette qui mène en direction des gorges du Taubenloch. M. Germiquet était passager de l'un des véhicules dont le conducteur n'a été que blessé. (ats)

ORVIN

Cambrilage : importants
dégâts

La fabrique LNS à Orvin a été victime d'un cambriolage par effraction dans la nuit de vendredi à samedi. Le ou les voleurs ont fracturé des bureaux avant de découper le coffret de la chaudière et emporter plusieurs milliers de francs. Les dégâts consécutifs à ce vol sont également importants. La police cantonale de Péry-Reuchenette a ouvert une enquête. (lg)

Au Conseil communal de Renan

Une intervention du Conseil auprès de l'Office des transports du canton de Berne afin d'augmenter le nombre des arrêts des trains à la halte du Creux n'a pas obtenu de succès. Le nombre des voyageurs qui utilisent cette halte est de plus en plus faible.

Le corps des sapeurs-pompiers a pu commander une échelle mécanique nécessaire depuis longtemps. La livraison se fera en 1980.

Un projet d'étendre le service DIATEL à Sonvilier et Renan est mis à l'étude.

On étudie un projet de chemin forestier reliant celui de Sonvilier aux Eto-blons. Le Conseil reçoit avec un vif plaisir un legs de feu M. René Hummel, bourgeois de Renan, décédé au début de l'année à La Chaux-de-Fonds.

Aucune décision n'a encore été prise quant à l'utilisation de ce legs de 5000 francs mais plusieurs projets sont étudiés.

L'assemblée communale est fixée au vendredi 11 mai. Les comptes de l'année 1978 ont été envoyés aux citoyens.

Alors que le budget prévoyait un déficit de 6710 fr., les comptes bouclent avec un boni de 4194 fr. 45. Voilà une heureuse surprise pour les contribuables. L'examen de ces comptes démontre d'autre part avec quel soin notre exécutif dispose des deniers publics. (ba)

Succès pour la Fanfare

Samedi la Fanfare de Renan donnait son concert annuel à la salle de spectacle. C'est devant une salle comble que le rideau s'est levé. Sous la très compétente direction de M. Vittorio Pozza, le public put apprécier neuf morceaux fort bien exécutés. Le programme était bien préparé et la prestation des musiciens fut bonne en général, malgré une récente période de trois semaines de service militaire de plusieurs membres. La Sérénade de concert de A. Knapp et la marche Sones de Triumfo de Quiles furent bissés pour le plus grand plaisir de l'auditoire.

Un groupe d'acteurs, membres de la Fanfare donneront ensuite un acte comique de J. Navarre. Ces jeunes acteurs enlevèrent cet acte avec un brio remarquable et plongèrent la salle dans une tempête de rire. Avec «La machine à rajouter» les interprètes se taillèrent un succès mérité.

La danse conduite par l'orchestre Les Barbatrucs du Locle termina la soirée au milieu de la nuit. L'ensemble est une belle réussite à mettre à l'actif de tous ceux qui travaillèrent en vue de cette soirée. (ba)

Travaux au temple

L'assemblée de paroisse de l'automne dernier avait accepté une proposition du Conseil de terminer les travaux au temple en ravalant les façades du bâtiment et en aménageant le terrain environnant, accordant pour cela un crédit d'environ 125.000 fr. Dès après Pâques, des échafaudages ont été montés autour de l'édifice. Une équipe d'ouvriers vient de terminer le décapage des murs. Le clocher, construit en pierres de taille sera nettoyé au jet de sable. Enfin les jardiniers transformeront le terrain adjacent en un parc qui contribuera à l'amélioration esthétique de la localité. (ba)

mémento

SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 41 78 ou 41 40 29.
Hôpital: tél. 42 11 22.

Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9 - 11 h., et 41 38 35 (urgence).
A. A. (alcool anon.): 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.

Voir autres informations
jurassiennes en page 19

BIENNE

Décès d'un industriel

Hier est décédé à Bienne M. Fernand Girardin, patron de l'entreprise Aiguilla SA.

Né à Saint-Imier le 17 septembre 1891, le défunt y avait passé son enfance et fait ses premières classes.

Puis il partit pour La Chaux-de-Fonds où il poursuivit ses études au Technicum de cette ville et obtint le diplôme de technicien-horloger.

Il se maria en 1921 avec Mlle Gabrielle Bieri de La Chaux-de-Fonds. De cette union naquirent deux enfants, Adrien et Pierre, qui faisaient la joie d'un foyer heureux.

Après avoir travaillé quelques années à La Chaux-de-Fonds, il fut nommé directeur technique à la manufacture d'horlogerie Gruen Watch à Bienne. C'est là qu'il déploya une merveilleuse activité durant 17 ans.

Toutefois, bien qu'agé de 45 ans, il désira ouvrir sa propre fabrique. Après bien des recherches, il opta pour la fabrication des aiguilles.

Il devait racheter, le 18 mai 1936, Aiguilla qui était au bord de la faillite.

Ses efforts ont produit leurs fruits puisque, parti de cinq ouvriers, Aiguilla en occupe maintenant une centaine.

Il a également joué un rôle dans le cadre des organisations horlogères, spécialement comme vice-président du Groupement des fabricants d'aiguilles. (comm.)

MOUTIER

Travaux du Conseil
communal

Dans sa dernière séance, le Conseil communal a désigné comme président du bureau de vote pour le 20 mai, M. Pierre-Alain Droz, conseiller de ville. Il a été pris acte de deux démissions dans des commissions municipales permanentes par suite de départ de la localité, soit MM. Robert Charbonney, aux œuvres sociales, et Christian Gerber, à l'École ménagère. Le garde police de la commune de Corgémont a été autorisé à suivre un cours de formation à la police municipale de Moutier et l'Association féminine pour la défense du Jura a été autorisée à organiser un marché aux puces le 12 mai prochain. (kr)

Distinction pour une artiste

Nous apprenons que Mme Alice Pauli-Bucher, artiste bien connue qui s'est spécialisée dans l'art polonais a reçu récemment l'Ordre du mérite culturel polonais à l'Ambassade de Pologne à Berne. Mme Pauli dirige actuellement une galerie d'art à Lausanne. (kr)

Selon l'hebdomadaire américain «Newsweek»

Genève serait une fourmière d'espions soviétiques

Le siège des Nations Unies de Genève et une douzaine d'autres organisations dépendant de l'ONU en Suisse sont infiltrés par un nombre croissant d'espions soviétiques et d'Europe de l'Est, affirme le magazine américain «Newsweek». Selon des sources du contre-espionnage de Suisse et des pays occidentaux que cite l'hebdomadaire américain dans un article portant la signature d'Arnaud de Borchgrave, 78 des 300 Soviétiques qui travaillent dans les services de l'ONU à Genève appartiennent au KGB (Services de renseignements soviétiques).

Ces Soviétiques, poursuit Arnaud de Borchgrave, travaillent en étroite coopération avec cinquante agents de renseignement du consulat d'URSS à Genève, auxquels il faut ajouter 130 espions des pays d'Europe de l'Est et de Cuba.

Une centaine de ressortissants helvétiques, indique encore «Newsweek», ont également été recrutés par le KGB.

DES NOMS SONT AVANCÉS

Selon Arnaud de Borchgrave, un des principaux agents soviétiques à Genève serait M. Gely Dneprovsky, directeur du recrutement du personnel de l'ONU à Genève, identifié par les Services de renseignements américains (CIA) comme étant un important agent du KGB.

Arnaud de Borchgrave cite encore M. Dmitri Pronsky, officiellement directeur-adjoint du bureau de l'URSS à l'ONU à Genève, mais en fait, selon lui, chef de la station locale du KGB.

Les noms de deux autres Soviétiques sont donnés par «Newsweek». Il s'agit de MM. Vladimir Lobachev, directeur du service des conférences de l'ONU — qui serait remplacé le mois prochain par M. Youri Ponomarev — et Youri Chestnoi, un membre important de la Commission économique de l'ONU pour l'Europe.

RIEN DE NEUF, SELON LE DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE JUSTICE ET POLICE

Le Département fédéral de justice et police (DFJP) a affirmé à l'Agence télégraphique suisse que le contenu de l'article de «Newsweek», relatif à une infiltration progressive d'espions soviétiques dans les organismes de l'ONU en Suisse, n'apporterait rien de nouveau. C'est un fait connu de longue date que Genève constitue une place particulièrement attractive pour la divulgation d'informations. Toutefois, on

ne peut parler d'une augmentation sensible de telles activités.

Selon le porte-parole du DFJP, M. Ulrich Hubacher, le Ministère public fédéral est parvenu à découvrir au cours des trente dernières années 188 cas d'espionnage, soit 63 en faveur de pays occidentaux et 125 de pays orientaux. 100 diplomates ont dû quitter notre pays durant ce laps de temps pour espionnage.

Les organes de défense suisses ont été rendus attentifs au fait qu'ils ne devaient pas laisser pénétrer en Suisse des personnes reconnues comme agents secrets. Par ailleurs, une procédure pénale sera ouverte immédiatement à l'encontre de personnes dont la divulgation de renseignements aura pu être prouvée. La révocation peut aussi être envisagée.

(ats)

Nouvelle répartition au gouvernement zurichois

La Direction des finances échappe aux socialistes

Après la validation des élections au Conseil d'Etat du 1er avril dernier, le gouvernement zurichois a fait connaître la répartition des différents départements. A la suite de la démission du directeur des finances Albert Mosdorf, c'est l'ancien chef du Département des Travaux publics Jakob Stucki (udc) qui prend la place du conseiller d'Etat sortant Albert Mosdorf. Une nouvelle période législative a débuté hier au Grand Conseil zurichois après le renouvellement, le 1er avril dernier, du Parlement et de l'exécutif.

zurichois des finances, Arthur Bachmann, restera à la tête du Département cantonal de l'intérieur et de la justice. C'est l'ancien directeur des Travaux publics Jakob Stucki (udc) qui prend la place du conseiller d'Etat sortant Albert Mosdorf. Une nouvelle période législative a débuté hier au Grand Conseil zurichois après le renouvellement, le 1er avril dernier, du Parlement et de l'exécutif.

LES FINANCES : UN POSTE CLÉ

Le poste clé de la Direction des finances, à repouvoir en raison du retrait du radical Albert Mosdorf, a suscité l'intérêt de nombreux conseillers d'Etat. Parmi les intéressés figuraient M. Arthur Bachmann qui désirerait se défaire de la peu populaire

mentation des salaires réels, l'amélioration des droits du travailleur sur le plan légal (droits syndicaux reconnus, garantie du salaire en cas de faillite de l'entreprise).

Le Manifeste 77 est particulièrement préoccupé par la menace qui pèse sur les postes de travail dans l'horlogerie. Il invite l'Union syndicale suisse et la FTMH à proposer une nationalisation de l'industrie horlogère ou en tout cas à favoriser la reprise des entreprises qui ferment, sous la forme de coopératives contrôlées par les travailleurs. Un fonds national pour soutenir ce secteur devrait être alimenté par un impôt nouveau sur les bénéfices des banques et les transactions financières des grandes sociétés. (ats)

Direction de justice, le directeur de l'Economie publique Hans Kunzi et notamment le directeur de la Santé publique Peter Wiederkehr.

La majorité bourgeoise était contre l'attribution de la Direction des finances au seul socialiste que compte le gouvernement zurichois. Les pronostiqueurs zurichois donnaient le plus de chances à Jakob Stucki et c'est lui également que le gouvernement a choisi. La Direction des Travaux publics revient au nouveau conseiller d'Etat radical Albert Stucki, élu le 1er avril dernier, les autres postes restant inchangés.

Pour la petite histoire signalons que c'est au domicile de M. Jakob Stucki que le «Divine Light Zentrum» avait opéré un attentat à l'explosif lorsque ce dernier était directeur du Département de la police. Avec celui des finances, ce sera le troisième département cantonal dont M. Stucki a assuré la direction.

Le nouveau Parlement zurichois est entré lundi dans sa 33e période législative. Plus de cent objets laissés en suspens par l'ancien Parlement figurent à l'ordre du jour. Les 180 députés, dont 48 nouvellement élus, ont nommé leur président en la personne de l'ancien vice-président Kurt Müller (radical), journaliste à la «Neue Zürcher Zeitung». (ats)

Pour la réforme des finances fédérales

Un comité d'action des salariés constitué

Convaincus de servir les intérêts des salariés et des autres milieux populaires économiquement faibles, des représentants d'organisations professionnelles et syndicales ont fondé hier à Berne un Comité d'action des salariés pour la réforme des finances fédérales.

Selon la déclaration du comité, la Confédération doit être en mesure de maintenir sa capacité d'action et de continuer à assumer ses tâches sociales. Il s'agit de garantir notamment les places de travail, les assurances sociales, la formation, l'exportation, le tourisme, l'environnement et les transports.

La TVA proposée est certes un compromis, mais un compromis acceptable, ajoute le comité qui souhaiterait l'assortir à bref délai de mesures contre la fraude fiscale ainsi que de l'harmonisation fiscale matérielle et la création de nouvelles ressources fiscales. Avec son «oui» à la réforme des finances fédérales, le comité des salariés prétend lutter aussi bien contre toute attitude conservatrice hostile à l'Etat que contre une politique illusoire du tout ou rien.

Tant l'Union syndicale suisse que la

Fédération des sociétés suisses d'employés et l'Union fédérative ont donné la liberté de vote pour le 20 mai et laissent donc aux organisations le soin de décider de leurs recommandations.

Les trois co-présidents de ce comité d'action sont:

MM. Albert Bochatay, président de la Fédération des sociétés suisses d'employés, Lausanne; Otto Fluckiger, vice-président de la FTMH, Berne; Werner Meier, conseiller national, président de l'Union fédérative et de la Fédération suisse des cheminots, Berne.

Outre les trois co-présidents, le comité d'action se compose notamment de MM. Georges Eggenberger, secrétaire général de l'Union PTT, Berne, Jakob Heierli, secrétaire dirigeant de l'Union fédérative, Berne, Hans-Ulrich Hug, président central de la Société suisse des employés de commerce, Berne, Louis Joye, vice-président de l'Union fédérative et de la Fédération suisse des cheminots, Berne, Robert Regard, président central de l'Union PTT, Lausanne, et Walter Schwarz, secrétaire général de l'Association du personnel de l'administration générale de la Confédération, Berne. (ats)

Avant les élections genevoises

Les candidats radicaux et libéraux se présentent

Le Parti radical et le Parti libéral de la ville de Genève ont présenté hier à la presse leurs candidats pour l'élection au Conseil administratif (exécutif), qui a lieu dimanche prochain.

Pour succéder à Mme Lise Girardin, qui renonce à tous ses mandats politiques, le parti radical présente M. Guy-Olivier Segond, 34 ans, conseiller juridique au Département cantonal de l'Instruction publique.

Il figure sur une liste Entente genevoise qui porte en outre les noms du candidat pdc et des deux candidats libéraux. Quatre candidats, donc, pour cinq sièges: le but avoué de l'opération étant d'évincer du gouvernement de la ville le représentant du parti du travail.

Le parti libéral présente deux candidats: l'actuel maire de Genève, M. Pierre Raisin, et l'avocat Olivier Vodoz, 36 ans, député au Grand Conseil.

Comme l'a expliqué au cours d'une conférence de presse M. G. Coutau, président du parti, cette double candidature n'est pas un «coup de force» comme le dit la gauche: elle est dans la logique du résultat des élections au Conseil municipal (les libéraux ont gagné sept sièges). «La gauche est en perte de vitesse, et l'électeur veut maintenant une politique cohérente». Occupant exactement la moitié des sièges du Parlement, les partis de l'Entente veulent tenter de former un gouvernement dont serait exclu le représentant du parti du travail, auquel M. Coutau reproche en particulier d'être un salarié de son parti, d'être un «dignitaire communiste», et d'appliquer une «collégialité à la carte». (ats)

Procès de la «Lumière divine»

La parole aux experts

Les débats se sont poursuivis hier devant la Cour pénale fédérale, à Lausanne, lors du procès des membres de la secte du «Centre de la Lumière divine».

La parole a été donnée à plusieurs experts chargés d'éclairer les juges sur les principaux chefs d'accusation ayant trait à l'utilisation de poison au sens le plus large. Rappelons en effet que certains membres de la secte sont accusés d'avoir utilisé des produits empoisonnés pour tenter d'éliminer certains de leurs adversaires. Le procès se poursuit aujourd'hui.

En quelques lignes

BERNE. — Le comité central de l'Action nationale (an) a décidé ce week-end de recommander pour le 20 mai de rejeter le nouveau paquet financier fédéral proposé. Il suggère en revanche d'accepter la loi atomique révisée.

BADEN. — Le concordat des caisses-maladie suisses approuve la révision partielle de l'assurance-maladie, mais n'est prêt à accepter un projet définitif de révision que pour autant que l'on tienne compte de ses propositions. Ainsi l'assemblée extraordinaire des délégués du concordat s'est prononcée samedi à Baden en faveur de l'avant-projet du Département fédéral de l'intérieur.

BERNE. — Le comité directeur du Parti socialiste suisse (ps) a été élu, lors de sa dernière séance, M. Peter Voller à la vice-présidence du parti. Il remplace ainsi M. Richard Müller, de Berne, qui a été élu à la tête de l'Union syndicale suisse.

D'un bout à l'autre du pays

Fourgon bancaire attaqué à Genève

Trois bandits blessent un passant

Un fourgon d'une banque a été attaqué hier matin à la rue du Stand à Genève. Un passant qui s'interposait, a été blessé.

Selon les témoignages recueillis par la police, trois individus masqués et armés ont soudain menacé les convoyeurs de la Société de Banque Suisse qui venaient de charger des sacs postaux retirés de la poste de la rue du Stand, dans leur fourgon. Ils ont réussi à s'emparer de deux sacs et se sont enfuis dans une voiture après avoir ouvert le feu sur un passant qui voulait intervenir. Ce dernier n'est que légèrement blessé.

A midi, la police a précisé que la voiture, au bord de laquelle les bandits ont pris la fuite était une Simca, de couleur orange à brun, portant des plaques bernoises, No 343352.

Par ailleurs, le blessé a pu sortir de l'hôpital. Il souffre d'une blessure au cuir chevelu.

TERRIBLE COLLISION FRONTALE AU TESSIN

Un mort et trois blessés, tel est le bilan d'un accident de la circulation qui s'est produit dimanche vers 19 heures sur la route entre Solduno et Ponte Brolla. Une voiture tessinnoise et un véhicule à plaques allemandes se sont heurtés de front.

Renato Rossi, 28 ans, de Bellinzona est mort peu après son hospitalisation. Son passager et les deux occupants de la voiture allemande se trouvent à l'hôpital de Locarno, grièvement blessés.

APRÈS LA CHUTE D'UN CESSNA DANS LES GRISONS

L'identité des deux occupants du Cessna qui ont perdu la vie dimanche, lors de la chute de cet appareil au-dessus de Laax, dans les Grisons, est maintenant connue. Il s'agit d'un ressortissant grison, M. Vinzenz Caminada, âgé de 49 ans, de Vrin et

d'un Saint-Gallois, M. Martin Schumacher, âgé de 37 ans, de Vilters. Selon des indications données par le Département fédéral des transports et communications et de l'énergie, l'appareil était parti de la localité de Bad-Ragaz et effectuait des loopings au-dessus de Laax lorsque l'accident est arrivé, mais on ignore encore les causes pour lesquelles l'avion s'est écrasé au sol.

MORT DE Mme CHARLOTTE MURET

Mme Charlotte Muret, femme du conseiller national popiste vaudois André Muret, est morte hier à Lausanne à l'âge de 68 ans. Militante communiste de la première heure, elle fut aussi une féministe très active. Membre du Conseil communal de Lausanne depuis 1961 et juge au Tribunal de district de Lausanne depuis 1975, elle siégea aussi à la Commission scolaire de la ville de Lausanne.

(ats)

Chronique horlogère

Fabricants de bijouterie américains à Lausanne

Aujourd'hui débute à Lausanne, à l'Institut CFH (Centre international de formation continue commerciale pour l'horlogerie-bijouterie), un séminaire spécial de trois jours pour fabricants de bijouterie américains.

Les 25 participants sont au nombre de ces Américains qui s'intéressent aux perspectives d'exportations rendues favorables en raison du cours du dollar. C'est donc pour se familiariser avec les problèmes de la distribution de la bijouterie sur notre continent que ce groupe a décidé de passer quelques jours au CFH.

Cette rencontre, à laquelle sont associés plusieurs acheteurs européens, est patronnée par l'Association américaine des fabricants de bijouterie (1700 membres). La délégation est conduite par MM. R. Frankovich, directeur de l'association, et J. Winoker, président de l'American Jewelry Institute, fondation nationale pour l'étude des questions touchant à la bijouterie. (comm)



GARDE-FRONTIERE



un métier intéressant et varié, offrant des responsabilités et une activité indépendante au grand air!
Demandez notre prospectus détaillé à l'une de nos directions d'arrondissement des douanes:

4010 Bâle	6901 Lugano
8201 Schaffhouse	1001 Lausanne
7001 Coire	1211 Genève 11

Veuillez m'envoyer des précisions sur la profession de garde-frontière. NE 1

Nom et prénom: _____
Adresse: _____
No postal/Lieu: _____

A vendre pour cause de départ

PETITE VILLA JUMELÉE

comprenant 1 grand séjour avec cheminée, 3 chambres à coucher, cuisine équipée, salle d'eau.
Construction récente.
Garage indépendant.

Ecrire sous chiffre GM 9187, au bureau de L'Impartial.

Un CADEAU Christian DIOR

Découvrez le nouveau parfum

«**DIORESSENCE**»

voluptueux - chaud - un peu barbare...

Pour tout achat d'eau de toilette et parfum DIORESSENCE il vous sera offert un pendentif plaqué or.

BOUTIQUE DE L'AVENUE

L. Carlier

Avenue Léopold-Robert 45 (Hôtel Moreau)

LA CHAUX-DE-FONDS
Rue de la Charrière 55

A louer, tout de suite ou date à convenir

LOCAL COMMERCIAL

avec dépendances (75 m2) pouvant convenir pour magasin ou entrepôt.

A louer, pour le 31 juillet ou date à convenir

BEAUX APPARTEMENTS

de 2 1/2 pièces, tout confort.

S'adresser à :
Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10. 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 16.

A vendre

vibrographe B 100

très bon état de marche.
Tél. (039) 23 26 90 dès 18 h.

CHRISTINE BARBEY

Collaboratrice de Mme Geiger

AMAIGRISSEMENT

RAPIDE ET EFFICACE

Neuve 8, 2e étage
Tél. (039) 22 14 02

A louer, pour le 30 juin ou date à convenir,

LA CHAUX-DE-FONDS
Rue des Fleurs 34

BEL APPARTEMENT

de 2 grandes pièces, cuisine, chambre-haute attenante à l'appartement, tout confort.

S'adresser à :
Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10. 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 16.

A vendre

magnifique villa

comprenant grand living de 48 m2, salle à manger, cuisine bien équipée, salle de bain, douche, 4 chambres à coucher de 16 m2 environ, bureau.

Terrain de 2000 m2 environ.
Garage pour 2 ou 3 voitures.
Situation bien ensoleillée.

Ecrire sous chiffre RD 9194, au bureau de L'Impartial.

Kronenbourg Marketing SA, 1024 Ecublens YGR

Prends une bonne gorgée d'Alsace.



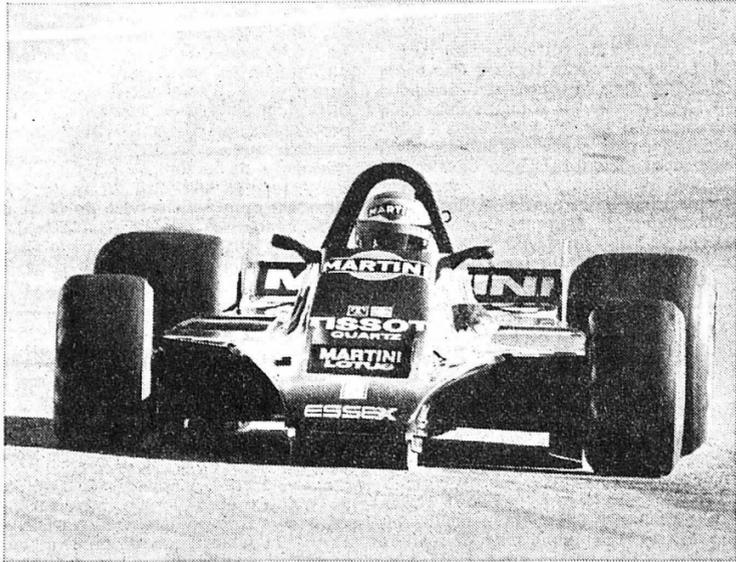
Kronenbourg
Trois siècles d'amour de la bière

Derniers regards aux vitrines de la FEHB

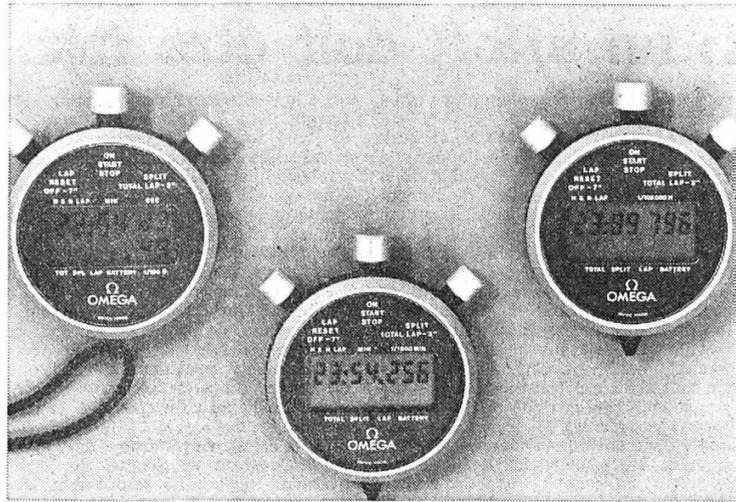
Ultimes échos de la foire...



BÂLE
Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie
21 avril - 1er mai 1979



Tisot et Lotus font équipe pour de bonnes raisons : Aujourd'hui, en Formule 1, la victoire se joue sur des fractions de seconde. Outre l'efficacité de pilotes comme Maro Andretti et Carlos Reutemann, seules des améliorations techniques révolutionnaires dans la construction de leurs bolides peuvent encore être décisives. Par exemple : l'aérodynamisme comme seul pouvait l'appliquer l'ancien ingénieur en aéronautique Colin Chapman sur ses voitures de course de Formule 1. Rien d'étonnant, dès lors, que Lotus ait remporté 71 victoires sur 226 participations dans des courses de championnats du monde. De même, comme pour les bolides de Formule 1, les normes courantes ne suffisent plus pour des montres à quartz d'élite. Surtout lorsqu'il s'agit d'obtenir une précision de l'ordre de 1/100 de seconde, ou une autonomie de marche de plusieurs années avec une exactitude de ± 2 min/an. Pour réaliser de tels progrès, Tisot s'est avancé chaque fois dans un domaine technologique inexploré où seules la précision suisse et 125 années d'expérience horlogère pouvaient mener au succès.
P. S. La voiture Lotus F1 est exposée à la Foire de Bâle.

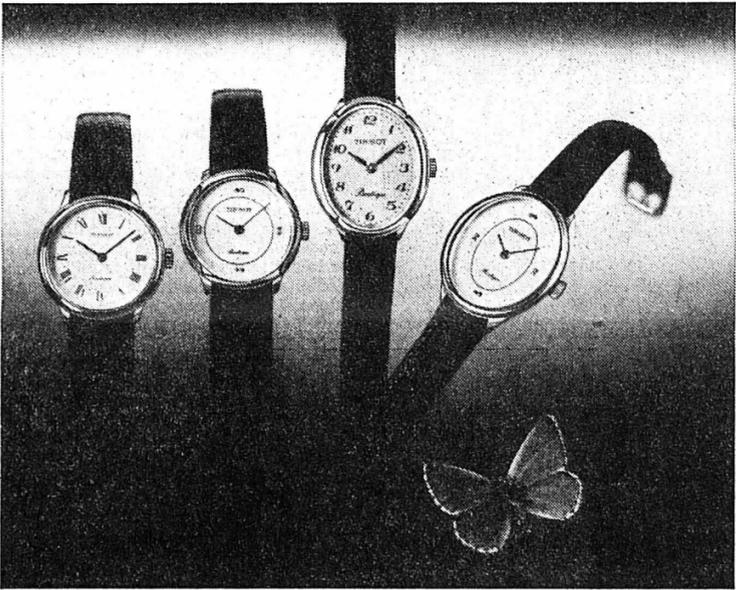


Première dans le domaine des chronos-compteurs de sport électroniques à quartz et affichage digital LCD 1/100e seconde : le compteur LCD Omega d'une capacité de 24 heures (8 digits), à 5 programmes combinables au choix (standard, temps nets, splits, laps, one/two/stop). Avec, en plus : le comptage du nombre de laps (tours) et la totalisation finale des laps (temps des tours). Autre nouveauté : ce même compteur LCD Omega existe en versions « Industrie I » (1/100e minute) et « Industrie II » (TMU - 1/100.000 d'heure). Pour les 3 versions, un boîtier métallique étanche, très résistant, à verre minéral trempé. Élégant et moderne, ce nouveau compteur LCD Omega est très maniable. Il tient facilement dans le creux de la main. Ses 3 poussoirs « 2 temps » assurent un chronométrage simple et précis. Et, grâce à son système « solid state », plus aucune pièce en mouvement, donc pas d'entretien et pas d'huilage.

L'œuf de Colomb
Pas de photo Rhein Fils Bâle et La Chaux-de-Fonds. L'œuf de Colomb de cette entreprise ? Il s'agit de chevalières ou de bagues dont le pourtour se dévisse : on peut ainsi « servir » soi-même : pierre précieuse, signe du zodiac, monogramme, et même les pièces or de diverses grandeurs de Vreneli, au petit Eagle américain ou au dix francs mexicain... Rappelons que Rhein est aussi le spécialiste du plaqué or avec adhérence spéciale (y compris pour le bicolore) « trois faces ». Ce qui signifie que le dessus et les « tranches » du bracelet sont seuls à être plaqués et que le dessous est laissé en acier : une solution idéale pour les pays chauds. C'était un autre « œuf de Colomb » de l'entreprise en son temps.

Par Roland CARRERA

Modern Art par Zenith
L'étalage de vitrine objet utilisable à d'autres fins. C'est ce qu'a trouvé Zenith. L'an dernier la fabrique locloise nous avait fait voir son laboratoire de recherche « marketing » — la cuisine comme ils l'appelaient au Locle. Cette année la clientèle passe à la « salle à manger » au point de vente. A l'instar de ce dernier, toute marque horlogère doit trouver son identité, son image qui fera percevoir rapidement son produit parmi d'autres, comme article intéressant. L'approche choisie est nommée « attaché-case » c'est cet objet indispensable à tout cadre qui se respecte qui sert, avec tout un assortiment d'articles en cuir de la même veine de support à la montre au point de vente, en vitrine. Ce n'est là qu'un des éléments de lancement intégrés dont nous aurons l'occasion de reparler.



Tisot Boutique : La mode jusque dans le ravissant accessoire : Tissot boutique. Le cadran en blanc ivoire ou en noir, le bracelet classique façon croco, l'élégant boîtier en plaqué or. En exclusivité : sophistiqué jusque dans les détails techniques : boîtier anti-poussière, mouvement fiable.



Les mouvements à quartz Girard-Perregaux 700 (9 1/2") et 705 (11 1/2") ont été homologués par le Contrôle officiel suisse des chronomètres. Ces deux modèles, pour homme et pour dame, équipés de ces mouvements, ont passé avec succès les tests sévères de fiabilité leur décernant le titre de « Chronomètres à quartz » : boîtier étanches bicolores, acier et or jaune 14 carats, seconde au centre et calendrier. (GIRARD-PERREGAUX).

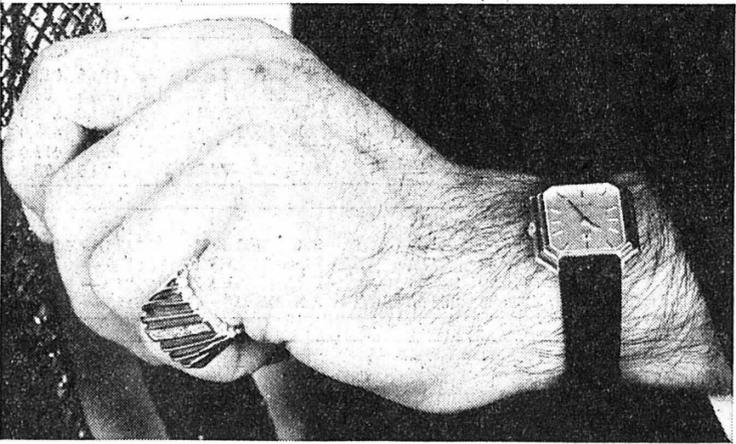
Dirlo la gaffe
Un hôtel de Bâle a abrité une exposition de produits de Hong Kong sans soulever l'ire des fabricants d'horlogerie suisses. On ne peut pas dire par contre qu'un hôtelier « trois couronnes » ait mis dans le mille en acceptant que soient distribués dans son établissement des dépliantes où figure son nom en gros caractères en première page, avec la mention encore plus épaisse : Hong Kong Watches, tandis qu'à l'intérieur apparaît le titre « Time to be number one » vantant les mérites de la marque « Remex » en composition « bloc »... La Suisse entretient un fort courant de relations commerciales avec la Colonie qui nous achète plus que nous importons de chez elle. Il n'y a donc rien à dire à ce que Hong Kong fasse chez nous ce que nous faisons là-bas ! Par contre, lorsque l'on sait que le gotha horloger descend dans cet hôtel et que les meilleures marques réservent et payent pour leurs clients nombre de chambres à l'occasion de la FEHB, on voit le topo : ces industriels considèrent cette distribution comme une provocation ! Autant dire, ils sont furieux ! Et paraissent décidés à aller faire voir la couleur de leurs nouveaux billets de banque suisses ailleurs qu'à l'enseigne de l'or, de l'encens et de la myrrhe... Il y a des gaffes qu'on paye aussi cher que le prix des chambres... (R.Ca)



Nouvelle montre squelette Le Phare-Sultana présentée à Bâle. Exclusivité.



Petite pendulette à quartz, avec secondes au centre et calendrier. Sur le boîtier, une lunette tournante permet de déterminer l'heure des principales villes du monde. (BADER-MENTOR).



Chevalière : Weber, Genève ; Montre : Ebel.



Ligne élégante : Montres pendentifs de conception originale avec différents thèmes et un aspect moderne pour la femme élégante. Ces modèles sont équipés d'un calibre mécanique d'origine suisse. Prix très attractifs. (Economic Swiss Time).



Larges chiffres romains dans cette création Zenith où la lunette polie contraste avec le satiné du boîtier.

CANTON DU JURA • CANTON DU JURA • CANTON DU JURA

Assises de la Société des Sentiers du Doubs des Franches-Montagnes
Recrutement: un effort doit être fait

C'est au Cerneux-Godat que la Société des Sentiers du Doubs, section des Franches-Montagnes, a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Jacques Froidevaux du Noirmont. A l'ouverture des débats, M. Jacques Benoit de La Chaux-de-Fonds, président central, a apporté le salut de la société-mère.

va a été admise par acclamations comme membre collectif. Dans son rapport annuel, M. Jacques Froidevaux a relevé la belle activité déployée durant l'année écoulée. Il a donné lecture d'une lettre de remerciements du curé de Charmavillers pour le don de 500 francs que la section a faite en faveur de la rénovation de la chapelle du Bief-d'Etoz.

ainsi que de leurs projets pour 1979. Ils ont tenu à rappeler aux amateurs de trial sauvage à cyclomoteur que les sentiers des côtes du Doubs ne sont pas des pistes d'entraînement. Il est envisagé de sévir pour assurer la sécurité des promeneurs.

Canton du Jura: la Banque Cantonale de Berne a fermé ses portes

Hier matin, des ouvriers modifiaient les enseignes de différentes succursales et agences de la Banque Cantonale de Berne dans le canton du Jura pour les transformer en Banque Cantonale du Jura.

ont témoignées» et adresse ses «vœux les meilleurs à la Banque Cantonale du Jura en lui souhaitant une activité fructueuse et l'assurance de notre collaboration sincère et loyale».

1er Mai 1979: un emploi pour tous...
...et une première dans le Jura

Fête internationale des travailleurs, le 1er mai est pour la première fois jour férié dans le Jura. La situation économique de la région n'a jamais été aussi grave depuis les années 30.

métallurgie et de 41 pour cent dans l'horlogerie. Dans le Jura, l'industrie de la montre était censée traverser la crise sans trop de dégâts.

Le Noirmont: magnifique succès du concert de la fanfare

C'est devant une salle archi-comble que la fanfare du Noirmont réunie au grand complet donnait samedi passé son concert annuel. Celui-ci a remporté un magnifique succès. En lever de rideau, dirigés par Bernard Lab, les mini-cadets charmèrent l'auditoire par de belles mélodies à la flûte douce.

Rares étaient ceux qui connaissaient cette grande marche de concert jouée avec brio, mais encore plus rares ceux qui en furent déçus. Ne reculant pas devant la difficulté, la société offrit ensuite au public la célèbre ouverture de «Poète et Paysan» de F. Suppé.

Le comité est donc constitué comme suit: MM. Jacques Froidevaux, Le Noirmont, président; Conrad Viatte, Le Noirmont, vice-président; Lucien Lorioi, Les Bois, secrétaire-caissier; Philippe Prétôt, Le Noirmont, secrétaire des verbaux; délégués des sections: Adrien Cattin, responsable des travaux, Joseph Quenet, Willy Jeandupeux, Just Boissenot, Roland Lorioi, Emile Hugli, Marcel Barthoulot, pour Les Bois; Mlle Arlette Guenet, Gilbert Péquignot, pour Le Noirmont; Maurice Valana, Joseph Montavon, André Guenin, Jean-Pierre Etienne pour Saignelégier; Fernand Viatte, Georges Donzé, pour Les Breuleux.

La Banque Jurassienne s'installe au chef-lieu



Quand une belle ferme jurassienne se transforme en établissement bancaire...

Conséquence de la création du canton du Jura, la Banque jurassienne d'épargne et de crédit a décidé de s'installer aux Franches-Montagnes démontrant ainsi son souci d'offrir ses services sur toute l'étendue du territoire du canton.

anciens bâtiments du village, l'immeuble du café Central acquis par la banque. Fondée en 1865 à Bassecourt, la Banque jurassienne est implantée à Bassecourt depuis 1865, à Porrentruy depuis 1909, à Delémont depuis 1925 et à Moutier depuis 1972.

mémento

- La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143. SAIGNELÉGIÉ Police cantonale: tél. 51 11 07. Préfecture: tél. 51 11 81. Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.

COURTEMAÏCHE

Nouvel instituteur Le corps électoral de Courtemaïche s'est rendu aux urnes ce week-end pour désigner un nouvel instituteur en la personne de M. Paul Giroud qui obtient 257 voix contre 130 à M. Jean-Pierre Hamel. (kr)

BULLETIN DE BOURSE Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table with columns for A = Cours du 27 avril and B = Cours du 30 avril, listing various stocks and bonds from Neuchâtel, Lausanne, Genève, and Zurich.

Table listing BALE (Girard-Perreg, Portland, Sandoz port, etc.), Cours indicatifs (Dollars USA, Livres sterling, etc.), and NEW YORK (Ind. Dow Jones, Industries, etc.).

Table listing Fonds SBS (UNIV. BOND SEL., UNIV. FUND, SWISSVALOR, JAPAN PORTOFOLIO) and Fonds de la Banque Populaire Suisse (Automation, Eurac, Intermobil).

Table listing FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES (AMCA, BOND-INVEST, etc.) and INDICE BOURSIER SBS (Industrie, Finance et ass., Indice général).

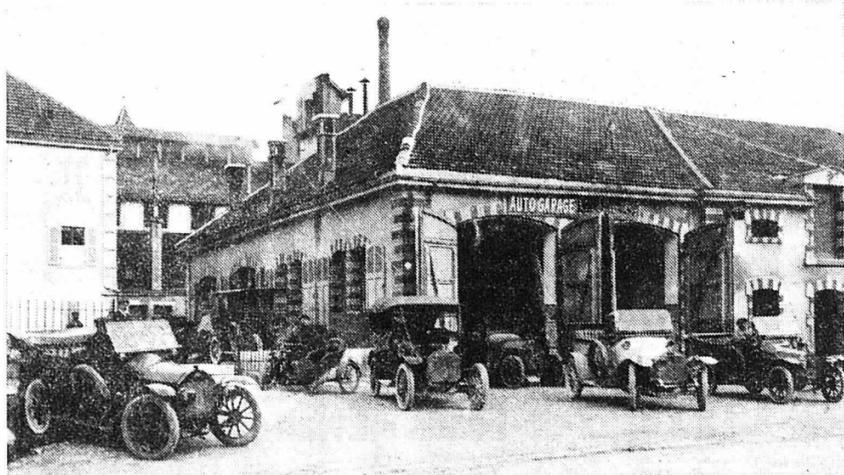
Garage et Carrosserie du Collège Maurice Bonny SA La Chaux-de-Fonds



DISTRIBUTEUR
OFFICIEL

Service de vente:
Roger GYGAX

Rue du Collège 24 - Tél. (039) 224045



Motosacoche Martini Darracq Martini Fiat



Vous trouverez chez nous toute la gamme des voitures Opel

Voitures d'hier

1929-1979

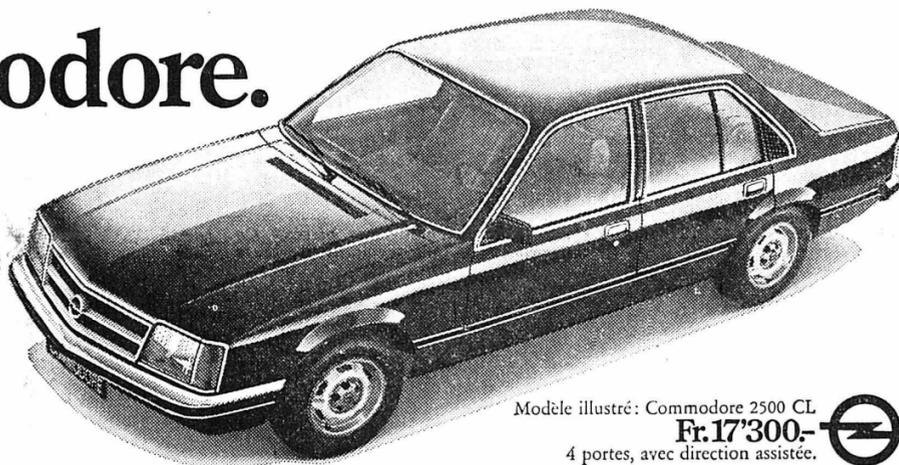
Voitures d'aujourd'hui

La nouvelle Commodore.

Performances 6 cylindres. Confort 6 cylindres.

Luxe 6 cylindres. Demandez une course d'essai. Au volant de la nouvelle Commodore 2500 CL ou de la Berlina - la plus luxueuse des Commodore. Vous vous rendrez compte que ces voitures forment vraiment une classe à part.

Venez l'essayer...



Modèle illustré: Commodore 2500 CL
Fr.17'300.-
4 portes, avec direction assistée.

Celui qui s'y connaît choisit OPEL!

Les 11 - 12 mai, au Pavillon des Sports, grande exposition de voitures

OPEL

L'activité commerciale des rues de la Ronde et du Collège il y a cinquante ans...

De tous temps la vieille ville a été le centre du commerce chaux-de-fonnier et aujourd'hui encore malgré l'agrandissement de la cité, nombreux sont ceux qui tous les samedis vont « faire leur marché » et leurs achats dans les commerces avoisinants: la place des Victoires, la place de l'Hôtel-de-Ville et la place Neuve.

Il y a 50 ans la vie commerciale et artisanale était florissante dans le rectangle formé par les rues de la Ronde et du Collège. Il l'est encore de nos jours avec le folklore en moins et de nombreux commerces disparus.

A la rue de la Ronde sur une distance relativement courte il y avait 3 cafés... et près de trente commerçants et artisans.

Tout au début le magasin de comestible Brandt, la Boucherie Sociale des frères Hitz dont la renommée était grande, Fritz Jutzeler, marchand de cuir, chez qui on allait vendre pour quelques francs les peaux de gibier, de lapins et de bétail. A côté Edmond Franz, qui fabriquait de la limonade.

De l'autre côté au No 5 le Café Ducommun, au 9 le coiffeur Matile, puis le Berceau d'Or, émigré à l'avenue Léopold-Robert, au 15 il y avait la fromagerie Bühler, Mme Schurch, maraîchère, au 17 au coin de la rue le Café Wetzel.

Ronde 19 le camelot Kräenbühl, qui vendait de la pacotille sur les marchés et sur les foires tout comme Emile Mutti, habitant le même immeuble.

Un café en moins

Au 21 la boulangerie Klopfenstein était fort courue, la porte d'à côté le Café Arnold Vuille, dont les locaux furent repris par la ferblanterie Guggisberg.

Au 21 a la forge de Georges Dornbierer, qui le matin de bonne heure réveillait le quartier et l'emplissait de l'odeur de corne brûlée lorsque l'on ferrait les chevaux. A l'étage son frère Charles, vétérinaire, qui délivrait potions et certificats pour le bétail.

Au 23 la Maison Meyer-Frank, combustibles, toujours en activité, au 25 le charron Maeder, au 27 a la serrurerie Ochsner dont le fils a repris le flambeau.

De l'autre côté de la rue le magasin des demoiselles Messmer, puis l'épicerie de chez l'Eplattenier (la Débauche), les Bains Moritz, où l'on mettait à votre disposition baignoires et douches, les salles de bain étant fort rares dans les vieux immeubles.

Au 31 un commerce de légumes, Mme Ritter, qui vous servait encore avec des mesures en bois: 1 litre de fèves, ou un boisseau de pommes de terre. Au 35 Albert Ambühl, primeurs en gros et Curt Gross, qui fabriquait des essences de fruits.

Au No 43 Mme Louise Kielinger vendait des chapeaux à l'étage et sur les marchés.

N'oublions pas la Brasserie de la Comète qui à l'époque occupait

une trentaine d'ouvriers et dont les attelages composés de beaux chevaux faisaient la fierté des frères Ulrich.

Signalons encore une figure pittoresque qui déambulait dans ce quartier: le père Maffli qui, avec son cheval poussif, fournissait des chars plats, tirés à la queue leu leu sur la place du Marché pour les marchands. Rappelons qu'il fut un temps où le marché occupait toute la place et se prolongeait jusque dans la rue derrière L'Impartial. Pensons aussi à Guégué Fahrni, remouleur et relimeur de scie, qui dans son jeune âge rêvait d'être jongleur.

Le coin des Six Pompes

Le magasin de tissus de la Balance et le magasin de café Kaiser étaient situés en face de l'arrêt des trolleys.

Dans la ruelle, Balance 10 a, la Boulangerie Straubhaar, la Cordonnerie Devins, la Boucherie Chevaline Steudler.

Sur la place triangulaire, plantée d'arbres, derrière les six pompes, un petit immeuble abritait le magasin de fourrures Leinert, plus tard le commerce de vélos du papa Viviani.

On se souvient de la laiterie Schmidiger, de la boucherie Glauser au coin de la rue du Collège. Au No 4 il y avait le Pauvre Diable, le commerce d'Arthur Jeanneret, vis-à-vis l'Ernest Kuhfuss et ses vélos, le magasin de chapeaux Au Camelia.

La pension Milanaise était renommée pour ses spécialités italiennes tout comme celle de Nicola Sartore, le Juventuti, la policlinique, qui peuvent être remerciés pour les nombreux services que l'un et l'autre ont rendus à une population peu aisée.

La Cuisine populaire fondée en 1877 sur laquelle l'on aurait pu écrire un livre, tant sa bienfaisante activité pour les milieux modestes fut grande et pour le folklore et la vie intense qu'elle a connue.

De l'autre côté de la rue dans l'immeuble Collège 8 et 8 a qui a été démoli, pour faire place à un emplacement de jeux fort peu utilisé et pour cause, il est placé au bord d'une route parmi les plus utilisées de la ville, se trouvait le magasin de primeurs Bertolami ex Zappella, le tailleur Molinari, sur le côté la cordonnerie Zannini et la laiterie Mischler. Au numéro 10 la ferblanterie Dunnenberger toujours présente.

N'oublions pas l'épicerie Rufener qui avait patente pour la vente du sel et des explosifs et s'occupait du poids public.

Il y avait un cercle tessinois et un vélodrome

Si cette rue est encore bien vivante et fort bien équipée en épiceries, laiterie, boulangerie, teinturerie, marchands de meubles et cafés, notons au 12 la disparition de la laiterie Coopé, au 15 celle du Cercle tessinois, au 16 des pompes funèbres Maître-Lévy, au 18 la cessation

de commerce de la maison Ullmo, au 23 la succursale de la maison Bell, au 25 le café Straumann où l'ambiance était journalière, et la boucherie chevaline des frères Schneider, qui avait son entrée sur la rue Saint-Hubert, mais qui a consacré ses laboratoires dans l'immeuble.

Quant aux magasins des Services Industriels, ils se sont modernisés d'année en année comme tous les bureaux d'ailleurs.

Au bout de la rue après l'épicerie Burki, à côté du Café du Patinage, Charles Guyot père avait monté un vélodrome en bois avec les moyens du bord, sur lequel nos cracks de l'époque, les Charles Antenen, Paul Boillat, Charles Dumont et Charles Guyot fils donnèrent la réplique à l'Australien Speers, champion du monde, à Ph. Thys, deux fois vainqueur du Tour de France, à Henri Sutter, champion suisse. Faute de moyens financiers et de « manager » capable il fut démoli par la suite.

Au 24 de la rue du Collège un bâtiment abritait la lessiverie communale, car dans la plupart des immeubles de la ville il n'y avait pas plus de lessiverie que de selles de bain. De bonne heure le matin le préposé M. Weber allumait les chaudières et toute la journée les lessiveuses frottaient le linge sur des planches et le rinçaient dans un canal aménagé où arrivait les eaux propres de la Ronde.

Ces braves femmes travaillant de 10 à 12 heures par jour étaient mouillées de pied en cape. Dame! Les survêtements et les bottes en plastique n'existaient pas; elles gagnaient 5 à 6 francs par jour. Nous étions loin de la lessive presse-bouton.

Les 50 ans d'un garage

Du côté de la rue du Collège se trouvait l'écurie communale dans laquelle les voitures de passage dans notre ville logeaient leurs chevaux; à gauche de l'immeuble un local servait d'entrepôt.

C'est dans ce local que le 1er mai 1929, il y a donc 50 ans, Maurice Bonny créa sa propre entreprise de réparations d'automobiles. Les débuts furent laborieux d'autant plus qu'à l'époque le métier était pénible, l'outillage étant rudimentaire et les mécaniciens-autos étaient le plus souvent à genoux ou couchés sous les voitures.

Pour servir 10 litres d'essence il fallait actionner une pompe une cinquantaine de fois pour aspirer la benzine des fûts (d'où le nom de pompistes dans les stations modernes).

En 1939 alors que la petite entreprise démarrait bien ce fut la guerre et la mobilisation; le garage fut par intervalles fermé des mois et des mois. Entre temps il fallait se familiariser avec des véhicules roulant au gaz de bois.

La paix revenue il fallut repartir à zéro, ce fut une période difficile, comme pour beaucoup d'autres, mais elle fut surmontée non sans peine, tant et si bien qu'aujourd'hui le garage Bonny qui occupe une douzaine d'employés et ouvriers peut fêter fièrement son 50e anniversaire.

Dudu.

Les athlètes de l'Olympic à Strasbourg



La délégation de l'Olympic en Alsace.

L'Olympic a participé samedi en semi-nocturne à une rencontre triangulaire contre l'ES Thaon et l'ASPTT Strasbourg, une des meilleures équipes de la division nationale française. Pour cette rencontre qui se disputait sur tout le programme olympique, le club chaud-de-fonnier avait fait appel à quelques-uns des meilleurs de la région tels Widmer (Courtelary), Girod (La Neuveville), Logos (Yverdon) et Weibel (Fontainemelon) qui remplaçaient des Olympiens indisponibles à cette date. L'initiative d'une telle rencontre à ce moment de la saison était bonne tant pour souder l'esprit d'équipe que pour parfaire la condition des athlètes dans toutes les disciplines. Malheureusement les conditions atmosphériques n'étaient pas très favorables et des ennuis musculaires se sont déjà manifestés chez certains, alors que chez les coureurs de demi-fond et de fond la fraîcheur de l'air n'autorisait pas des performances en rapport avec les possibilités des athlètes. Le bilan est très favorable pour les athlètes de l'Olympic dont la majorité reparaît contact avec la compétition. C'est ainsi que 17 athlètes de l'Olympic enregistraient des records personnels.

HOSTETTLER, BAUER ET GIROD VAINQUEURS

Sans être dans un jour de forme, Christian Hostettler s'est une fois de plus mis en évidence au marteau en lançant son engin à plus de 50 m., alors que le junior Gubian enregistrait une nette progression avec 37 m. 92. Sur 400 mètres Gérard Bauer a entamé sa saison sur un beau succès qu'il doit à son tempérament de gagnant qui lui assure la première place à 40 mètres de l'arrivée. Le junior Jeanbourquin trop cirspé n'a pas tiré le meilleur de ses possibilités dans cette même épreuve. Très nette victoire de Ph. Girod (US La Neuveville) dans le 3000 m. steeple où il fit preuve d'une remarquable maîtrise s'appuyant sur une excellente condition. Girod, dans les circonstances que l'on sait a réalisé un temps de bonne valeur nationale qui en annonce certainement d'autres. Des performances prometteuses sont à mettre au compte de plusieurs Olympiens tels Aeschliamm et Schaeffer sur 3000 m., Blanco sur 800 m., Botter sur 110 m. haies et 400 m. haies, le junior Th. Dubois sur 100 m. ainsi que le sprinter Gérard Gaud (15 ans) qui a couvert le 100 m. en 11"4 et it un très bon parcours avec l'équipe séniors du 4 fois 100 m. On ne saurait oublier le cadet Yvan Jaquier qui a battu le record neuchâtelois cadet du saut à la perche avec 3 m. 50, laissant très nettement l'impression de pouvoir faire mieux prochainement.

ANNE-MYLÈNE CAVIN EXCELLENTE

Les féminines de l'Olympic qui participaient à des épreuves hors-match se sont particulièrement mises en évidence, notamment Anne-Mylène Cavin qui pour la première compétition sur piste de sa carrière a remporté une victoire nette dans le 800 m. où son temps de 2'22"2 en laisse prévoir d'autres meilleurs encore. Cette cadette de l'Olympic a montré beaucoup de classe et devrait occuper une place en vue

sur le plan national de sa catégorie. Martine Dubois s'est elle aussi bien comportée dans ce 800 m. où elle a obtenu sa qualification pour les championnats suisses. Sur 200 m. excellents parcours de Chantal Erné qui battait nettement son record, et de Evelynne Carrel qui égalait le sien.

Bien que ne pouvant disposer de leur piste pour l'entraînement, les athlètes chaud-de-fonniers semblent partis pour réaliser une bonne saison surtout si cette rencontre a été la motivation pour achever efficacement la période de préparation.

Résultats

100 METRES : 1. Husser (Strasbourg) 10"5 ; 3. Th. Dubois (Olympic) 11"3 ; 5. Gaud (Olympic) 11"4 ; 6. L. Anderegg 12"5 ; 7. F. Sigona 12"6.
200 METRES : 1. Willem (Strasbourg) 22"6 ; 3. W. Aubry (Olympic) 23"3 ; 5. F. Anderegg 23"8
400 METRES : 1. G. Bauer (Olympic) 51"3 ; 3. Jeanbourquin (Olympic) 52"1 ; 8. Baldinetti (Olympic) 55"4.
800 METRES : 1. Hassold (Strasbourg) 1'55"2 ; 2. Martin (Thaon) 1'55"5 ; 3. Blanco (Olympic) 1'55"6 ; 6. Gnaegi (Olympic) 2'03"6 ; Guder (Olympic) 2'09"7.
1500 METRES : 1. Keller (Strasbourg) 4'06"9 ; 3. Fasnacht (Olympic) 4'11"8 ; 4. Dubois (Olympic) 4'16"2.
3000 METRES : 1. Bentz (Strasbourg) 8'16"8 ; 3. Aeschliamm (Olympic) 8'50"1 ; 4. Schaeffer (Olympic) 8'53"7.
5000 METRES : 1. Friedrich (Strasbourg) 14'46"9 ; 2. Jacot (Olympic) 14'54"8 ; 3. Kung (Olympic, CAF) 14'57"6.
3000 METRES STEEPLE : 1. Girod (Olympic, USN) 9'17"0 ; 2. Loos (Strasbourg) 9'46"3 ; 5. Logos (Olympic) 10'15"4.

110 METRES HAIES : 1. Hasselmann (Strasbourg) 14"9 ; 3. Botter (Olympic) 16"2 ; 5. Zurbuchen (Olympic) 17"1.

400 METRES HAIES : 1. Buchert (Strasbourg) 57"0 ; 2. Widmer (Olympic, CAC) 57"7 ; 4. Botter (Olympic) 59"2.
HAUTEUR : 1. Scheer (Strasbourg) 2 m. ; 3. Hirschi (Olympic) 1 m. 75 ; 5. Zurbuchen (Olympic) 1 m. 70.
LONGUEUR : 1. Deloy (Thaon) 6 m. 88 ; 3. Daucourt (Olympic) 6 m. 21 ; 4. Hurni (Olympic) 6 m. 20.
PERCHE : 1. Schild (Thaon) 4 m. 20 ; 4. Jaquier (Olympic) 3 m. 50 (record neuchâtelois cadets) ; 6. Weibel (Olympic, SFGF) 0.

TRIPLE SAUT : 1. Mougnot (Strasbourg) 13 m. 88 ; 4. M. Botter (Olympic) 12 m. 41 ; 5. Hurni (Olympic) 12 m. 23.

POIDS : 1. Hoenen (Strasbourg) 13 m. 89 ; 3. Hostettler (Olympic) 13 m. 48 ; 6. Cramer (Olympic) 11 m. 02.
DISQUE : 1. Courtin (Strasbourg) 43 m. 58 ; 5. Hostettler (Olympic) 34 m. 54 ; 6. Cramer (Olympic) 33 m. 36 ; M. Gubian (Olympic) 27 m. 20.
MARTEAU : 1. Hostettler (Olympic) 51 m. 80 ; 5. M. Gubian (Olympic) 37 m. 92.

JAVELOT : 1. Rouxel (Strasbourg) 58 m. 26 ; 3. Hirschi (Olympic) 47 m. 30 ; 5. Daucourt (Olympic) 36 m. 06.

4 FOIS 100 METRES : 1. ASPTT Strasbourg 41"3 ; 2. Olympic (J. Aubry, W. Aubry, T. Dubois, G. Gaud) 44"6 ; 3. Thaon 45"9.
4 FOIS 400 METRES : 1. ASPTT Strasbourg 3'24"8 ; 2. Olympic (Jeanbourquin, Bauer, Blanco, Gnaegi) 3'27"7 ; 3. Thaon 3'37"4.

DAMES

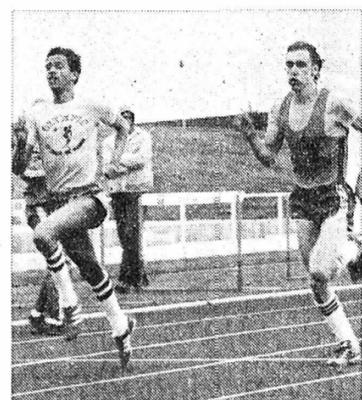
200 METRES : 1. Ch. Erné (Olympic) 25"9 ; 2. E. Carrel (Olympic) 26"6 ; 3. D. Marozzi (Olympic) 28"5.
800 METRES : 1. A.-M. Cavin (Olympic, cadette B) 2'22"2 ; 2. Ch. Seemann (Strasbourg) 2'23"7 ; 3. M. Dubois (Olympic) 2'23"9.

RESULTAT FINAL. — 1. ASPTT Strasbourg 188 points ; 2. Olympic 122 points ; 3. ES Thaon 108 points.

RECORD POUR BEUCHAT (CEP)

Samedi à Lausanne, le talentueux lanceur du CEP Cortaillod, Alain Beuchat, a battu le record neuchâtelois cadets du disque (1 kg. 500) avec 43 m. 58. Le précédent record appartenait à Roland Jenni (Olympic) avec 41 m. 62. La performance de Beuchat en fait un favori du championnat suisse.

Jr.



Passage du 400 remporté par Bauer

Premier cross de l'année, dans le Jura

Succès du Loclois Warembourg

Cent quatre-vingt-quatre athlètes ont participé samedi sur un temps agréable au 1er 'Crosse country de l'année 1979 soit le 7e Tour de Courgenay. Les concurrents étaient répartis en pas moins de 16 catégories et devaient parcourir de 600 m. à 9 km. suivant leur âge.

En inter-clubs les sociétaires de la SFG Saignelégier ont remporté la première place. En élite André Warembourg, du Locle, a battu de peu le régional Beuchat, d'Epauvillers, alors que chez les vétérans le routinier Marcel Vallat s'imposait. Le meilleur temps chez les dames était attribué à l'espoir de Bressaucourt Marielle Eray.

Ecoliers C (0,6 km.) : 1. Stegmüller Thierry 3'09", STV Bienne. Ecolières « 8 » (0,6 km.) : 1. Valconi Tansali 3'18"42, GS Ajoie. Ecolières B (1 km.) : 1. Oberli J.-Pierre 4'56"11, GS Epauvillers. Ecolières A (1 km.) : 1. Ross Murielle 4'59", GS Ajoie. Ecolières A (2 km.) : 1. Frésard Michel 9'15", Le Noirmont.

Cadettes B (2 km.) : 1. Mamie Corinne 9'29", CA Moutier ; 2. Luthy Fabienne 10'08", CC Delémont ; 3. Daucourt Chantal 10'17, CC Delémont.

Cadettes A (2 km.) : 1. Eray Marielle 9'19", GS Ajoie ; 2. Choffat Josiane 10'53", GS Epauvillers ; 3. Salomon Magali 11'48", GS Ajoie.

Dames (2 km.) : 1. Rottet Rose-Marie 10'12", Corban ; 2. Slomon Annie

10'14", GS Ajoie ; 3. Gigandet Pauline 11'04", SFG Saignelégier.

Cadets B (3 km.) : 1. Marchon Christian 14'48", SFG Saignelégier ; 2. Stegmüller Nicolas 14'59", STV Bienne ; 3. Montandon Claude-André 15'14", Le Locle.

Cadets A (4,5 km.) : 1. Marchon J.-Philippe 17'08", SFG Saignelégier ; 2. Vuilles Gilles 17'39", GS Ajoie ; 3. Raval Jean-Luc 19'18", SFG Courgenay.
Populaire (4,5 km.) : 1. Houllmann Jean-Noël 18'57", SFG Les Breuleux ; 2. Barthe Jean 19'03", Delémont ; 3. Cattin Maxime 19'26", Montsevelier.

Vétérans (4,5 km.) : 1. Vallat Marcel 18'27", SFG Saignelégier ; 2. Cordelier Michel 19'01", Montbéliard ; 3. Barfuss Robert 19'23", CADL Le Locle.

Juniors (4,5 km.) : 1. Jacquemet Philippe 18'08", CA Moutier ; 2. Maître Nicolas 18'13", GS Epauvillers ; 3. Gyax Frédéric 18'39", CC Delémont.

Seniors (9 km.) : 1. Willemin Joseph 31'09", LSV Bienne ; 2. Zuber J.-Jacques 33'14", CC Delémont ; 3. Jeanbourquin Gervais 33'37", CA Marly.

Elites (9 km.) : 1. Warembourg André 28'59", CADL Le Locle ; 2. Beuchat Arnaud 29'51", GS Epauvillers ; 3. Fleury Raymond 30'14", CC Delémont ; 4. Kottelat Jean-Claude 31'37", Merveviller ; 5. Bourquenez Francis 31'53", GS Ajoie.

INTER-CLUBS : 1. Saignelégier, 133 points ; 2. GS Ajoie, 193 ; 3. CC Delémont, 228 points. (KR)

Changement de leader au Tour cycliste d'Espagne Levasseur a détrôné Zoetemelk, mais...

Pour sa première année comme directeur sportif, Jean-Pierre Danguillaume est en train de donner une véritable leçon de tactique aux huit autres équipes participant à la Vuelta. Au cours de la 6e étape Murcie - Alcoy, le maillot amarillo a en effet changé d'épaules, passant de Joop Zoetemelk à Christian Levasseur, mais le est resté dans la même équipe, celle des « Miko-Mercier » qui contrôlent facilement cette épreuve.

TACTIQUE JUDICIEUSE

Cette 6e étape, qui comprenait l'ascension de deux cols de seconde catégorie, a démarré au 84e km. où une prime était attribuée. Le Français Christian Levasseur et l'Espagnol Rafael Ladrón de Guevara sortaient du peloton pour se disputer la prime que le premier remportait. Voyant la passivité du peloton, Jean-Pierre Danguillaume conseillait alors à son coureur de poursuivre son effort, alors qu'il restait 81 km. à parcourir.

Ladrón de Guevara passait en tête des deux cols, tandis que Levasseur assurait le train sur le plat. Derrière, les Espagnols Arroyo et Vila naviguaient entre le peloton et les deux hommes de tête sans jamais les menacer. Levasseur n'avait aucune peine à s'imposer au sprint, endossant le

maillot de leader, avec l'assentiment de son chef de file Zoetemelk.

RÉSULTATS

6e étape, Murcie-Alcoy, 165 km. : 1. Christian Levasseur (Fr) 4 h. 40'27" (35,264 kmh) ; 2. Rafael Ladrón de Guevara (Esp) même temps ; 3. Angel Arroyo (Esp) à 4'29" ; 4. Ramon Vila (Esp) à 5'20" ; 5. Noël Dejonckere (Be) à 7'27" et le peloton dans le même temps.

Classement général : 1. Christian Levasseur (Fr) 30 h. 47'06" ; 2. Joop Zoetemelk (Ho) à 50" ; 3. Felipe Yanez (Esp) à 1'29" ; 4. Manuel Esparza (Esp) à 2' ; 5. Francisco Galdos (Esp) à 2'17" ; 6. Miguel Maria Lasa (Esp) à 2'20" ; 7. Pedro Torres (Esp) à 2'29" ; 8. Raymond Martin (Fr) à 2'33" ; 9. Julian Andriano (Esp) à 2'45" ; 10. Lucien Van Impe (Be) à 2'47".

Coupe lémanique de handball au Pavillon des Sports La Chaux-de-Fonds - Evian-Sports 24 à 17

La Chaux-de-Fonds : Leuenberger ; Brossard (5), Dubois (2), Gigon (3), Gruring (1), Lechenne, Renaud, Todeschini I. (7), Tschanz (1), Todeschini R., Todeschini T. (5). — Evian-Sports : Feirero ; Thievenaz (2), Jardin, Bassani, Demaison (2), Ducretet (1), Battista (2), Curdy, Meillard (3), Poux, Martin-Cocher (5). — Arbitre : M. W. Voegli, de Bienne, excellent. Avertissement à Bassani et deux minutes à battista.

Cette rencontre fut marquée par la sportivité des deux formations. Le jeu pratiqué par l'équipe française sembla fort bien convenir aux Chaux-de-Fonniers. Cela nous changea fort des matchs du championnat contre les équipes suisses allemandes qui jouent physiquement et non en finesse. Ce fut certainement la partie la plus plaisante que connut le public chaud-de-fonnier depuis fort longtemps.

Dès le début les passes furent rapidement exécutées. Les Chaux-de-Fonniers marquèrent les premiers, ce qui fut de bon augure car les Français répliquaient spontanément, puis pendant dix minutes il y eut une course poursuite qui tourna au bénéfice de l'équipe locale qui atteignit la pause avec six buts d'avance (12-6).

A la reprise le rythme resta élevé. Evian tenta bien de refaire le terrain perdu, mais la défense neuchâteloise resta vigilante. D'autre part l'on sentait dans l'équipe la volonté de vaincre devant son public, ce qui ne fut pas toujours le cas.

A noter que la salle du Pavillon des Sports avait dû être préparée en hâte par le concierge non avisé de la rencontre et le public dut prendre quelques chaises de la manifestation du week-end, les gradins faisant défaut ! R. V.

Hockey sur glace

Les Chaux-de-Fonniers vainqueurs, à Paris, 8-6

Durant le week-end, les vétérans du HC La Chaux-de-Fonds se sont rendus à Paris, afin de marquer la fin d'une brillante saison. Jouant face à la première équipe de l'ACBB, les Neuchâtelois ont réalisé un bel exploit en s'imposant par 8-6 !

Coupe des champions

Champion de RFA, le TV Grosswallstadt a remporté la Coupe d'Europe des champions, bien que l'équipe allemande ait perdu le match retour contre Empor Rostock (RDA) par 16-18. La différence de quatre buts (14-10) obtenue dans la partie jouée à l'extérieur s'avérait suffisante.

En Coupe féminine des vainqueurs de coupe, le TCS Berlin-Est a battu en finale Ferencvaros Budapest par 20 à 15 s'octroyant du même coup le trophée.

Sports militaires: toujours Moser

Le Bernois Albrecht Moser a encore remporté, en 1 h. 57'04", le 29e Mémorial Hans-Roth, course militaire courue à Wiedlisbach. Il a ainsi gagné les trois épreuves (sur quatre) auxquelles il a participé cette saison et il a battu son second record après celui de la course de Zurich. Pour la troisième fois consécutive, Florian Zuger (Muhlehorn) a terminé à la deuxième place, mais à distance respectueuse (3'32").

RÉSULTATS

1. Albrecht Moser (Munchenbuchsee) les 30 km. en 1 h. 57'04" (nouveau record, ancien record par Zuger en 1 h. 58'45" depuis 1977) ; 2. Florian Zuger (Muhlehorn) 2 h. 00'36" ; 3. Georges Thuring (Frenkendorf) 2 h. 01'25" ; 4. Charles Blum (Oberentfelden) 2 h. 02'51" ; 5. Kudi Steger (Wohlen) 2 h. 04'50" ; 6. Armin Portmann (Fribourg) 2 h. 05'10" ; 7. Ernst Luscher (Oberentfelden) 2 h. 05'59" ; 8. Christian Thommen (Embrach) 2 h. 06'16" ; 9. Walter Huber (Munsingen) 2 h. 06'30" ; 10. Paul Ryser (Oberentfelden) 2 h. 06'51".

Vainqueurs par catégories : Elite, 1. Kudi Steger (Wohlen) 2 h. 04'50". — Landwehr : 1. Albrecht Moser (Munchenbuchsee) 1 h. 57'04". — Landsturm : 1. Reto Calonder (Thusis) 2 h. 13'14". — Seniors : 1. Karl Hasler (Kusnacht) 2 h. 25'33".

Classement provisoire du championnat suisse : 1. Zuger, 101 points ; 2. Blum 93 ; 3. Moser 90 ; 4. Portmann 75 ; 5. Thuring 65.

Les gains du Sport-Toto

13 gagnants à 13 pts, Fr. 6909,60
307 gagnants à 12 pts, Fr. 159,40
2.752 gagnants à 11 pts, Fr. 17,80
15.315 gagnants à 10 pts, Fr. 3,20

Toto - X

6 gagnants à 5 Nos
+ le No compl., Fr. 1362,20
101 gagnants à 5 Nos, Fr. 283,25
4.319 gagnants à 4 Nos, Fr. 6,60
32.788 gagnants à 3 Nos, Fr. 1,50
Le maximum de 6 Nos n'a pas été réussi. Le jackpot totalise 49.039 fr. 80.

Loterie à numéros

1 gain à 6 Nos, Fr. 1.671.286,10
2 gains à 5 Nos
+ le No compl., Fr. 50.000.—
162 gains à 5 Nos, Fr. 4.452,75
8.117 gains à 4 Nos, Fr. 88,85
133.253 gains à 3 Nos, Fr. 4.—

Voir autres informations sportives en page 16

STADE DE LA CHARRIÈRE
Samedi 5 mai

La Chaux-de-Fonds BELLINZONE

Sportifs, attention !
Le match est avancé à 15 h. en raison de la retransmission TV à 17 h. 30 de l'équipe suisse contre la RDA

Football: coup d'œil hors de nos frontières

Eviné dimanche de la sélection nationale par Léon Walker, Ruedi Elsener s'était mis en évidence samedi au cours des huitièmes de finale de la Coupe d'Allemagne. En marquant à deux reprises, il a permis à Eintracht Francfort de s'imposer à Dortmund contre Borussia (3-1). Eintracht a désormais la possibilité d'aller plus loin dans la compétition. En quart de finale, il recevra en effet les amateurs de Rotweiss Oberhausen, qui se sont qualifiés aux dépens du VfL Osnabrück (deuxième division).

A Dortmund, Eintracht Francfort s'est trouvé mené à la marque en première mi-temps sur un penalty transformé par Huber. A la 13e minute, Elsener, d'un tir de loin, rétablit l'équilibre. Il permit ensuite à son équipe de prendre l'avantage à 2-1 sur un excellent travail de Kreis. Ce dernier devait inscrire le troisième but d'Eintracht quelques secondes avant le coup de sifflet final. Eintracht Francfort était privé de son capitaine Grabowski, blessé, il enregistrait la rentrée de Hölzenbein, qui avait fini de purger une peine de suspension. L'interna-

Allemagne: deux buts pour Elsener

tional s'est cependant blessé après une demi-heure de jeu.

Le FC Cologne, vainqueur des deux dernières éditions de l'épreuve, n'a pas réussi à franchir le cap des huitièmes de finale. Trois jours après son élimination de la Coupe d'Europe des champions par Nottingham Forest, le champion de RFA en titre s'est incliné à Berlin contre Hertha (0-2). Ce n'est qu'au cours de la seconde partie de la prolongation que les Berlinoïses ont fait la décision, sur deux buts de Brucks, dont un sur penalty. Le FC Cologne risque de la sorte de ne participer à aucune des trois compétitions européennes interclubs la saison prochaine.

Ordre des rencontres des quarts de finale:

Hertha Berlin contre Bayer Urdingen, Fortuna Dusseldorf contre Bayer Leverkusen, Eintracht Francfort contre Rotweiss Oberhausen et FC Nuremberg contre le vainqueur de Ulm-Gdwigshafen.

France: statu quo en tête du classement

La trente-troisième journée du championnat de France de première division a permis aux trois équipes de tête de coucher sur leurs positions. De Strasbourg, Nantes et Saint-Etienne, ce sont les Alsaciens qui l'ont emporté avec le plus grand écart, face à Bastia, par 2-0.

Ce troisième Strasbourg - Bastia en l'espace de quinze jours, les Alsaciens devaient le gagner, comme ils avaient gagné les deux premiers, pour ne pas

écarter leur marge de sécurité et se garder un salutaire droit à l'erreur, en vue de circonstances plus difficiles.

La première mi-temps ne permettait à aucune équipe d'ouvrir le score, et il fallut attendre la seconde reprise pour voir Gemmrich, lancé par Domenech, entrer en retrait. Le ballon, faiblement repoussé par les défenseurs corses, était remis de la tête dans la direction du but par Wagner, et prolongé au fond des filets par Piasecki. Mais cette joie devait tourner court. M. Meeus refusait le point, sur l'avis de son juge de touche, Gemmrich ayant centré derrière la ligne.

Il fallut attendre la 67e minute pour que Wagner donne l'avantage à son équipe. A la 85e minute, Gemmrich scellait le score définitif à 2-0.

Mais la tâche des hommes de Gilbert Gress était rendue ardue par un Bastia d'excellente facture. C'est même sûrement le motif principal du demi-échec du leader après la première période de jeu.

Nantes et Saint-Etienne ont dû se contenter de la plus courte victoire: 1-0, devant respectivement Paris Saint-Germain et Paris FC. Amis et Elie ont signé les buts qui permettent aux « Jaunes » et aux « Verts » d'y croire encore. Mais derrière le trio de tête, l'écart se creuse puisque Monaco, décemment en chute libre, s'est incliné sur son terrain face à Nancy (1-3). Les Monégasques ne possèdent plus qu'un point d'avance sur Metz, vent en poupe, qui a nettement battu Nice (3-0), et deux sur Bordeaux qui a réussi le match nul à Lille (1-1).

Dans le bas du classement où Paris FC s'enlise, Valenciennes a pris 1 point précieux à Laval (1-1); mais la situation d'Angers, battu à Nîmes (0-3) se détériore, tout comme celle des Niçois. A retenir, enfin, le match nul de Marseille face à Lyon (1-1).

Le classement:

1. Strasbourg 33 matchs et 49 points; 2. Nantes 33-46; 3. Saint-Etienne 33-46; 4. Monaco 33-39; 5. Metz 33-38; 6. Bordeaux 33-37; 7. Lyon 33-36; 8. Nîmes 33-34; 9. Lille 33-34; 10. Sochaux 33-34; 11. Bastia 32-32; 12. Nancy 32-31; 13. Marseille 33-31; 14. Paris Saint-Germain 33-28; 15. Laval 33-27; 16. Angers 33-27; 17. Nice 33-26; 18. Valenciennes 33-24; 19. Paris FC 33-22; 20. Reims 33-17.

Basketball: le meilleur marqueur «suisse» relégué!

Relégué à la suite d'un double barrage qui l'a opposé à Lignon Basket, Bellinzzone possédait dans ses rangs le meilleur marqueur de la saison du championnat suisse de Ligue nationale A, en la personne de

l'Américain Richard Rinaldi, lequel a réussi 742 points. Avec 2800 spectateurs lors du match retour contre Lignon, Bellinzzone détient également le record d'affluence de la saison.

Publiée par la Fédération suisse, la liste des meilleurs marqueurs de la saison fait également ressortir l'importance prise par les joueurs étrangers au sein des divers clubs. Aucun international suisse ne figure en effet parmi les quinze meilleurs compteurs. La liste des meilleurs marqueurs:

1. Richard Rinaldi (Bellinzzone) 742 points; 2. Tom Paulin (Stade Français) 708; 3. Manuel Raga (Federale Lugano) 686; 4. John Johnson (Viganella) et Tom McDougald (SP Lugano) 640; 6. Don Stockalper (Viganella) 615.

CHAMPIONNAT SUISSE

Promotion en ligue B, groupe A: CVJM Birsfelden - Lausanne Ville 113-109. — Classement: 1. CVJM Birsfelden 1-2; 2. Lausanne Ville 2-2; 3. Meyrin 1-0. — Groupe B: Bernex-UGS-Lucerne 83-91; St-Paul Lausanne - BC Birsfelden 94-61. — Classement: 1. Lucerne 2-4; 2. Bernex - UGS et St-Paul 2-2; 4. BC Birsfelden 2-0.

Promotion en Ligue nationale féminine: CVJM Birsfelden - CVJM Frauenfeld 77-86.

Relégation en deuxième ligue: Lausanne - Winterthur 69-85. — Classement: 1. Abeille La Chaux-de-Fonds et Winterthur 1-2; 3. Lausanne 2-0.

Championnat d'Europe automobile, formule 2

Net succès du Suisse Marc Surer



Le pilote suisse avec son trophée. (Belino AP)

La quatrième manche du championnat d'Europe de formule II qui se courait sur le circuit du Nurburgring, restera dans la mémoire du coureur suisse Marc Surer. En effet, le jeune Bâlois, vice-champion d'Europe l'année dernière, visait une victoire depuis belle lurette. Il a enfin réalisé son rêve, devant 80.000 spectateurs, en franchissant en vainqueur la ligne d'arrivée de la 4e manche. Éliminé dans les trois premières épreuves de la saison, Surer, au volant de sa March-BMW, s'est montré le plus rapide devant le Britannique Brian Henton, qui termine second à 45 secondes. Le pilote suisse a du même coup amélioré sa place au classement général en prenant le 4e rang à égalité avec le Finlandais Keke Rosberg.

Résultats

1. Marc Surer (S), March-BMW les neuf tours — 205,52 km. en 1 h. 12' 46"7 (169,400 km.-h.); 2. Brian Henton (GB), Ralt-Hart 1 h. 13'31"1; 3. Manfred Winkelhock (RFA), Ralt-BMW 1 h. 13'47"3; 4. Siegfried Stohr (RFA), Chevron-BMW 1 h. 13'53"7; 5. Huub Rothengatter (Ho), Chevron-Hart 1 h. 13'53"9; 6. Rad Dougall (AFS), Ralt-Hart 1 h. 14'14"1. — Classement après quatre manches: 1. Rad Dougall (AFS) 16 pts; 2. Brian Henton (GB) 13; 3. Derek Daly (Irl) 12; 4. Eddie Cheever (EU) 11; 5. Marc Surer (S) et Keke Rosberg (Fin), 9 points.

Nouvelle victoire pour Blatter

Le Valaisan Beat Blatter a signé une nouvelle victoire dans la troisième manche du championnat suisse de formule 3 qui se disputait sur le circuit de Hockenheim. Résultats:

Groupe 1: 1300 ccm, 1. Pierre Ratin (Yverdon), Simca-Rallye, les 19 tours en 27'18"81. — 2000 ccm: 1. George Eggenberger (Buchs), Opel Kadett, les 20 tours en 27'15"73. — Plus de 2000 ccm, 1. Hans Egenter (Muri), Chevrolet Camaro, les 20 tours en 27'09"13.

Groupe 2: 1300 ccm, 1. Jakob Schaufelberger (Wald), VW-Polo, les 19 tours en 25'23"45. — 1600 ccm, 1. Wolfgang Dietrich (Neuhausen), Scirocco, les 19 tours en 25'16"34. — Plus de 1600 ccm, 1. Hansjoerg Durig (Riggisberg), BMW 320, les 20 tours en 25'17"28.

Formule 3: 1. Beat Blatter (Viège), Ralt 22'04"82; 2. Philippe Muller (Reinach), Ralt 22'04"82; 3. Max Welti (Benglen), Lola 22'10"06.

Groupe 4: 1. Enzo Calderari (Lattringen), Porsche, les 20 tours en 34'47"99. — Groupe 5: 1. Peter Hisiger (Fehraltorf), Toyota, les 17 tours en 25'17"12.

Boxe

Un beau triplé des Chaux-de-Fonniers

La fin de la semaine dernière a été marquée par trois succès des poulains de l'entraîneur Francis Heimo, à Chippis. J.-Ph. Stoekli a battu, par arrêt de l'arbitre, au 3e round, Morand de Chippis. Fabio Pasquali s'est également imposé par abandon au 3e round devant le Valaisan Minichelli, tandis que Salvatore Lanza complétait ces succès en battant Maruzza, de Sion, aux points. Trois victoires qui font honneur au Boxing-Club de La Chaux-de-Fonds.

Course de côte motocycliste Perrefitte - Les Ecorcheresses

Bel exploit du Neuchâtelois Cornu

Cette manche du championnat suisse sur route s'est disputée en côte entre Perrefitte et les Ecorcheresses, sur une distance de 3250 mètres pour 205 mètres de dénivellation. 5000 spectateurs ont suivi ces épreuves, qui n'ont été marquées par aucun accident grave. Le meilleur temps de la journée a été réussi par le triple champion suisse Jacques Cornu, inscrit de dernière heure, au guidon d'une Yamaha 1000 ccm.

Résultats

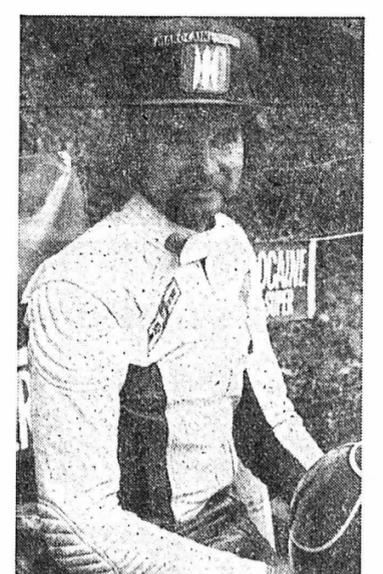
Débutants: 125 ccm: 1. Jean-Michel Perret (Yverne) Yamaha 2'02"73. — 250: 1. Roland Sauvain (Courrendlin) Yamaha 1'46"27. — 500: 1. Christian Brantner (Landquart), Suzuki, 1'44"44. — Side-cars: 1. Hans-Rudolf Christinat - Hans-Ulrich Rufener (Utendorf) Yamaha 1'50"80.

125 ccm: 1. Joerg Affolter (Dulliken) Morbidelli, 1'45"84; 2. Hubert Genoud (Chatel-St-Denis) Morbidelli 1'47"59; 3. Joe Genoud (Chatel-St-Denis) Morbidelli 1'47"71.

250 ccm: 1. Edwin Weibel (Dallenwil) Yamaha 1'38"67; 2. Elio Fontana (Castel San Pietro) Yamaha 1'38"84; 3. Bruno Luscher (Muhlen) Yamaha 1'39"86.

DURANT CE WEEK-END Aux Fourches

Un rendez-vous à ne pas manquer, celui fixé par les clubs organisateurs, du Locle et du bas du canton, durant ce week-end. A cette occasion les meilleurs pilotes du pays seront opposés à quelques vedettes étrangères. C'est donc une aubaine pour tous les fervents du motocross. Ils seront sans doute nombreux à ce rendez-vous annuel. Nous reviendrons plus en détail sur ces manifestations au cours d'un prochain article.



Jacques Cornu. (KR)

350 ccm: 1. Eric Lapraz (Cortailod) Yamaha 1'35"38; 2. Andreas Hofmann (Longeau) Yamaha 1'36"10; 3. Constant Pittet (Villars-le-Terroir) Yamaha 1'36"91.

500 ccm: 1. Alain Roethlisberger (Colombier) Suzuki, 1'35"77; 2. Max Noethinger (Berne) Suzuki, 1'36"12; 3. Roger Perrottet (Muntelier) Suzuki, à 36"14.

1000 ccm: 1. Jacques Cornu (Neuchâtel) Yamaha, 1'33"87 (meilleur temps de la journée); 2. Max Noethinger (Berne) Yamaha 1'36"41; 3. Ernst Staub (Adliswil) Yamaha 1'37"01.

Side-cars: 1. Patrick Muhlheim - Marc Roessinger (Chancy-Genève) Yamaha 1'40"86; 2. Peter Frick - Pascal Mottier (Hedingen) Yamaha 1'41"96; 3. Patrick Messerli - Jean-Pierre Jaggi (Courtelary) Suzuki 1'43"65.

Italie: le «scudetto» pour l'AC Milan

L'AC Milan a pratiquement le «scudetto» en poche, après une victoire confortable à Catanzaro, tandis que Perugia — son plus dangereux rival tout au long du championnat — a perdu sa dernière chance de rattrapper le leader. L'équipe de Perugia n'a pu en effet obtenir que le match nul face au dernier classé, qui s'est battu avec l'énergie du désespoir (1-1). Il ne manque que deux matchs avant la fin du championnat, et l'AC Milan a quatre points d'avance; autant dire qu'il est virtuellement champion d'Italie 1979. Deux défaites de Milan et deux victoires de Perugia déboucheraient sur un match d'appui. Hypothèse qui semble très improbable.

La victoire obtenue par Milan est à inscrire à l'actif de Maldera (49e minute), Novellino (58e) et Antonelli (90e).

Devant 35.000 spectateurs, Catanzaro n'a pu renouveler son exploit de dimanche dernier face à Perugia (1-1). Derrière Milan, rien n'est joué. Cette vingt-huitième journée n'a pas été excessivement favorable aux vedettes du championnat. A l'instar de Perugia, stoppé par Verona, la Juventus n'a pu faire que match nul sur son propre terrain, face à la Fiorentina (1-1). La marque avait été ouverte par Verza pour la « Juve » à la 22e minute; mais les Turinois, bien que dominant la partie, n'ont pu consolider leur avance. Et à la 63e minute, Pagliari égalisait.

L'AC Torino n'a pu faire mieux face à Bologne (1-1). Les buts signés Juliano (Bologne) et Zaccarelli (Torino) ne sont tombés qu'en fin d'une rencontre peu enthousiasmante. Mais la plus grande surprise est venue de San Siro, où l'Internazionale a été battu sur son propre terrain par Rome, qui se bat pour échapper à la relégation (1-2). Une revanche sur son terrain du dernier week-end pour les Romains, qui furent sévèrement battus 4-1 par la Juventus. Pruzzo (27e) et Nadai (37e) ont assuré ce succès, tandis que l'Inter devait se contenter de sauver l'honneur sur un penalty transformé par Altobelli (70e). Les Napolitains enfin continuent de collectionner les victoires, sans pour autant menacer les équipes de tête (2-1 à Rome, contre la Lazio).

Le classement (28 matchs):

1. AC Milan 42 points; 2. Perugia 38; 3. Internazionale 36; 4. Juventus 35; 5. AC Torino 35; 6. Napoli 29; 7. Fiorentina 28; 8. Lazio Rome 28; 9. Catanzaro 26; 10. Ascoli 25; 11. AS Rome 24; 12. Avellino 23; 13. Lanerossi Vicenza 23; 14. Bologna 22; 15. Atalanta Bergamo 21; 16. Verona 13.

Tennis

Exploit de Gunthardt

Le Suisse Heinz Gunthardt a réussi un authentique exploit dans le cadre du tournoi international du Cap (Afrique du Sud). Le jeune joueur helvétique a en effet battu en demi-finales l'Américain Eddie Dibbs, classé numéro 9 mondial, en deux sets. Ce succès est comparable à celui que Gunthardt avait enregistré l'hiver dernier, en finale d'un tournoi aux Etats-Unis, lorsqu'il avait pris le meilleur sur un autre Américain, Harold Solomon, le numéro 6 actuel dans la hiérarchie mondiale.

En finale, Heinz Gunthardt a dû toutefois s'incliner, en deux sets, face à son «camarade de promotion», l'Argentin José-Luis Clerc. Ce dernier s'était qualifié en éliminant Ilie Nastase en demi-finales. Malgré leur jeune âge, l'Argentin, actuel quatorzième au classement ATP et le Suisse se connaissent bien. Gunthardt avait en effet battu Clerc en 1976, en finale du simple juniors des internationaux de France, à Roland-Garros... Cette fois, il a dû subir la loi de son rival. Résultats:

Simple messieurs, demi-finales: H. Gunthardt (S) bat Eddie Dibbs (EU) 6-3, 6-2; José-Luis Clerc (Arg) bat Ilie Nastase (Rou) 1-6, 6-3, 6-2. — Finale: Clerc bat Gunthardt 6-2, 6-4.

VICTOIRE DE BORG SUR CONNORS

Le Suédois Bjorn Borg, jouant avec un brio incomparable, a facilement disposé de l'Américain Jimmy Connors (6-3, 6-2) en finale du tournoi de Las Vegas, doté de 250.000 dollars et comptant pour le Grand Prix.

Habituellement lent à se mettre en train, Borg débuta cette fois très fort. Dans le premier set, il réussit le break pour mener par 4-2. Connors prit son service au jeu suivant mais dans le huitième, Borg signait trois aces et il faisait à nouveau le break pour s'adjuger la première manche sur son service.

Dans la deuxième manche, Connors donnait des signes de fatigue et il accumulait les erreurs. Borg, alternant magnifiquement revers et coups droits, se hissait rapidement en tête en gagnant les quatre premiers jeux. Connors devait se contenter de revenir à 5-2 mais il ne pouvait éviter la défaite au huitième jeu.

Connors et Borg se trouvaient opposés pour la 25e fois. Connors compte 14 victoires contre 11 au Suédois, lequel, pour sa victoire, a empoché 50.000 dollars ainsi qu'une voiture.

Escrime

Tournoi international au fleuret à Berne

L'Allemagne de l'Ouest chez les hommes et la Suisse I chez les dames ont remporté le Tournoi international par équipes au fleuret, qui se disputait à Berne. Françoise Helbling (Bâle), Diane Wild (Lausanne), Michèle Le Starzynski (Zurich) et Isabelle Nussbaum (La Chaux-de-Fonds), se sont imposées devant l'équipe italienne qui a toutefois remporté les deux premières places du classement individuel. Résultats:

Messieurs, par équipes: 1. RFA, 6 victoires; 2. Autriche 5; 3. Suède 4; 4. Italie 3; 5. Suisse I 2; 6. Suisse II 1; 7. Yougoslavie 0. — Individuel: 1. Richard Steiner (Aut) 21; 2. Thomas Theuerkauff (RFA) 21; 3. Roland Baska (RFA) 20; 4. Luigi Corti (It) 18. Puis: 11. Olivier Fischer (S) 15.

Dames, par équipes: 1. Suisse I (Françoise Helbling, Diane Wild, Michèle Le Starzynski, Isabelle Nussbaum) 4 victoires; 2. Italie 3; 3. Yougoslavie 2; 4. Suède 1; 5. Suisse II 0. — Individuel: 1. Carola Mangarotti (It) 16; 2. Carla Mocchi (It) 16; 3. Françoise Helbling (S) 15; 4. Diane Wild (S) 15; 5. Michel Le Starzynski (S) 12; 6. Elena Dansky 11; 7. Isabelle Nussbaum (S) 11; 8. Marianne Tobler (S) 10.



PALITOS.

Enfin un cigarillo de haute qualité à un prix très avantageux.



Séduisant et franc au goût
100% tabac naturel non poudré,
sans additifs artificiels.
Typiquement

La Paz

En vente dans tous les bons
magasins de tabac de même que
dans les kiosques Naville SA.

Importateur: Sauberli AG, 4002 Basel



SAMEDI 5 MAI 1979, 21 h.
à la
FERME DU GROS-CRÊT
(POUILLEREL)

a) LES BACK YARD AND TUP JUG

de style New Orleans

b) LES WATERMILL SWINGERS de Bienne

de style Dixieland et Middle Jazz

Une soirée inoubliable à laquelle vous conviendrez également vos amis.

À LOUER À LA SAGNE
Gare 85 b

chambres indépendantes

cuisinettes et part à la salle de bain.

Renseignements et location:
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13,
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 25 25.

FOUR BOREL

à vendre, 1000 o.
380 v, grandeur
foyer 21 X 40 X 16.
M. Gérard AUBRY,
Progrès 119, tél.
(039) 22 52 89.

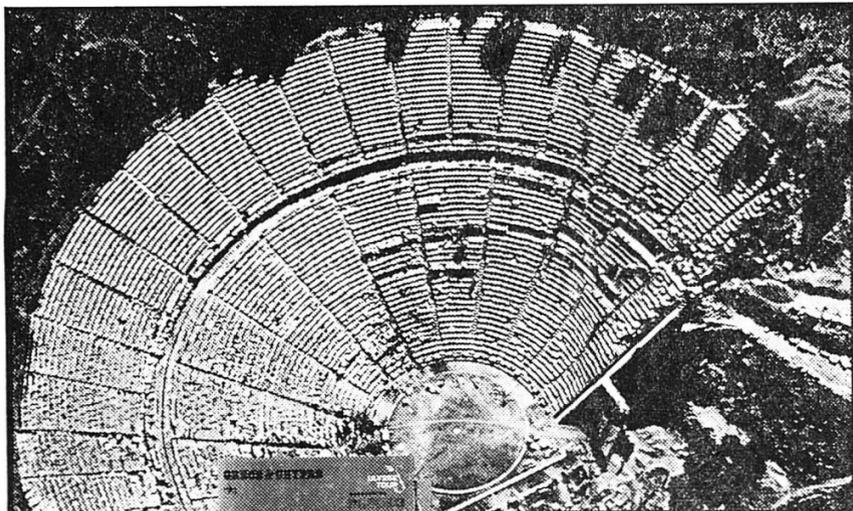
Tout le mois
de mai
l'orchestre
féminin



Golden Rays Tour de la Gare

LE GRAND THÉÂTRE ÉPIDAURE:
forchestré circulaire est entouré
sur plus de sa moitié par le fer à
cheval du «théâtre», ou endroit
d'où l'on regarde.

La Grèce en modulation de fréquence (?)



Toute une gamme
COSMOPOLITAN à mis au point en
collaboration avec ULYSSE TOURS
toute une gamme de formules sur
laquelle vous pouvez composer,
selon votre sensibilité, des vacances
à votre mesure.
Quatorze hôtesses réparties à travers
la Grèce et les îles, ainsi qu'une
expérience basée sur plusieurs milliers
de passagers, vous garantissent une
interprétation fidèle du programme.



Demandez notre brochure
Demandez notre brochure Ulysse
Tours à votre agent de voyages,
choisissez vous-mêmes vos dates de
départ et de retour. Ensuite, assortissez
vos séjours balnéaires d'un circuit
culturel... d'un zeste de club... d'une
petite croisière dans les Cyclades,
d'un parcours en voiture individuelle...
d'une visite de la Crète, Rhodes ou
Corfou... ou bien pourquoi pas
d'une location de petit yacht.

Modulation de fréquence
Dans le domaine des transports
aériens, on parle volontiers de
fréquences à propos des horaires et
des calendriers de vols. Avec Ulysse
Tours vous êtes libre de fixer votre
fréquence: les modifications de votre
fréquence et la fréquence de vos
déplacements.



COSMOPOLITAN
le goût du voyage en collaboration avec **ULYSSE TOUR**

classicor

Classicor S.A., fabrique de boîtes de montres or

offre à un candidat capable et dynamique le poste de

responsable de la création

remplissant le cahier des charges suivant :

- créer et réaliser les modèles
- mettre au point les prototypes avec les clients
- diriger un atelier moderne de prototypes
- gérer la collection.

Date d'entrée à convenir.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres de services à la direction de Classicor S.A., 13, rue de Beau-Site, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 11 21, qui les traitera confidentiellement.

À VENDRE SUZUKI TS 125

1978, 1400 km., expertisée, Fr. 2200.—, avec plaques payées pour toute l'année 1979 et assurances jusqu'au 30 juin 1979. Tél. (039) 23 42 86 du lundi au jeudi dès 20 h. 30.

À LOUER

rue de la Combe-Grieurin, pour le 1er juillet 1979

appartement de 2 pièces

confort, ensoleillé. Loyer: Fr. 318. par mois, charges comprises.

Tél. (039) 23 70 07 (aux heures des repas).

Machines à coudre

neuves de démonstration, cédées avec très grosse réduction. GARANTIE 10 ans. Sur demande, par téléphone, envoi 15 jours à l'essai.

OCCASIONS
Keller Fr. 220.—
Bernina Fr. 340.—
Elna Fr. 580.—
Singer Fr. 500.—

Agences Vigorelli
av. de Beaulieu 35
Lausanne
tél. (021) 37 70 46.

À louer dès le 1er novembre 1979

1 appartement 4 pièces

2e étage avec cuisine, salle de bain, WC, cave, grenier. Remis à neuf. Confort.

Tél. (039) 41 22 90.

Appartements à louer

APPARTEMENT
à louer, 2 pièces, rez supérieur, balcon, WC intérieurs, chauffage mazout automatique. Libre tout de suite. - Tél. (039) 26 89 09.

Chez Yvo-Mode

CONFECTION DAMES — classique, tailles 38-54

Nouveautés

Robes
Ensembles

Blouses
Jupes

Manteaux
Blazers

Rue Charles-Edouard-Guillaume 16 - Serre 11
2e rue derrière « L'Impartial »

Cherchons

une apprentie de commerce

pour début août 1979. Tél. (039) 41 11 38.

Pour divers travaux d'atelier, nous engageons :

ouvriers ouvrières

Tél. (039) 26 97 60.

Nous engageons pour tout de suite ou date à convenir

OUVRIER-FERRAILLEUR

pour notre chantier de façonnage d'aciers d'armatures.

NUSSLÉ SA — Grenier 5-7
LA CHAUX-D-FONDS
Tél. (039) 22 45 31

BECKENRIED

HÔTEL MOND

Bestbekanntes Haus mit selbstgeführter Küche. Zimmer mit WC-Dusche.

Gartenrestaurant am See mit Sicht in die Alpen. Automatische Kegelbahn, Parkplätze, Lift. Geeigneter Saal für Gesellschaften.

Prospekte durch Fam. F. Amstad
CH-6375 Beckenried, Tel (041) 64 12 04.



Entreprise mondialement connue dans le développement et la fabrication de divers produits à partir du corindon (rubis-saphir) ou d'autres matériaux durs

LES BRENETS
cherche

agent d'ordonnancement

ayant expérience du lancement, du suivi des délais et de l'approvisionnement

OU MÉCANICIEN
souhaitant être formé dans ce domaine.

Age souhaité: 25 ans minimum. Sens des responsabilités, esprit d'initiative et entreprenant.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Conditions sociales et avantages qu'un groupe important offre à ses collaborateurs.

Faire offres avec curriculum vitae à :

SEITZ S.A.
Service du personnel
2416 LES BRENETS - Tél. (039) 32 11 12
Une entreprise affiliée à Pierres Holding SA

SALLE DE SPECTACLES - SAINT-IMIER
Vendredi 4 mai 1979, à 20 h. 30

Théâtre :

Une heure avec Rainer Maria Rilke
avec **LAURENT TERZIEFF** (réalisateur)
Pascale de Boysson et Claude Aaufaure
org.



2610 Saint-Imier

+ Coop-Loisirs
Entrée: Fr. 12.— et 8.—, réduction Fr. 2.—
bons Coop Location ouverte



Mardi

IMPACT-TV • IMPACT-TV • IMPACT-TV

Tranches horaires



romande

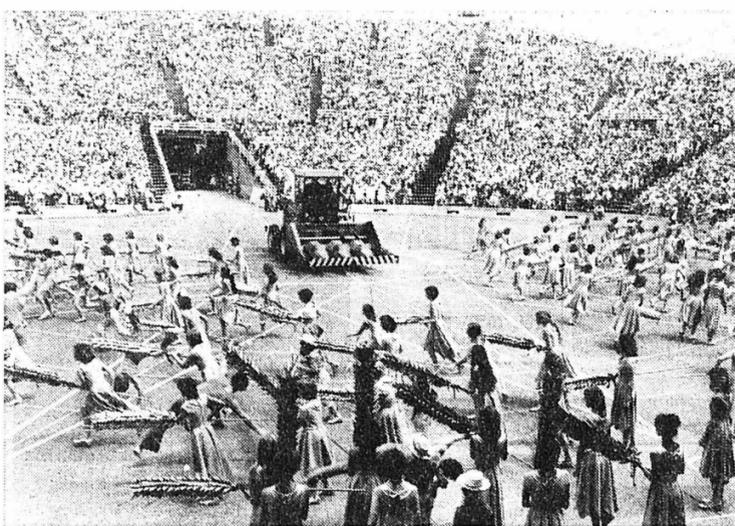


10-12h

LA PLUPART DES ÉMISSIONS SONT EN COULEURS

12-16h

14.20 Point de mire : Memento
14.30 Télévision éducative
15.00 TV-Contacts : Reprises



Hommage au travail : La Fête des Vignerons. Suisse italienne 14 h. 40.

16-18h

16.00 Emission des « Oiseaux de nuit » du 1er janvier 1978
17.30 Téléjournal
17.35 La Récré du Mardi : Jeunesse

18-20h

18.10 Courrier romand : Actualités
18.35 Pour les petits : Calimero
18.40 Système D
19.00 Un jour, une heure : Actualités

19.00 TF1 actualités
19.35 Dramatique: Efficax
Avec Nathalie Delon, Bernard Fresson, Jacques Riberolles...

19.00 Journal
19.35 Les dossiers de l'écran: L'He au Trésor - Un film d'Andrew White...

19.05 Les jeux de 20 heures
19.35 Film: Le Diable par la Queue
de Philippe de Broca, avec Madeleine Renaud, Yves Montand...

20-22h

SUR TF1
19.35 : « Efficax » : des malfaiteurs sont parvenus à utiliser un « ordinateur-cerveau »...

21.37 Document: Des idées et des hommes
Hippolyte Taine - Avec M. Jean Mistler, secrétaire perpétuel de l'Académie française...

Débat: Partout et nulle part, la fabuleuse histoire des trésors
Invités : MM. Paul Toriani: A acheté une maison qui renferme un trésor...

21.05 Soir 3: Informations
...C'est l'histoire d'aristocrates désargentés qui, en province, hostellerie et usent de stratagèmes pour y attirer des clients.

22-24h

22.00 Gros plan sur Jean Carmet
22.40 L'actualité cinématographique
22.55 Téléjournal

22.20 TF1 actualités
TV suisse alémanique 22.30: Gisela May chante Bertolt Brecht.

22.30 Journal
Suisse italienne 22.00: Portrait de David Mercer: les voies de la révolution sont insondables...

TV et radio
Programmes complets de la semaine dans notre supplément-magazine du samedi. Tirage : 70.000 exemplaires.

IMPACT-TV

IMPACT-RADIO • IMPACT-RADIO

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 TV scolaire
14.45 Da capo
17.00 Pour les petits
17.30 TV scolaire
18.00 Jardinage
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Bodeständigi Choscht
19.35 Point chaud
20.00 Téléjournal
20.25 Allocution du 1er Mai
20.30 CH magazine
21.15 « Autoreport »
21.20 Hans Staub, photographe-reporter
22.15 Téléjournal
22.30 Gisela May chante Bertolt Brecht

15.45 Le Cousin du 7e Arrondissement

16.30 Cyclisme à Francfort
16.55 Nostalgie du temps passé
17.40 Wie einst im Mai
19.10 Chômage
19.55 Allocution du 1er Mai
20.00 Téléjournal
20.15 Qui suis-je ?
21.00 Es begann bei Tiffany
22.45 48 heures
23.30 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

12.30 Schneeflocke & Zugvogel
13.15 Téléjournal
13.20 Vacances: la lutte pour les congés payés
13.50 David Copperfield
15.45 Desinis animés
16.10 Téléjournal
16.15 Les précurseurs du 1er Mai
17.00 Pour les enfants du monde
18.10 Filmforum
19.00 Téléjournal
19.30 Musique sans frontières
21.00 Téléjournal
21.05 Union der festen Hand (2)
22.35 Elections européennes
23.15 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

14.40 Fête des vigneron 1977
16.00 La Vengeance des Thugs
17.05 Promenade dans la Nature
17.50 Téléjournal
18.00 Pour les tout-petits
18.30 Pour les enfants
18.50 Téléjournal
19.05 Cours de français
19.35 Le monde où nous vivons
20.05 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 Dietro i sette binari (1960)
22.00 Troisième page
23.00 Téléjournal

ALLEMAGNE 1

11.30 Téléjournal
11.35 Songfest
13.40 Quatre jours au marché de Badagry
14.25 Pour les enfants

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.05 Le coup de midi. Est-ce ta fête ?
12.15 Mardi les gars. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La petite affiche. 14.05 La pluie et le beau temps. 16.05 Fantomas, le policier apache (17). 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 En questions. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-magazine. 19.20 Radio-actifs. 20.05 Jour de novembre. 22.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Musique... au pluriel. Rusalka. 20.30 Stéréo-hebdo. 21.00 Festival de musique de Donaueschingen 1978. 22.00 Le temps de créer. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Harold, ouv., Verdi; La force du destin, extr., id. Soliloque pour hautbois et orch. Elgde Woodland Interlude, id. Falstaff, étude symphonique, 2 intermezzi, id.; The three Elisabeths, suite d'orch., Coates. 15.00 Tubes hier, succès aujourd'hui. 16.05 En personne. 17.60 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.25 Musique populaire. 21.30 Vitrine 79. 22.05 Des couples racontent (11). 22.25 Musique légère. 23.00-24.00 Jazz.

FRANCE INTER

12.00-18.00 Programme unique de musique légère, avec France-Culture, France-Musique et FIP. 18.00 Inter-soir. 18.15 Magazine. 19.05 env. Loup-garou. 20.00 Feed-back. 21.00 Comme on fait sa nuit, on se couche. 23.00-24.00 Bain de minuit.

FRANCE MUSIQUE

12.00-18.00 Programme unique, avec France-Inter, France-Culture et FIP. 18.02 Kiosque. 18.05 Jazz pour un kiosque. 18.35 Kiosque, édition complète.

19.00 Avant-programme. 19.30 Festival estival de Paris. 21.30-1.00 Ouvert la nuit.

FRANCE CULTURE

12.00-18.00 Programme unique avec France-Inter, France-Musique et FIP. 18.25 Salle d'attente. 18.30 Sciences. 19.00 Dialogues. 20.15 Musiques de notre temps. 21.30-22.55 Nuits magnétiques.

MERCREDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55. — 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.20 Top secret. 6.30 Top-régions. 6.40 Quelqu'un. 6.50 Top-sports. 7.20 Top-enfants. 7.32 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.05 Revue de la presse romande. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.35 A propos. 8.45 Top à Benjamin Romieux. 9.05 La puce à l'oreille. 10.30 Avec Antoine Livio.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Journal à une voix. 9.05 Le temps d'apprendre. Cours d'espagnol. 9.20 Domaine espagnol. 9.30 La préhistoire de Dieu. 10.00 Savez-vous que... 10.30 Radio éducative. 11.00 Polyvalence de la musique. 12.00 Stéréo-balade.

FRANCE INTER

0.05 Allô Macha! 2.00 Au cœur de la nuit. 4.00 Bon pied, bon œil. 6.00 Pierre Douglas et Jean-Michel Brosseau. 8.00 La vie qui va. 10.00 Les cinglés du music-hall. 11.00 Quand un vicomte... 11.45 Le jeu des mille francs. 12.00 Inter-treize.

FRANCE MUSIQUE

6.03 Quotidien musique. 8.02 Eveil à la musique. 8.17 Le matin des musiciens. 11.00 Musique de table. 11.35 Jazz classique. 12.00 Les anniversaires du jour.

FRANCE CULTURE

9.02 Matinales. 7.00 Les chemins de la connaissance. 7.50 Echec au hasard. 8.07 Les matinées de France-Culture. 9.45 Le livre, ouverture sur la vie. 10.02 Les grandes opéras du monde. 11.05 « A » comme Artiste. 11.45 Panorama.

A voir

Oeufs brouillés

TVR: 20 h. 25

Nous avons parlé de Jean Carmet en première page de notre supplément du samedi, à propos du film « Les oeufs brouillés ».

Derrière le titre fort culinaire du film de Joël Santoni se cache une satire des méthodes publicitaires adoptées par les princes qui nous gouvernent pour fourbir leur image de marque. Jean Carmet incarne un brave Français moyen, père de famille qui par la magie des études de marché, portraits robots et autres miracles de l'ordinateur, devient plus populaire que le président de la République dont il était chargé de faire remonter la cote. Car notre homme a découvert son propre pouvoir: la foule l'aime. Elle en rede-

mande. Alors il délaisse sa femme — ravissante au demeurant puisqu'elle a les traits d'Anna Karina. La France a besoin de lui, il vole au secours de la France. Mais c'est sans compter sans l'éternel féminin et sans les forces de l'ordre...

A écouter

Journal de novembre

Pièce de Bill Naughton

Radio suisse romande 1: à 20 h. 05

Dans le Nord de l'Angleterre, en 1933, le chômage sévit. Joe Brady, 22 ans, époux de Madge, est père d'un bébé. Dans l'espoir d'être engagé pour la journée, il va chaque matin attendre à la grille d'une entreprise de livraison de charbon. Or, un matin, il est embauché. « Jour de novembre » retrace l'histoire de cette journée de travail. Riche en péripéties multiples, ce jour de

labeur marquera, humainement parlant, Joe qui n'a pas coutume des travaux pénibles. La volonté lui permettra cependant de surmonter l'épreuve physique. En rentrant chez lui le soir, il est fourbu, de mauvaise humeur, blessé surtout moralement par ce qu'il a enduré et vu. L'accueil de Madge est si chaleureux cependant qu'il retrouvera sa fierté et prendra conscience de la dignité qu'engendre le travail.

« Jour de novembre » est une œuvre intense et courageuse, où la délicatesse des sentiments contraste avec la façon rude dont elle est exprimée; une œuvre dans laquelle Bill Naughton, qui est né en Irlande en 1910, a mis beaucoup de lui-même. Manœuvre dès l'âge de 14 ans dans une filature de coton, devenu quelques années plus tard conducteur de camion, puis livreur de charbon, ce n'est que la trentaine passée qu'il commence à écrire.

Comète & Sanzal S.A.
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 44 16

POUR VOS BOISSONS

apella jus de pommes naturel

meltina citro orange grape

Sinalco

Alte Schwyzer spiritueux

CARDINAL

MAITRISE ST-DERNAUD Vins de qualité

FRIGOS
Modèle table 145 l. **278.-**
Modèle 2 portes 225 l. combi-congélateur. **498.-**
Prix discount avec service personnalisé.

TOULEFER SA
PLACE HOTEL-DE-VILLE
Grand choix, votre visite nous fera plaisir.

Foin
à vendre
Tél. (039) 37 16 53

VERRES DE CONTACT depuis 15 ans **von gunten** maître opticien diplômé fédéral Av. L.-Robert 23 Tél. (039) 23 38 03

STUDER REVOX

L'Audio Rack Revox, pour une présentation impeccable de votre installation haute-fidélité Revox.

TÉLÉVISION HI-FI RADIO

Frésard
Av. Léopold-Robert 41, Tél. (039) 23 27 83, 2300 La Chaux-de-Fonds

À LOUER AUX PONTS-DE-MARTEL
Grand-Rue 45
appartement de 3 pièces
Fr. 329.— charges comprises. Libre tout de suite.
Renseignements et location : FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 25 25.

PERDU A vendre **mouvements électriques** pour **pendulettes**
1 chaîne avec pièce Fr. 20.— en or.
Souvenir de famille. Bonne récompense.
Tél. (039) 23 34 60, heures repas. Tél. (039) 26 97 60.

printemps

Il existe seulement un vrai collant support!

Celui qui correspond le plus exactement possible à votre anatomie. Voilà pourquoi

Flexy-Comprella vous offre des bas ou collants support, qui garantissent toujours un maintien adéquat du plus léger au plus fort. Présentement, une déléguée Flexy-Comprella donne chez nous des conseils individuels.

BON Fr. 5.— valable à l'achat d'un article Flexy-Comprella (Un Bon par article dès Fr. 20.—)

Flexy Comprella

Conseils:
Rayon de bas rez-de-chaussée

abc centre de culture
SAMEDI 5 MAI 1979, à 20 h. 30
Théâtre
BAGA
par le Groupe Malibert, de Berne (Philippe Vuilleumier - J.-P. Knecht - C. Béguelin)
d'après le roman de Robert Pinget, écrivain suisse, l'une des figures marquantes du « nouveau roman »
UN SPECTACLE INÉDIT - À VOIR
Location ouverte au Café abc, tél. (039) 23 69 70
Prix habituel des places

DORAGE-NICKELAGE
Nous engageons
CHEF DÉCORATEUR-ADOUCCISSEUR
sur mouvements d'horlogerie.
Place intéressante et indépendante.
Estoppey-Reber S.A., 2500 Bienne, rue des Armes 7, tél. (032) 22 41 06

aujourd'hui au restaurant JUMBO
La Chaux-de-Fonds

Quinzaine des asperges

Asperges fraîches, sauce hollandaise	8.—
Asperges fraîches, sauce mayonnaise	8.—
1 portion jambon cru	3.20
1 portion jambon de campagne	3.20

†

Repose en paix cher époux, papa et fils
Tu as fait ton devoir ici-bas. Mais hélas tu nous fus trop tôt enlevé.

Madame Doris Frésard-Miserez, Yasmine, Harold, Mélina et Isabelle ; Monsieur Georges Frésard, à Montfaucon :

Madame et Monsieur Joseph Monney-Frésard et leurs fille, à Fribourg,
Monsieur et Madame Jean Frésard-Jobin et leurs enfants, à Montfaucon,
Mademoiselle Marthe Frésard, à Stäfa (ZH),
Monsieur et Madame Joseph Frésard-Farine et leurs enfants, à Montfaucon,
Monsieur et Madame Marc Frésard-Emonin et leurs enfants, à Delémont ;
Madame Madeleine Veya et sa fille ;
Monsieur et Madame Maurice Loichat-Voirol et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Roger Miserez-Chappuis et leurs enfants ;
Madame Simone Miserez-Crevoisier, à Lajoux,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Georges FRÉSARD

leur très cher et regretté époux, papa, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, lundi, dans sa 51e année, muni des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 avril 1979.

Une messe de sépulture aura lieu en l'église de Notre-Dame de la Paix, jeudi 3 mai, à 10 h. 30.
Cérémonie au cimetière, à 9 heures.
Le corps repose au pavillon du cimetière.
Domicile de la famille : Blaise-Cendrars 10.
Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION DE NOVO CRISTAL SA
a le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Georges FRÉSARD

son fidèle et dévoué collaborateur, décédé subitement.
Elle gardera de lui le meilleur souvenir.
Pour les obsèques, prière de s'en référer à l'avis de la famille.

LE PERSONNEL DE NOVO CRISTAL SA
a le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Georges FRÉSARD

leur chef et ami, décédé subitement.
Il gardera de lui le meilleur souvenir.

LA MUSIQUE MILITAIRE « LES ARMES-RÉUNIES »
ET SON CONSEIL DE FONDATION
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Georges FRÉSARD

président de la Commission musicale et père d'Harold, membre actif.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

SAINT-IMIER
L'époux, les enfants et petits-enfants de
Madame Alphonse GIOVANNINI
née **BLANCHE BOSSERT**

profondément touchés par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, remercient très sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part, par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

SAINT-IMIER, mai 1979.

DISTRICT DE MOUTIER

Fête de la jeunesse du Jura bernois à Reconvilier

Appel en faveur d'un front uni

Reconvilier a accueilli deux jours durant, dans le calme, la 6^e Fête de la jeunesse du Jura bernois organisée et animée comme de coutume par le groupe Sanglier (jeunesse antiséparatiste). Si la partie récréative a notamment permis, vendredi soir, à un peu moins d'un millier de personnes d'applaudir le chanteur Mort Schuman, la soirée de samedi a fourni l'occasion à plusieurs dirigeants des mouvements Sanglier et Force démocratique, ainsi qu'au groupement féminin de Force démocratique d'exhorter tous les Jurassiens bernois à s'engager davantage encore dans la vie communautaire et les élus politiques à rester « fermes et catégoriques face aux lamentables et inlassables attaques des séparatistes ». Ils ont également plaidé en faveur de l'instauration d'un « front uni capable de défendre dans un esprit constructif le caractère propre du Jura bernois ».

Apportant le salut de FD, M. Marc-André Houmard, président central, a invité les jeunes Jurassiens bernois à rester vigilants et à ne pas se laisser distraire par les Jurassiens du nouveau canton qui, selon lui, tentent de détourner l'attention de la Suisse sur le Jura bernois dans le but de masquer les dissensions qui l'affectent.

Quant à Mme Danièle Vogt, vice-présidente du gffd, pour qui le Jura bernois ne s'est jamais senti aussi libéré que depuis le 24 septembre, elle a demandé aux Sangliers d'apprendre à connaître la subversion afin d'être mieux armés pour lutter contre l'adversaire séparatiste Mme Vogt ne veut rien savoir de « la liberté que les Jurassiens du Nord veulent nous imposer car elle a des relents de fascisme et d'inquisition ».

De son côté, le président de la section biennoise du Sanglier, tout en affirmant que le séparatisme ne prenait pas à Bienne, s'est fait l'avocat des « liens indéfectibles qui unissent Bienne et le Jura bernois ». A cet égard, il s'est interrogé sur l'attitude de certains délégués biennois à la Fédération des communes du Jura bernois qui lui

paraît « incompréhensible, maladroite et irresponsable ». Et de constater que « quelques-uns tentent par tous les biais de saper le travail des responsables politiques du Jura bernois et jouent le jeu des séparatistes ».

Un autre dirigeant du groupe Sanglier s'adressant aux autorités régionales et communales leur a demandé d'adopter une attitude « stricte et sans équivoque » dans le choix de son personnel, enseignants notamment.

Outre les représentants des autorités locales, plusieurs députés ainsi que le préfet du district de Courtelary étaient présents lors de la partie officielle de la fête samedi soir. En revanche le conseiller d'Etat Henri Sommer et M. André Ory, président du Conseil de la FJB, s'étaient fait excuser. (ats)

COURT

Collision

Un blessé grave

Dans la nuit de vendredi à samedi peu avant minuit une collision frontale s'est produite entre une jeep et un automobiliste, au village de Court, et l'automobiliste, un citoyen italien de Court souffrant d'une fracture du crâne a dû être hospitalisé. Les dégâts sont estimés à plusieurs milliers de francs. (kr)

GRANDVAL

Vol dans une caravane

C'est avec surprise qu'un Ajoulot qui possède une caravane à Grandval, a constaté ce dernier week-end que sa caravane avait été « visitée » par un ou des cambrioleurs qui avaient emporté un groupe électrogène, soit une génératrice estimée à 900 francs. Plainte a été déposée. (kr)



Repose en paix.

Mademoiselle Marie Menard ;

Madame et Monsieur Jean Kunz-Chatelain, leurs enfants et petits-enfants ;

Madame Marguerite Chatelain, ses enfants et petits-enfants ;

Madame Germaine Chatelain, à Olten, ses enfants et petits-enfants ;

Les descendants de feu Adolphe Chatelain, à Genève,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Edouard CHATELAIN

leur cher et regretté compagnon, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, lundi, dans sa 82^e année, après une pénible maladie, supportée avec courage, muni des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 avril 1979.

Une messe de sépulture aura lieu en l'église de Notre-Dame de la Paix, jeudi 3 mai, à 8 h. 30.

Cérémonie au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : Bois-Noir 17.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



NEUCHÂTEL

La famille, les amis et connaissances de

Monsieur

Jean BERBERAT

font part de son décès survenu dans sa 62^e année.

2000 NEUCHÂTEL, le 27 avril 1979.

Selon le désir du défunt, l'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille : Monsieur et Madame Daniel Biolley, rue Louis-Guillaume 14, 2074 Marin-Epagnier.

Veillez penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, c. c. p. 20-6717, ou à l'Hôpital des Cadolles, c. c. p. 20-481.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LES CONTEMPORAINS 1918

ont la douleur de faire part du décès de leur camarade et ami

Monsieur

Jean BERBERAT

Ils garderont de lui le meilleur souvenir.



LE CONSEIL COMMUNAL
DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Raymond MICHEL

manœuvre au Service des parcs et plantations
entré à la Commune en 1975.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



Je lève mes yeux vers les montagnes, d'où me viendra le secours, le secours me vient du Seigneur qui a fait les cieux et la terre.

Psaume 121.

Madame Yvonne Brossard-Bée ;

Monsieur et Madame Eusèbe Brossard-Pauli ;

Madame Jeanne Maître, à Boncourt ;

Les descendants de feu Calixte Chabloz, à Saint-Maurice ;

Les descendants de feu Roger Brossard ;

Madame Gilbert Bée, à Boncourt, et famille ;

Monsieur et Madame Marcel Lachat, à Lausanne, et famille ;

Monsieur et Madame Germain Maître, à Courgenay, et famille ;

Madame Albertine Nydegger, à Boncourt ;

Monsieur et Madame Maurice Baumann, à Boncourt,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur

Gustave BROSSARD

leur très cher et regretté époux, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, neveu, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, lundi, dans sa 67^e année, après une pénible maladie, supportée avec un courage exemplaire, muni des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 avril 1979.

Une messe de sépulture aura lieu en l'église du Sacré-Cœur, mercredi 2 mai, à 8 h. 30.

Cérémonie au crématoire, à 15 heures, le 2 mai.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 87, rue du Temple-Allemand.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force. Que votre cœur ne se trouble point.

Madame Raoul Grandjean-Torrazza ;

Madame Agathe Grandjean-Maire ;

Madame Delia Guerra-Torrazza et ses enfants, à Ponte-Tresa ;

Madame et Monsieur Rodolphe Graether-Maire, et famille ;

Madame et Monsieur Marcel Robert-Maire, à Corcelles, et famille ;

Madame Leny Poretii, à Ponte-Tresa,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Raoul GRANDJEAN

leur cher et regretté époux, fils, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parrain, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, lundi, dans sa 60^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 avril 1979.

L'incinération aura lieu mercredi 2 mai.

Culte au crématoire, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : Mélèzes 1.

Prière de ne pas faire de visite.

Au lieu de fleurs, veuillez penser au Service d'aide familiale, La Chaux-de-Fonds, cep. 23-660.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA SOCIÉTÉ CANTONALE DES CHASSEURS NEUCHÂTELOIS
SECTION DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur collègue et ami chasseur

Raoul GRANDJEAN

membre du comité.

Ses amis chasseurs garderont un souvenir reconnaissant pour tous les services rendus à la cause de la chasse.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'annonce de la famille.

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS 1920

a le triste devoir de faire part du décès de son membre et ami

Monsieur

Raoul GRANDJEAN

et gardera de lui le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, voir l'avis de la famille.

LA FÉDÉRATION SUISSE
DES TYPOGRAPHES,
SECTION
LA CHAUX-DE-FONDS -
LE LOCLE

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Jean BERBERAT

L'incinération a eu lieu, à Neuchâtel, dans la plus stricte intimité.

Elle gardera de ce confrère un excellent souvenir.

Le comité.

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Direction: Roger Vuilleumier
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod
Rédaction-Administr.: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 - Tél 039/21 11 35 - Téléc 35 251
Le Locle - Pont 8 - Téléphone 039/31 14 44

En Afrique du Sud Etudiants reconnus coupables de sédition

A Kempton Park en Afrique du Sud, onze étudiants de la cité noire de Soweto, qui avaient participé aux violentes manifestations de juin 1976 pour protester contre la qualité de l'enseignement qui leur était donné, ont été reconnus coupables hier de « sédition ». Dans ses attendus, le juge Hendrik Van Dyk de la Cour suprême provinciale du Transvaal a défini la « sédition » dans son sens le plus large en déclarant qu'il s'agit d'une tentative de « défier, de subvertir ou d'attaquer l'autorité de l'Etat ou de n'importe quel de ses organes ». (ap)

Impressionné par l'émigration croissante de Juifs soviétiques Le président Carter se rapproche de Moscou

► Suite de la 1re page

L'annonce vendredi dernier de l'échange de deux espions soviétiques contre cinq dissidents soviétiques est encore un signe de cette amélioration des relations entre les deux pays.

ENCORE DES QUESTIONS A RÉSOUDRE

Il reste néanmoins des questions à résoudre, ont confié des hauts-responsables américains :

Le président Carter utilisera-t-il les pouvoirs que lui donne l'amendement Jackson-Vanik pour étendre les bénéfices de tarifs commerciaux aux Soviétiques pour une période d'un an, com-

me le lui recommandent ses proches conseillers ?

Est-ce que le nombre d'émigrants correspond à celui qui serait enregistré avec liberté totale d'émigration ?

Les Soviétiques doivent-ils donner par écrit l'assurance qu'ils permettront à leurs citoyens d'émigrer librement ?

Sur ces trois points, l'Administration consulte étroitement le Congrès où MM. Jackson et Vanik, qui sont à la pointe du combat pour les Juifs soviétiques, ont adopté une attitude divergente. M. Jackson serait favorable à ce que Moscou donne des assurances écrites sur le maintien du taux d'émigration, tandis que M. Vanik de retour d'un voyage à Moscou, estime que les Soviétiques satisfont aux critères définis dans l'amendement Jackson-Vanik.

La Chine ne bénéficie d'aucun avantage particulier dans ses relations commerciales avec les Etats-Unis. Selon l'amendement Jackson-Vanik, elle devrait elle aussi respecter la liberté d'émigrer pour jouir de la clause de la nation la plus favorisée.

Selon le Département d'Etat, plus de 70.000 personnes ont obtenu des visas de sortie sur Hong Kong en 1978, soit trois de plus qu'en 1977.

Trois autres pays de l'Est, la Hongrie, la Pologne et la Roumanie bénéficient de la clause de la nation la plus favorisée.

Des précisions du président américain

M. Carter a déclaré, d'autre part, hier au cours d'une conférence de presse que si le Sénat américain rejette le futur accord SALT qui devrait bientôt être signé avec l'Union soviétique, il s'en tiendra aux termes de l'accord, à condition que les Soviétiques en fassent de même.

Si le Sénat rejette l'accord, « je ferai tout ce qui est en mon pouvoir, a-t-il dit, surveillant très strictement les activités soviétiques, pour respecter les termes des accords ».

Le président américain estime que le futur traité, dont la négociation est en train de se terminer, « sera suffisamment sain lorsqu'il aura été entièrement étudié par le public et le Sénat, quand il aura été ratifié ».

L'approbation par le Sénat requiert une majorité des deux tiers. Pour l'instant, on estime dans les milieux politiques américains que les partisans de l'approbation ne sont pas assez nombreux.

M. Carter avait entamé sa conférence de presse en déclarant : « Nous devons nous préparer au pire ». Il s'agissait d'un appel au Congrès pour qu'il adopte le plan présidentiel de rationnement de l'essence.

Par ailleurs, il a rappelé que son Administration n'avait pour l'instant pas changé sa position quant à la Rhodésie. (ap)

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Défaite écologiste

Incident nucléaire à la centrale de Three Mile Island.

Une campagne sans précédent des écologistes du monde entier contre l'énergie atomique.

Après les multiples manifestations qui ont eu lieu, ces derniers mois, en Allemagne de l'Ouest contre les usines nucléaires, on s'attend à une vague « verte » lors des élections dans le Land du Schleswig-Holstein, Land qui devrait compter trois centrales de ce type.

Les socialistes régionaux, qui espèrent se renforcer et renverser la fragile majorité chrétienne-démocrate, avec l'aide des libéraux et des « verts », s'alignent sur les positions écologistes. Mais bien que l'enjeu soit gros — en cas de changement de majorité, les chrétiens et sociaux-démocrates perdraient leur majorité de blocage au Bundestag et le gouvernement de Bonn retrouverait sa liberté d'action — le chancelier Schmidt maintient son appui à l'atome.

Et que se passe-t-il ? Les chrétiens-démocrates (CDU) perdent des voix, mais conservent leur majorité d'un siège. Les socialistes divisés gagnent des voix et un siège, mais à la suite du recul de leurs alliés libéraux, ils ne réussissent pas à mettre fin au règne de la CDU.

Quant aux écologistes qu'on voyait déjà remporter de nombreux sièges, ils ne regroupent autour d'eux que le 2,42 pour cent des électeurs. Ils n'ont aucun siège.

Et, paradoxalement, ils ont peut-être contribué au développement des usines atomiques en Allemagne de l'Ouest !

En effet, il est fort probable que leur faible et inutile pourcentage de voix a enlevé un ou deux sièges aux libéraux et aux socialistes et les a empêchés d'empêcher la victoire.

Or un succès de la coalition libérale-socialiste dans le Schleswig-Holstein aurait, sans doute, amené le chancelier Schmidt à réviser ses positions sur les centrales nucléaires, ou, tout au moins, l'aurait vraisemblablement conduit à assouplir le soutien qu'il leur donne.

Avec le maintien du statu quo et la débâcle des écologistes, il demeurera fidèle à sa politique, sauf catastrophe atomique.

Mais si les écologistes — et les Allemands de l'Ouest le regretteront peut-être un jour — sortent meurtris du test électoral, un homme peut se froter les mains, M. Helmut Kohl, grand patron de la CDU. Un échec de son parti au Schleswig-Holstein eût signifié, en effet, la fin de ses ambitions nationales et un encouragement pour M. F.-J. Strauss et ses partisans extrémistes.

C'est pourquoi, en définitive, les résultats des élections du Land satisfont, comme toute, socialistes et chrétiens-démocrates.

Willy BRANDT

Elections au Schleswig - Holstein

Les chrétiens-démocrates maintiennent leur fragile majorité

M. Stoltenberg (chrétien-démocrate) a finalement conservé son poste de ministre-président du Land de Schleswig-Holstein, dimanche, lors des élections parlementaires locales. Les chrétiens-démocrates ont en effet maintenu leur fragile majorité d'un siège à l'Assemblée de Kiel, avec 48,29 pour cent des voix, soit 2,41 pour cent de moins qu'en 1975, et 37 des 73 sièges de l'assemblée.

Les social-démocrates ont obtenu 41,69 pour cent des voix, et 31 sièges, soit un de plus qu'en 1975.

La campagne électorale avait été marquée essentiellement par la question nucléaire. La coalition de l'opposition, formée des social-démocrates et des libéraux, proposait un moratoire sur deux projets d'implantation de centrales nucléaires dans le Land. Les chrétiens-démocrates s'étaient prononcés en faveur de la poursuite du nucléaire.

Voici les résultats détaillés :

Chrétiens - démocrates (CDU), 757.429 soit 48,29 pour cent contre 50,39 en 1975.

Social-démocrates (spd), 653.905, 41,69-40,10.

Libéral-démocrates (FDP), 90.127, 5,75-7,11.

Minorité danoise (SSW), 22.291, 1,42-1,38.

National-démocrates (NPD), 2834, 0,18-0,54.

Communistes (DKP), 3115, 0,20-0,39.

Ecologistes (GL) 38.003, 2,42-0.

La CDU conserve ses 37 sièges à la Diète, le SPD en obtient 31 contre 30 en 1975 et le FDP 4 soit un de moins que dans la Diète sortante. La minorité danoise conserve son siège. (ap, apf)

Elections rhodésiennes devant le Conseil de sécurité

« Nulles et non avenues »

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a terminé, hier soir, son débat sur la Rhodésie en décidant de considérer comme « nulles et non avenues » les élections qui viennent de se tenir en Rhodésie.

Cette décision a été acquise par 12 voix et trois abstentions, celles de la France, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

Cette résolution — dont le projet avait été soumis au Conseil de sécurité par le groupe des 49 pays africains de l'ONU — demande notamment à tous les Etats membres de l'Organisation internationale de s'abstenir de reconnaître le résultat de la consultation et de continuer à appliquer les sanctions contre le régime de Salisbury. (ap)

Un bateau israélien passe à travers le canal de Suez

► Suite de la 1re page

C'est la première fois en quinze ans qu'un navire israélien emprunte le canal. Cet événement a été rendu possible par la signature du traité israélo-égyptien. L'« Ashod », dont le passage par le canal devait durer 14 heures, était escorté d'un bateau égyptien. Selon le reporter de la Radio israélienne qui se trouvait à bord du navire, une foule d'Égyptiens massée sur la berge a acclamé le cargo.

Ce dernier était entré dans les eaux territoriales égyptiennes dimanche matin. Conformément à la

coutume internationale, il avait alors hissé le drapeau égyptien pendant qu'il se dirigeait vers l'entrée du canal. Son équipage avait fêté dimanche soir au champagne ce moment historique.

Le dernier bateau israélien qui avait utilisé le canal avait été saisi par les Égyptiens en 1954. Depuis 1975, des cargaisons israéliennes empruntaient le canal, mais à bord de navires battant pavillons d'autres pays. (ap)

Entre l'Iran et l'Égypte Rupture

La décision de l'Iran de rompre ses relations diplomatiques avec l'Égypte — annoncée hier par la Radio de Téhéran et confirmée au Caire — intervient à la suite d'un mois de dégradation des rapports entre les deux pays, après la signature du traité de paix israélo-égyptien.

Le 25 mars, le chef de la révolution islamique iranienne, l'ayatollah Khomeini, avait qualifié ce traité de « trahison envers l'Islam, les musulmans et les pays arabes ».

Prévisions météorologiques

La nébulosité sera changeante, souvent abondante et des averses se produiront (neige au-dessus de 1200 mètres environ).

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 429,34.

Gangster abattu en Bavière

Un gangster de 28 ans qui a retenu quinze personnes en otages pendant plus de cinq heures à l'intérieur d'une banque bavaroise a finalement été abattu hier par des policiers qui ont feint de venir lui remettre une rançon.

Atteint à la poitrine, il a succombé peu après avoir été transporté à l'hôpital.

L'homme avait attaqué la Banque de Landshut, à 60 km. au nord de Munich, dans le courant de la matinée. Il avait tiré quatre coups de revolver dans le plafond et au sol pour montrer qu'il ne plaisantait pas. Mais l'arrivée rapide de la police l'avait surpris et il avait pris en otages plusieurs employés ainsi que des clients qui se trouvaient là. Il exigeait une rançon d'un million de marks en échange de leur libération

ainsi qu'une voiture et un sauf-conduit pour pouvoir fuir.

Les policiers ont entamé des pourparlers, avec l'aide d'un psychologue. Trois des otages ont réussi à fuir par une porte de service, et trois femmes qui étaient malades ont été relâchées par le malfaiteur.

Les négociations ont duré plusieurs heures et les policiers ont confié que le bandit, qui parlait avec l'accent souabe, se montrait « très nerveux ».

Finalement, les autorités ont feint d'accepter ses conditions. Tandis qu'un paquet censé contenir le montant de la rançon était apporté à la banque, un policier a profité d'un moment d'inattention pour ouvrir le feu, l'atteignant mortellement à la poitrine. (ap)

OPINION

Verdict: la qualité...

► Suite de la 1re page

Bâle, cette année, peut être baptisée « Foire du Sertissage » pour les stands horlogers. Tout le monde ou presque vise le « haut de gamme », et pour s'en rapprocher, on saupoudre de diamants un maximum de modèles...

Réalisations de rêve, oui, mais qui rêve à ce niveau de « qualité » ? Peu de monde. Ce haut de gamme horloger réalise le tiers du chiffre d'affaires de l'horlogerie, un peu plus d'un milliard de francs, avec... 5 pour cent du volume total des pièces.

Ce 33 pour cent du chiffre d'affaires total n'occupe guère que 4000 personnes, des professionnels de « qualité » sur un total de quelque 50.000 qui besognent pour la « quantité ». L'article de masse, celui qui assure le volume de nos exportations en pièces, peut certes (devrait...) être

lui aussi, de « qualité », il l'est souvent, mais alors il n'est plus concurrentiel sur les marchés, même si l'on contient les « coûts de production », comme dit M. Leutwiler, en pensant aux salaires.

Le rapport prix-qualité offert par la production horlogère du Sud-Est asiatique ruine tout effort suisse au même niveau par le simple jeu des salaires: 4 francs par jour en Asie contre 12 francs de l'heure en Suisse. Alors, on aura beau « contenir » tout ce qui peut l'être.

Le Conseil fédéral et la BNS ont raison à une nuance près: nous ne devons pas « préférer » la qualité à la quantité, nous sommes « condamnés » à la qualité, tout simplement. Cela étant dit, il faudra bien qu'ils nous parlent un jour du « non emploi rémunéré », le chômage...

Gil BAILLOD

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Marcel Maréchal et le théâtre populaire.
- 3 Assises chaux-de-fonnières pour la Société jurassienne d'Emulation.
- 5 Avant la séance du législatif loclois.
- 8 Avant la séance du Conseil général de St-Imier.
- 12 Assises de la section franc-montagnarde de la Société des Sentiers du Doubs.
- 14 Le Tour d'Espagne cycliste.
- 16 Le football à l'étranger.
- 17 Programmes radio, TV.

Dans l'Alabama Un automobiliste vraiment distrait

► Suite de la 1re page

Il fut mal récompensé : le chien le mordit au doigt et il fallut faire appel au service vétérinaire pour enfermer l'animal.

Le premier conducteur, qui s'était enfin aperçu de son erreur, alla, à son tour, faire une déclaration de vol.

C'est à ce moment-là que les policiers découvrirent la clé du mystère. (ap)